

Université de Sherbrooke

Pour une compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle  
chez les aînés : une perspective interactionniste

par

MARIO PARIS

MAÎTRISE EN GÉRONTOLOGIE  
Centre universitaire de formation en gérontologie

Mémoire présenté au Centre universitaire de formation en gérontologie  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès art (M.A.) en gérontologie

Sherbrooke, octobre 2008

1-2320



Library and  
Archives Canada

Published Heritage  
Branch

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque et  
Archives Canada

Direction du  
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file* *Votre référence*

*ISBN: 978-0-494-49558-2*

*Our file* *Notre référence*

*ISBN: 978-0-494-49558-2*

**NOTICE:**

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

**AVIS:**

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

---

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

  
**Canada**

Composition du jury

Pour une compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle  
chez les aînés : une perspective interactionniste

par

MARIO PARIS

Ce mémoire a été évalué par un jury composé  
des personnes suivantes :

Marie Beaulieu, directrice de recherche  
Département de service social, Faculté des lettres et sciences humaines  
Suzanne Garon, conseillère interne  
Département de service social, Faculté des lettres et sciences humaines  
Chantal Doré, conseillère externe  
École des sciences infirmières, Faculté de médecine et des sciences de la santé

Maîtrise en gérontologie  
Centre universitaire de formation en gérontologie

*À mon épouse Hélène,  
À mon fils Clément,  
À ceux et celles à naître,  
Merci!*

## REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma gratitude à Marie Beaulieu, directrice de maîtrise. C'est grâce à ses conseils et à ses encouragements que ce mémoire de maîtrise s'est concrétisé. Merci à Suzanne Garon, conseillère interne. Sans elle, je n'aurais jamais découvert la pensée de G. H. Mead. Je tiens à remercier Chantal Doré, conseillère externe, d'avoir accepté d'évaluer mon mémoire durant la période estivale. Merci à l'équipe de recherche du projet sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés, spécialement à Micheline Dubé et Marilou Lachance.

Je tiens à remercier les organismes qui m'ont accordé une aide financière durant mes études (CRSH, FormSav, FQRSC). J'ai une pensée particulière pour les compagnons du Centre de recherche sur le vieillissement pour les discussions et les encouragements qui ont agrémenté la vie quotidienne. Un merci spécial à Carmen Lucia Curcio pour son amitié.

Finalement, merci à ma famille pour son soutien et ses encouragements. Je tiens à souligner ma reconnaissance et mon amour pour mon épouse, Hélène. C'est grâce à elle si je suis heureux dans mes études universitaires. Merci! Aussi, je tiens à remercier mon fils Clément, qui a su mettre en perspective l'importance des études.

Merci à tous!

## RÉSUMÉ

Le but de notre mémoire de maîtrise est de comprendre l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés par leurs interactions avec leur environnement. Notre démarche de recherche est compréhensive, plus précisément nous nous inspirons des idées théoriques de l'interactionnisme symbolique. Par la contextualisation de la problématique de recherche selon une recension des écrits exhaustive des études compréhensives, nous avons établi deux objectifs de recherche :

- (1) Comprendre les types d'interactions entourant le sentiment d'insécurité liée à la victimisation criminelle dans la vie des aînés;
- (2) Comprendre l'impact des interactions sur les stratégies quotidiennes empruntées par les aînés afin de composer avec le sentiment d'insécurité liée à la victimisation criminelle.

Afin de répondre à ces objectifs de recherche, nous avons mené seize entretiens semi-dirigés auprès d'individus âgés entre 63 et 91 ans. Les résultats de recherche mettent l'emphase sur les représentations du crime, de la criminalité, de l'insécurité, de la peur du crime et de la vieillesse chez les aînés. De plus, nous observons diverses interactions sociales et stratégies quotidiennes concernant le sentiment d'insécurité. La nature des résultats nous amène à proposer que le sentiment de sécurité exprimé par les participants dissimule une insécurité ontologique. Autrement dit, les participants sont à la fois fragilisés par des « attitudes organisées » et à la fois assaillis par la finalité humaine.

Mots clés : Peur du crime; Insécurité; Vieillesse; Interactionnisme symbolique; G.

H. Mead.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	iv
RÉSUMÉ.....	v
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	ix
LISTE DES ANNEXES .....	x
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>12</b>
<b>2. PROBLÉMATIQUE.....</b>	<b>17</b>
<b>2.1. Position générale du problème.....</b>	<b>17</b>
2.1.1. Contextualisation .....	17
2.1.2. Caractéristique de la recherche .....	21
<b>2.2. Pertinence de la recherche.....</b>	<b>22</b>
<b>2.3. But de la recherche.....</b>	<b>24</b>
<b>3. RECENSION DES ÉCRITS.....</b>	<b>25</b>
<b>3.1. Collecte des écrits .....</b>	<b>25</b>
<b>3.2. Recension générale des écrits.....</b>	<b>26</b>
<b>3.3. Limites d'une démarche positiviste .....</b>	<b>28</b>
<b>3.4. Valeur d'une démarche compréhensive.....</b>	<b>32</b>
3.4.1. Développement de la démarche compréhensive.....	32
3.4.2. Études compréhensives .....	35
3.4.2.1. <i>Subjectivité</i> .....	35
3.4.2.2. <i>Signification</i> .....	37
3.4.2.3. <i>Hétérogénéité</i> .....	39
3.4.2.4. <i>Contexte</i> .....	41
<b>3.5. Conclusion.....</b>	<b>44</b>
<b>4. PERSPECTIVE THÉORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL.....</b>	<b>46</b>
<b>4.1. Perspective théorique.....</b>	<b>46</b>
4.1.1. Justification .....	46
4.1.2. Idées principales.....	47
4.1.2.1. <i>Georges Herbert Mead (1863-1931)</i> .....	48
4.1.2.2. <i>Herbert Blumer (1900-1987)</i> .....	51
<b>4.2. Cadre conceptuel.....</b>	<b>53</b>
4.2.1. Vie quotidienne .....	54
4.2.2. Interaction .....	54
4.2.3. Insécurité liée à la victimisation criminelle .....	54
4.2.3.1. <i>Composante émotionnelle</i> .....	55
4.2.3.2. <i>Composante cognitive</i> .....	56
4.2.3.3. <i>Composante conative</i> .....	56

<b>5. OBJECTIFS .....</b>	<b>58</b>
<b>6. MÉTHODE DE RECHERCHE .....</b>	<b>59</b>
<b>6.1. Stratégie d'acquisition .....</b>	<b>59</b>
6.1.1. Finalité .....	59
6.1.2. Dispositif de recherche.....	59
<b>6.2. Stratégie d'observation .....</b>	<b>60</b>
6.2.1. Population cible.....	60
6.2.2. Plan d'échantillonnage.....	61
6.2.3. Procédure de recrutement.....	64
6.2.4. Méthodes d'observation .....	65
6.2.4.1. <i>Entretien</i> .....	65
6.2.4.2. <i>Prise de notes</i> .....	66
6.2.5. Instruments de collecte des données .....	67
6.2.5.1. <i>Guide d'entretien</i> .....	67
6.2.5.2. <i>Notes descriptives</i> .....	69
6.2.5.3. <i>Journal de bord</i> .....	70
<b>6.3. Stratégie d'analyse .....</b>	<b>70</b>
6.3.1. Méthodes d'analyse.....	70
6.3.2. Logiciels utilisés .....	71
<b>6.4. Obstacles méthodologiques rencontrés et solutions employées .....</b>	<b>71</b>
6.4.1. Validité interne.....	72
6.4.2. Validité externe.....	73
6.4.3. Fiabilité .....	74
<b>6.5. Considérations éthiques.....</b>	<b>75</b>
<b>7. RÉSULTATS .....</b>	<b>77</b>
<b>7.1. Réflexion sur la collecte des données.....</b>	<b>77</b>
<b>7.2. Analyse thématique.....</b>	<b>79</b>
7.2.1. Représentations .....	79
7.2.1.1. <i>Crime</i> .....	80
7.2.1.2. <i>Criminalité</i> .....	83
7.2.1.3. <i>Peur du crime</i> .....	87
7.2.1.4. <i>Insécurité</i> .....	89
7.2.1.5. <i>Vieillesse</i> .....	90
7.2.2. Objectifs 1. ....	93
7.2.2.1. <i>Interaction avec le criminel</i> .....	93
7.2.2.2. <i>Interaction avec l'inconnu</i> .....	97
7.2.2.3. <i>Interaction avec le voisinage</i> .....	100
7.2.2.4. <i>Interaction avec les jeunes</i> .....	102
7.2.3. Objectifs 2. ....	104
7.2.3.1. <i>Quotidienneté</i> .....	104
7.2.3.2. <i>Évitement</i> .....	106
7.2.3.3. <i>Grégarité</i> .....	107
7.2.3.4. <i>Vigilance</i> .....	107
7.2.3.5. <i>Incitation</i> .....	108
7.2.3.6. <i>Présentation</i> .....	108

7.2.3.7. <i>Vieillessement et stratégies</i> .....	109
<b>7.3. Conclusion</b> .....	<b>110</b>
<b>8. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS</b> .....	<b>111</b>
<b>8.1. Interprétation des principaux résultats</b> .....	<b>111</b>
8.1.1. Premier temps.....	112
8.1.2. Deuxième temps.....	115
8.1.3. Troisième temps.....	117
<b>8.2. Limites et portées de la recherche</b> .....	<b>120</b>
<b>8.3. Implications pour la recherche</b> .....	<b>122</b>
<b>9. CONCLUSION</b> .....	<b>124</b>
<b>10. RÉFÉRENCES</b> .....	<b>129</b>
<b>11. ANNEXES</b> .....	<b>141</b>

**LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES**

<b>Tableau 1-0.</b> Description de l'échantillon initial .....	62
<b>Tableau 2-0.</b> Description de l'échantillon final .....	63
<b>Figure 1-0.</b> Séquence itérative de la collecte des données .....	68

## LISTE DES ANNEXES

<b>Annexe A.</b> Synthèse des études à devis qualitatif .....	141
<b>Annexe B.</b> Synthèse des études à devis mixte .....	145
<b>Annexe C.</b> Guide de prise de contact téléphonique initial .....	148
<b>Annexe D.</b> Mini-Mental State Examination (version téléphonique).....	151
<b>Annexe E.</b> Guide de prise de contact téléphonique modifié .....	154
<b>Annexe F.</b> Première version du guide d'entretien .....	156
<b>Annexe G.</b> Deuxième version du guide d'entretien .....	159
<b>Annexe H.</b> Troisième version du guide d'entretien.....	162
<b>Annexe I.</b> Synthèse des notes descriptives .....	165
<b>Annexe J.</b> Formulaire de consentement .....	172
<b>Annexe K.</b> Lettre approbation du comité d'éthique de l'Université de Sherbrooke .....	177
<b>Annexe L.</b> Lettre d'approbation du comité d'éthique de l'UQTR .....	179
<b>Annexe M.</b> Lettre d'approbation du comité d'éthique de l'Université de Montréal.....	182
<b>Annexe N.</b> Synthèse descriptive des participants .....	185

*All living organisms are bound up in a general social environment or situation, in a complex of social interrelations and interactions upon which their continued existence depends*

G. H. Mead

## 1. INTRODUCTION

Le phénomène de l'insécurité liée à la victimisation criminelle<sup>1</sup> est mieux connu sous l'expression de « peur du crime ». Au Canada, la peur du crime semble être de peu d'ampleur si nous nous fions à l'enquête sociale générale (cycle 18) de Statistique Canada (2004). Les résultats démontrent que la grande majorité des Canadiens (94%) se disent à l'abri du crime (Statistique Canada, 2004). Ainsi, les Canadiens devraient être peu enclins à développer une peur du crime considérant qu'ils se disent à l'abri de toute victimisation. De plus, le risque de victimisation est en décroissance au Canada depuis les dernières années (Statistique Canada, 2005). À première vue, ces chiffres mènent à conclure que la peur du crime, tout comme la criminalité, ne sont pas des phénomènes importants, sinon croissants, au sein de la société canadienne.

Cependant, cette conclusion est hâtive et téméraire, car de nombreuses études sur le sujet proposent des conclusions divergentes. Les propos tenus par Quirion (2002) illustrent cette divergence avec les résultats de Statistique Canada susmentionnés. Ce dernier allègue que « Depuis environ 15 ans, les questions relatives à la criminalité et à l'insécurité occupent une place de plus en plus importante dans l'esprit du public canadien » (Quirion, 2002, p.17). Une telle affirmation porte de nombreuses interrogations et il est étonnant de constater que l'auteur n'appuie pas empiriquement ses propos à travers son article. Du moins, pouvons-nous le féliciter de ne pas tomber dans le discours idéologique retrouvé dans la politique canadienne actuelle. En effet, le

---

<sup>1</sup> Le concept d'insécurité liée à la victimisation criminelle est mis en contexte dans la section 2.1.1. et fait l'objet d'une définition dans la section 4.2.3.

discours du gouvernement conservateur sur la criminalité au Canada suggère l'existence d'une hausse du crime dans les villes et, par le fait même, de la préoccupation des Canadiens envers cette « prolifération » criminelle<sup>2</sup>. Pour revenir à Quirion, ses propos ne sont pas éloignés de plusieurs résultats scientifiques sur la peur du crime au Canada (Beaulieu, Leclerc & Dubé, 2003; Brillon, 1987; Gomme, 1986, 1988; Keane, 1992; Sacco & Glackman, 1987). Cette divergence entre les résultats de Statistique Canada et plusieurs études sur la peur du crime nous amènent à poser une question : Qu'en est-il donc de la peur du crime, ou plutôt de l'insécurité liée à la victimisation criminelle, telle que ressentie par les individus?

Par ce mémoire nous voulons comprendre l'insécurité liée à la victimisation criminelle telle que vécue par les aînés. Ce n'est pas parce que nous circonscrivons notre mémoire à un seul groupe d'âge que la tâche est facile. En effet, la recherche sur le sujet montre peu de convergence dans les résultats. Le taux de la peur du crime chez les aînés est un bon exemple, car il varie considérablement entre les études. Selon la mesure prise, le taux peut varier de 43% (Beaulieu & al., 2003) à 23% (Roberts, 2001), voire à 8% (Statistique Canada, 2007). Cette variation démontre une chose : qu'il y a une difficulté à mesurer, de manière homogène, le phénomène. Cette difficulté n'est pas sans conséquence, car elle entraîne une ambiguïté dans la compréhension des résultats. De plus, les résultats ne font pas que varier selon les études, mais ils se contredisent parfois. Prenons comme exemple le paradoxe que, d'un côté, les aînés constituent le groupe

---

<sup>2</sup> La consultation du site Internet du gouvernement conservateur met en lumière leur politique officielle en matière de criminalité. [http://www.sattaqueraucrime.gc.ca/highlights\\_f.asp](http://www.sattaqueraucrime.gc.ca/highlights_f.asp). [Consulté le 24 avril 2007].

d'âge présentant le plus bas taux de victimisation criminelle, et de l'autre côté, ils sont le groupe pour qui la peur du crime est la plus élevée. Ce paradoxe ne fait pas l'unanimité dans la recherche. D'une part, certaines études soutiennent l'existence de ce paradoxe (Clemente & Kleinman, 1976; Hough, 1995; Killias & Clerici, 2000). D'autre part, certaines le réfutent complètement (Acierno, Rheingold, Resnick & Kilpatrick, 2004; Chadee, 2003; Fattah & Sacco, 1989; Ferraro, 1995; Pain, 2000). Il est donc important de continuer la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés étant donné que les résultats sont ambigus et contradictoires. Selon nous, afin de mieux comprendre le sujet, la recherche doit poser un regard compréhensif sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés (Tulloch, 2003).

Notre sujet de mémoire s'inscrit dans l'étude à devis mixte menée par Marie Beaulieu Ph.D. (Université de Sherbrooke), Micheline Dubé Ph.D. (Université du Québec à Trois-Rivières) et Marie-Marthe Cousineau Ph.D. (Université de Montréal) (CRSH : 410-2004-1935). Cette étude a trois objectifs généraux :

- (1) de saisir la spécificité des diverses insécurités liées à la victimisation criminelle dans la vie des aînés;
- (2) de dégager le sens que ces insécurités prennent dans leur histoire de vie; et
- (3) de mettre en évidence les diverses stratégies adaptatives que les aînés utilisent face à ces insécurités.

Notre mémoire va contribuer à répondre en partie à ces trois objectifs. De plus, notre mémoire s'inscrit dans la deuxième phase de l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau,

c'est-à-dire dans un devis de recherche qualitatif. Cette phase de l'étude permet de compléter les résultats de la première phase, soit le devis de recherche quantitatif.

Nous divisons notre mémoire en trois parties principales. La première partie aborde la problématique de recherche, la recension des écrits, la perspective théorique et le cadre conceptuel. Tout d'abord, nous positionnons notre problématique à travers le développement de la recherche ainsi que ses principales caractéristiques épistémologique et méthodologique. À la suite de cet exercice de contextualisation, nous dégageons la pertinence et le but de notre mémoire. Ensuite, nous traçons les grandes lignes de notre recension des écrits en mettant l'accent sur les limites de la démarche positiviste et en soulignant la valeur de la démarche compréhensive. Nous décrivons aussi notre perspective théorique, c'est-à-dire l'interactionnisme symbolique. Pour ce faire, nous visitons les idées d'Herbert Blumer et de Georges Herbert Mead. Finalement, nous définissons les concepts clés de notre mémoire, soit la vie quotidienne, l'interaction et l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

La deuxième partie de notre mémoire expose la méthode de recherche. D'abord, nous posons notre stratégie d'acquisition. Ensuite, nous développons la stratégie d'observation. Plus précisément, nous définissons notre plan d'échantillonnage et nous décrivons les méthodes et les instruments d'observation. De plus, nous présentons le processus derrière notre stratégie d'analyse. Finalement, nous soulevons les obstacles rencontrés lors de notre recherche et les solutions employées. Nous concluons sur des considérations éthiques entourant notre mémoire.

La troisième partie expose les résultats de notre recherche et leurs interprétations. Tout d'abord, nous présentons les résultats entourant certaines représentations des participants. De plus, nous exposons les résultats concernant les deux objectifs de recherche. Ensuite, nous interprétons les résultats en regard à certaines idées théoriques de G. H. Mead. Finalement, nous posons les forces et les limites de notre mémoire, ainsi que les implications au niveau de la recherche.

## 2. PROBLÉMATIQUE

La problématique de l'insécurité liée à la victimisation criminelle est avant tout d'ordre social. En effet, c'est au sein de la société – à la fois auprès des individus et des institutions – que le sentiment d'insécurité prend forme (Roché, 1993). Les sciences sociales s'approprient cette problématique qu'est l'insécurité liée à la victimisation criminelle et en tracent les limites d'un discours scientifique.

Dans ce chapitre, nous proposons de situer la position générale de la problématique par une contextualisation historique. Nous établissons aussi la pertinence de recherche. Pour finir, nous présentons le but de notre mémoire.

### 2.1. Position générale du problème

#### 2.1.1. Contextualisation

La problématique de l'insécurité liée à la victimisation criminelle est retrouvée dans la littérature scientifique anglo-saxonne sous le concept de « fear of crime » qui est traduit par « peur du crime ». Ce concept s'est enraciné dans le discours politique et criminologique à la fin des années soixante<sup>1</sup> (Lee, 2001). D'ailleurs, Lee démontre que le concept de « peur du crime » a été légitimé comme « objet » de recherche suite à une série de conditions sociales, politiques et scientifiques propres au tournant des années

---

<sup>1</sup> Il faut convenir que de circonscrire le développement de la recherche sur la peur du crime est un geste « classificatoire » et par nature il est arbitraire et réducteur. Nous devons garder à l'esprit que la réalité est beaucoup plus dynamique et itérative que ne peut le suggérer les paragraphes suivants.

soixante (Lee, 2001). En ce qui nous concerne, ce sont les conditions scientifiques identifiées par Lee qui retiennent notre attention :

- (1) le développement de la criminologie passant par de nouvelles formes de statistiques criminologiques;
- (2) la complexification des analyses statistiques; et
- (3) l'émergence des sondages victimologiques (Lee, 2001, p.480).

Ces conditions scientifiques où émerge la recherche nous amènent à suggérer une intuition, soit que la recherche apparaît et se développe sous une démarche scientifique positiviste<sup>2</sup>. Nous verrons qu'un tel constat n'est pas sans conséquence pour l'emprise de la recherche sur la réalité.

L'influence du positivisme dans la recherche s'est enracinée au cours des années soixante-dix avec la consolidation des enquêtes statistiques sur la criminalité (Ferraro, 1995; Lee, 2001; Martel, 1999; Rader, 2004; Roché, 1993). Ces enquêtes statistiques descriptives mesuraient la peur du crime par une seule question<sup>3</sup> et comparaient les résultats avec le taux de criminalité (Tulloch, 2003). Pour reprendre l'expression de Roché (1993), cette comparaison entre la peur du crime et le taux de criminalité constituait un « modèle mécanique simple » de la recherche. Néanmoins, ce « modèle mécanique simple » a été rapidement complexifié – pour ne pas dire réfuté – par la communauté scientifique (Christian, 2001 : Ferraro, 1995; Lee, 2001; Martel, 1999;

---

<sup>2</sup> Ce que nous entendons par « démarche positiviste » est développée dans la section 2.1.2.

<sup>3</sup> Les deux questions les plus répandues à cette époque étaient « *How safe do you feel or would you feel being out alone in your neighborhood at night?* » – tirée du « *National Crime Survey* » aux États-Unis – et « *Is there any area right around here – that is, within a mile – where you would be afraid to walk alone at night?* » – tirée du « *General Social Survey* », encore aux États-Unis (Ferraro, 1995).

Rader, 2004; Roché, 1993). En effet, plusieurs études ont mis en lumière les limites méthodologiques et conceptuelles d'un tel « mécanisme » de recherche (Christian, 2001; Farrall, Bannister, Ditton & Gilchrist, 1997; Fattah, 1993; Ferraro, 1995; Martel, 1999; Yin, 1980).

C'est à la fin des années soixante-dix et tout au long des années quatre-vingt que la recherche sur la peur du crime est diversifiée entraînant divers degrés de complexification. Comme le souligne Roché (1993) :

Quelques années après l'essor initial des recherches sur la peur du crime, à la fois le crime comme objet éclatait, et la peur comme objet unifié se morcelait. Presque immédiatement, les crimes contre les biens et contre les personnes, au domicile ou dans les rues furent distingués à l'analyse. Il fallut attendre à peine plus longtemps pour que la peur du crime comme telle se disloque (Roché, 1993, p.53).

À cette époque, la recherche permet d'identifier plusieurs dimensions de la peur du crime et de multiplier les concepts en lien avec le phénomène (Roché, 1993). À titre d'exemple, c'est à cette époque que nous voyons émerger des concepts comme la « peur abstraite » et la « peur concrète » (Brillon, 1987; Cousineau, 1994; Garofalo, 1981), ainsi que des dimensions telles que le « risque perçu » (Chadee, 2003; Farrall & Gadd, 2004), la « vulnérabilité » (Killias & Clerici, 2000) et le « comportement » (Sacco & Nakhaie, 2001). La conséquence principale de cette diversification des concepts et des dimensions est la complexification du phénomène. D'ailleurs cette complexification n'a pas contribué à aider à la cohérence des résultats d'une étude à l'autre (Hollway & Jefferson, 1997; Sacco & Nakhaie, 2001). D'où, selon nous, cette appréciation équivoque des connaissances acquises de la recherche sur la peur du crime (Roché, 1993).

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, des chercheurs revisitent les différents concepts et dimensions de la peur du crime (Tulloch, 2003). Nous assistons à un exercice de conceptualisation du phénomène, dont les prémisses doivent être attribuées, selon nous, à Fattah et Sacco (1989)<sup>4</sup>. Il est probable, comme le remarque Roché, qu'« [...] après avoir fait éclater l'objet peur du crime, après l'avoir disséqué et en avoir discerné les types purs constitutifs, la question de l'organisation de ces types entre eux [...] est posée » (Roché, 1993, p.61). Cette conceptualisation délaisse la peur du crime comme concept central à la recherche. La peur du crime est réduit à n'être qu'un « outil d'observation » (Roché, 1993), ou plutôt à être un « indicateur » comme le souligne Rader (2004)<sup>5</sup>. Ainsi, depuis les dernières années la peur du crime en tant que concept n'est plus qu'un indicateur d'un phénomène plus général pour certains auteurs (Dittmann, 2005; Rader, 2004; Williams, McShane & Akers, 2000). La peur du crime est désormais une dimension émotive, au même niveau que les dimensions cognitive et comportementale (Dittmann, 2005; Rader, 2004; William & al., 2000). Ainsi, nous assistons à une évolution conceptuelle qui se retrouve dans la littérature récente sous diverses appellations : « menace de victimisation » (Rader, 2004) et l'« inquiétude face à la victimisation » (Williams & al., 2000). Pour notre part, nous l'appelons l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

---

<sup>4</sup> Dans leur ouvrage *Crime and victimization of the elderly* (1989), Fattah et Sacco regroupent les différentes opérationnalisations de la « peur du crime » retrouvées dans la littérature scientifique. La peur du crime est donc regroupée en trois catégories : cognitive, affective, comportementale (Fattah & Sacco, 1989, pp.208-210).

<sup>5</sup> La position de Rader est claire : « I argue that fear of crime should be viewed as merely one indicator of the larger construct that I call "the threat of victimization" » (Rader, 2004, p.691).

### 2.1.2. Caractéristique de la recherche

Pour conclure la position générale du problème, nous attirons l'attention sur une caractéristique probante de la recherche, à savoir qu'elle est en grande partie positiviste<sup>6</sup>. Ce constat est d'ailleurs partagé par plusieurs auteurs (Hollway & Jefferson, 1997; Pain, 2000; Rader, 2004; Sacco & Nakhaie, 2001). Mais qu'entendons-nous par « positivisme »? C'est une position philosophique et épistémologique (Lessard-Hébert, Goyette & Boutin, 1996) qui présuppose « l'observation systématique, la mesure et la répétitivité des faits [...] » (Pourtois & Desmet, 2004d) afin d'expliquer la réalité et d'en édifier des lois et des théories. Plus précisément, une démarche positiviste présente cinq caractéristiques :

- (1) Le monde social est inaccessible dans son essence, seul le monde des faits est analysable scientifiquement (phénoménalisme);
- (2) Le monde subjectif, celui de la conscience, de l'intuition, des valeurs, échappe en tant que tel à la science (objectivisme);
- (3) L'observation externe, le test empirique objectif, est le seul guide des théories scientifiques, la compréhension et l'introspection sont rejetées comme méthodes non contrôlables (empirisme);
- (4) La notion de loi générale est au centre du programme positivisme, modèle simple et efficace qui rend compte d'une classe déterminée de phénomènes (nomothéisme);
- (5) Le signe d'une connaissance vraie est sa capacité de prédiction des événements qui relèvent du champ de pertinence des lois qu'elle a établies (prévisionnisme) (Lessard-Hébert & al., 1996, p.26)

Ces caractéristiques entraînent une conception de la recherche où la simplification – de l'hétérogène à l'homogène – de la réalité est nécessaire afin d'expliquer les relations causales des faits observés (Pourtois & Desmet, 2004d).

---

<sup>6</sup> En utilisant la notion « démarche positiviste », nous nous référons à la terminologie retrouvée dans le *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* de Mucchielli (2004). Il en est de même pour la notion « démarche compréhensive ».

À la lumière de cette définition, nous posons une question : est-ce qu'une démarche positiviste est appropriée lorsqu'il est question de l'insécurité liée à la victimisation criminelle? Comme le souligne Roché :

L'équation mécanique, en postulant que l'expérience du crime provoque une peur, n'est pas nécessairement dans l'erreur. Mais, lorsqu'elle sous-entend que la peur même produite par l'expérience douloureuse est recueillie dans les réponses à un questionnaire, il y a là un pas qu'il est délicat de franchir (Roché, 1993, p.69).

Le pas semble effectivement délicat à franchir, et peu de recherches ont pris les précautions pour observer autrement l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

## **2.2. Pertinence de la recherche**

Comme nous le mentionnons jusqu'à maintenant, la recherche sur la peur du crime s'inscrit dans une démarche positiviste. Par exemple, la méthode quantitative prédomine la recherche (Christian, 2001). Selon nous, la prédominance de la démarche positiviste a des conséquences sur l'appréhension du phénomène (Pain, 2000; Rader, 2004; Sacco & Nakhaie, 2001) et, par le fait même, constituent une pertinence de recherche. En effet, malgré les nombreux résultats de la recherche, il reste que cette dernière n'a que partiellement réussi à élucider de façon convaincante la complexité de la problématique (Pain, 2000). De plus, la recherche est uniquement explicative et descriptive (Farrall, 2004), mettant ainsi en retrait la théorisation et la conceptualisation du phénomène (Hollway & Jefferson, 1997; Farrall & al. 1997; Ferraro, 1995). Rappelons que les conséquences de la démarche positiviste concernent sa prédominance dans la recherche, et non pas sa nature même.

De prime abord, il semblerait que la démarche positiviste ne permet pas de saisir les particularités de l'insécurité liée à la victimisation criminelle (Pain, 2000). Dans leur étude sur la démarche positiviste, Farrall et al. (1997) mettent en évidence que les résultats quantitatifs tirés de questionnaires sur la peur du crime peuvent être remis en question lorsqu'ils sont comparés aux résultats qualitatifs tirés d'entrevues. Pour sa part, Farrall (2004) mentionne que la méthode quantitative a des limites dans la recherche : « This is not to suggest that the fear of crime is a « poor idea », but rather that it is unrepresentable (or at least, not well representable) given current quantitative/survey approaches to the topic » (Farrall, 2004, p.167). Également, malgré l'abondance des résultats, ces derniers ne font pas consensus et, surtout, ne font pas sens (Hollway & Jefferson, 1997; Jackson, 2004; Pain, 2000). Ces divers exemples sur les conséquences de la prédominance de la démarche positiviste amènent plusieurs auteurs à soulever l'importance d'approfondir la recherche par une démarche autre que positiviste : « The challenge is not to develop more precise quantitative instrumentation, but more sensitive qualitative understanding » (Gilchrist, Bannister, Ditton & Farrall, 1998, p.296).

Depuis les dernières années, plusieurs auteurs appellent à une plus grande intégration de la démarche compréhensive dans l'étude sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle (Christian, 2001; Farrall & Gadd, 2004; Fattah & Sacco, 1989; Hollway & Jefferson, 1997; Jackson, 2004; Koskela & Pain, 2000; Martel, 1999; Pain, 1997, 2000). La démarche compréhensive met en valeur les perceptions, les sensations, les interprétations et les représentations de l'individu dans l'appréhension de la réalité (Pourtois & Desmet, 2004b). Ainsi, la démarche compréhensive valorise les aspects

dynamique, contextuel et complexe du phénomène par des données subjectives et qualitatives. Du point de vue théorique, nous retrouvons les perspectives ethnographique, ethnométhodologique, interactionniste symbolique, entre autres (Denzin & Lincoln, 2005). Nous remarquons, que la démarche compréhensive s'oppose, en quelque sorte, à la démarche positiviste (Lessard-Hébert & al., 1996; Pourtois & Desmet, 2004b). Cependant, privilégier l'une ou l'autre des démarches est, selon Boudon (1969), déraisonnable...

### **2.3. But de la recherche**

Notre but de recherche est de comprendre l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés par leurs interactions avec leur environnement. Pour ce faire, nous nous trouvons à s'inspirer de idées théoriques de l'interactionnisme symbolique (Blumer, 1969; Charon, 2001; Le Breton, 2004; Mead, 1934, 2006). Pour cette raison, nous situons notre mémoire dans le contexte des dernières années où l'appel pour une démarche compréhensive dans la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle se fait de plus en plus ressentir. Nous considérons donc que la prédominance de la démarche positiviste occasionne des limites dans l'observation de la peur du crime.

### 3. RECENSION DES ÉCRITS

Le champ de la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle a été développé au cours des quarante dernières années (Lee, 2001). Il y a plus de dix ans Hale (1996) dénombrait plus de deux cents articles sur le sujet. Quatre ans plus tard, Ditton et Farrall (2000) recensaient plus de huit cents articles...

Ce chapitre représente une recension des écrits des contours généraux de la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle. À cette fin, nous situons les limites de l'état des connaissances, en particulier les limites des études positivistes. Après avoir exposé ces limites, nous présentons notre position de recherche qui a recours à une démarche compréhensive.

#### 3.1. Collecte des écrits

Nous avons réalisé cette collecte des écrits à partir de trois types de recension. Dans un premier temps, nous avons consulté la banque de données amassée dans le cadre du projet de Beaulieu, Dubé et Cousineau. Cette banque de données contient 295 références s'étalant de 1975 à 2007 concernant l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Dans un deuxième temps, nous avons effectué une recherche sur les différentes banques de données informatisées accessibles à l'Université de Sherbrooke et à l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. Ainsi, nous avons consulté en tout

17 banques de données informatisées<sup>1</sup>. Cette consultation employait les mots clés suivants : « Fear of Crime », « Elderly », « Older People », « Insecurity » et « Qualitative Methods ». Finalement, nous avons recensé les références pertinentes contenues dans les différents ouvrages et articles consultés.

Il est essentiel d'ajouter quelques mots sur la particularité que revêt notre recension des écrits. Se situant dans une approche qualitative de recherche, notre recension a été itérative et s'est inscrit à travers l'ensemble du processus de la recherche (Deslauriers & Kérisit, 1997). Par voie de conséquence, notre recension des récrits a été bonifiée tout au long de notre démarche de recherche.

### **3.2. Recension générale des écrits**

De prime abord, ce qui ressort de la recension est la prépondérance des études transversales de type hypothético-déductive utilisant une méthode de recherche quantitative (Pain, 2000; Rader, 2004; Sacco & Nakhaie, 2001). En outre, Fattah (1993) insiste sur le fait que la majorité des études sont descriptives, c'est-à-dire qu'elles tentent de démontrer les relations causales entre la variable dépendante de la peur du crime et des variables indépendantes. Pour tout dire, et risquant de nous répéter, notre recension des écrits démontre la prédominance de la démarche positiviste dans la recherche.

---

<sup>1</sup> Academic search complete, Business source complete, CBCA complete, CINAHL, ERIC, FRANCIS, MEDLINE, ProQuest dissertations and theses, PsycARTICLES, PsycINFO, Repère, Social work abstracts, SocINDEX, Source de l'ICIST, Web of science, Ageline, et Embase.

D'après Fattah (1993), la recherche sur la peur du crime peut être regroupée selon trois catégories de variables indépendantes. D'abord, nous retrouvons des « variables personnelles » comme l'âge (Acierno & al., 2004; Tulloch, 2000), le sexe (Ferraro, 1995; Sutton & Farrall, 2005), l'origine ethnique (Chadee, 2003; Ortega & Myles, 1987), la victimisation antérieure (Parker & Ray, 1990; Sacco, 1990), le risque perçu (Jackson, 2004; Mesch, 2000), les habitudes de vie (Hennen & Knudten, 2001), la santé psychologique (Beaulieu & al., 2003) ou la santé physique (Stiles, Halim & Kaplan, 2003). Ensuite, nous avons des « variables environnementales », à savoir le type d'habitation (Clarke & Lewis, 1982; Moulton, 1996), l'état des lieux (Cozens, Hillier & Prescott, 2002; Ferraro, 1995) et le niveau de sécurité environnant (Chadee, 2003; Perkins & Taylor, 1996). Finalement, des « variables sociales » telles que la taille de la communauté (Sundeen & Mathieu, 1976), l'urbain et le rural (Hraba, Lorenz & Radloff, 2002; Kennedy & Krahn, 1984), l'homogénéité de la communauté (Taylor, Evans & Fraser, 1996), les médias (Fishman, 1978; Romer, Jamieson & Aday, 2003) ou le type de crime (Rountree, 1998).

Ce qui caractérise aussi notre recension des écrits ce sont les résultats contradictoires entre les études. Il suffit de donner comme exemple les résultats sur le rapport entre l'âge et la peur du crime. Pour certaines études les aînés ont plus peur du crime que les autres catégories d'âges (Clarke & Lewis, 1982; Clemente & Kleiman, 1976; Hennen & Knudten, 2001; Killias & Clerici, 2000; Robert, 2001). Par contre, d'autres études contredisent ce résultat (Chadee & Ditton, 2003; Fattah & Sacco, 1989; Ferraro, 1995; Ferraro & Lagrange, 1992; Lagrange & Ferraro, 1987; McCoy, Wooldredge, Cullen,

Dubeck & Browning, 1996; Pain, 2000; Skogan, 1993; Sutton & Farrall, 2005; Tulloch, 2000; Yin, 1980). Nous retrouvons ce genre de contradiction sur l'ensemble des variables sociodémographiques (Bergeron, 2006).

En ce qui nous concerne, les contradictions entre les résultats ont l'effet de rendre la problématique ambivalente. Cette dernière tient de la rencontre entre la complexité du phénomène et la démarche de recherche mise en œuvre pour l'appréhender. En effet, la démarche positiviste envisage la réalité de façon homogène (Pourtois & Desmet, 2004d). Cependant, l'insécurité liée à la victimisation criminelle est loin d'être un phénomène homogène selon plusieurs auteurs (Pain, 2001; Tulloch, 2003; Whitley & Prince, 2005). À notre sens, l'ambivalence de la problématique découle des limites de la démarche de recherche utilisée par les chercheurs. Cette idée est centrale pour bien comprendre notre position prise à travers notre mémoire.

### **3.3. Limites d'une démarche positiviste**

En principe, la démarche positiviste envisage la réalité comme étant accessible par des phénomènes factuels. La recherche doit donc cerner empiriquement la réalité par des méthodes objectives, le plus souvent quantitatives. Ces caractéristiques de la démarche positiviste soulèvent des critiques au sein de la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Plusieurs études démontrent qu'il y a des limites dans la démarche positiviste (Ferraro, 1995; Lee, 2001; Rader, 2004; Tulloch, 2003; Yin, 1980). Selon Fattah et Sacco : « Many limitations characteristic of the fear of crime literature may derive from the fact that research in this area has been limited methodologically »

(Fattah & Sacco, 1989, p.211). Quelles sont donc les principales limites de la démarche positiviste dans la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle?

Fattah (1993) identifie neuf limites aux études sur la peur du crime :

- (1) un manque de définition rigoureuse du phénomène de la peur du crime;
- (2) une confusion entre la notion de peur et d'autres notions comme l'inquiétude, l'angoisse, l'anxiété, etc.;
- (3) une difficulté à ordonner les relations entre les variables, c'est-à-dire à cerner la variable indépendante;
- (4) une difficulté à englober les différents types de crime afin de déterminer la nature de la peur;
- (5) un échec à distinguer les effets et les conséquences de chacune des variables du phénomène;
- (6) un excès de confiance envers la fidélité et la validité des échelles de mesure et la capacité du répondant à mesurer précisément sa peur;
- (7) des faiblesses dans les trois mesures principales du phénomène, à savoir les mesures cognitive, émotionnelle et comportementale;
- (8) une inadéquation des réponses entre les questions fermées et les questions ouvertes;
- (9) un manque de théorisation du phénomène (Fattah, 1993, p.45-54).

Ces constats amènent Fattah à conclure que la démarche utilisée dans les diverses études n'ont mené qu'à une description des individus vivant l'insécurité, sans pour autant permettre de comprendre pourquoi ces individus la vivent. Fattah conclue que les

connaissances actuelles ont de la difficulté à situer les sources de l'insécurité. À notre sens, la majorité des études n'a pas aussi permis de répondre à la question : comment se vit l'insécurité chez l'individu? Et de considérer ainsi l'insécurité comme un phénomène normal.

Dans un même effort que Fattah (1993), Farrall et al. (1997) soulignent que la démarche de recherche utilisée entraîne des limites aux plans :

- (1) conceptuel;
- (2) épistémologique;
- (3) opérationnel;
- (4) technique.

Au plan conceptuel, peu d'études s'accordent sur la définition de la peur du crime. Ce constat est partagé par de nombreux autres auteurs (Dubow, McCabe & Kaplan, 1979; Ferraro, 1995; Rader, 2004; Skogan, 1993; Yin, 1980). Aussi, pour plusieurs auteurs la définition comprend des dimensions physiologique (Fattah & Sacco, 1989), psychologique (Beaulieu & al., 2003) – voire psychanalytique (Hollway & Jefferson, 1997) – et comportementale (Sacco & Nakhaie, 2001). Par conséquent, la comparaison entre les résultats est problématique, car la mesure prise de la peur et les analyses faites des diverses dimensions ne sont pas homogénéisées (Farrall & al., 1997).

Au plan épistémologique, Farrall et al. (1997) proposent une réflexion sur l'objectivation et la subjectivation de la peur du crime. Selon eux, la démarche positiviste impose une objectivation de la réalité au détriment de la réalité subjective de l'individu. La

réflexion de Roché (1993) abonde dans ce sens lorsqu'il mentionne que c'est à travers des questionnaires à questions fermées que l'individu doit traduire son expérience de la peur du crime. Comme le laissent entendre certains auteurs, cette manière de recueillir les données occasionne non seulement la disparition de la signification du réel chez l'individu, mais aussi la construction statique de la réalité (Farrall & al., 1997; Fattah & Sacco, 1989). Somme toute, l'expérience de l'individu ne peut qu'être traduite et interprétée qu'à travers un choix de réponses préétablis.

Au plan opérationnel, les concepts créent une limitation dans l'expérience de l'individu, car ils ne permettent pas de tenir compte des contextes de l'expérience comme le temps et l'espace où se manifeste la peur du crime (Farrall & al., 1997).

Au plan technique, les auteurs critiquent les limites induites par l'utilisation de questions fermées. Ce genre de questions dirige l'individu à des types de réponses précises. Pour cette raison, nous pouvons interroger l'utilité des questions fermées dans leur capacité à mesurer la richesse de l'expérience.

Farrall et al. (1997) et Fattah (1993) ne sont pas les seuls à poser un regard critique sur la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Plusieurs autres études permettent de confirmer les limites déjà mentionnées et d'identifier d'autres limites (Christian, 2001; Farrall, 2004; Ferraro, 1995; Ferraro & Lagrange, 1987; Lagrange & Ferraro, 1987; Rader, 2004; Roché, 1993; Williams & al., 2000; Yin, 1980).

En conclusion, nous voulons souligner que les limites attribuées à la démarche positiviste ne discréditent pas les efforts réalisés par la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Depuis les quarante dernières années, la recherche a permis de réaliser des avancements notoires dans l'explication et la compréhension du phénomène. Les limites illustrent plutôt la nécessité d'une complémentarité entre les démarches positiviste et compréhensive, c'est-à-dire la nécessité d'un enrichissement réciproque (Pirès, 1997a). Enfin, nous devons nous demander à quel niveau la démarche compréhensive peut-elle « enrichir » la recherche?

### **3.4. Valeur d'une démarche compréhensive**

Au courant des vingt dernières années, la nécessité d'une démarche compréhensive a été maintes fois avancée par nombre de chercheurs (Farrall & Gadd, 2004; Koskela & Pain, 2000, Pain, 1997; Tulloch & al., 1998). En conséquence de cet appel, nous remarquons depuis les dernières années que plusieurs études utilisent la démarche compréhensive. Pour faire état des études compréhensives, nous traçons d'abord un portrait du développement de la démarche dans la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Ensuite, nous présentons les études compréhensives s'intéressant au phénomène.

#### **3.4.1. Développement de la démarche compréhensive**

Au sein de la littérature, la référence à la démarche compréhensive se fait à travers son caractère méthodologique, soit la méthode qualitative. Pour cette raison, nous retrouvons plusieurs études qui demandent la mise en œuvre d'une recherche qualitative sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

Précédemment, nous avons constaté qu'à la fin des années quatre-vingt la démarche positiviste était de plus en plus critiquée (Fattah & Sacco, 1989). Compte tenu des critiques, l'appel à une démarche compréhensive se dessina dans la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle :

« [...] there has been relatively little attention paid to question of process; that is in which fears of crime change and develop [...] While more qualitative methodologies have been used by some investigators [...], the potential of such approaches has yet to be exploited » (Fattah & Sacco, 1989, p.211).

La démarche compréhensive apparaît dans ce contexte où la démarche positiviste est critiquée méthodologiquement et épistémologiquement (Hollway & Jefferson, 1997; Pain, 2000; Rader, 2004) et que certains auteurs demandent une complémentarité entre les deux démarches (Ditton, Khan & Chadee, 2005; Martel, 1999).

Au courant des années quatre-vingt-dix, cette demande s'accroît et nous voyons apparaître plusieurs études s'opposant épistémologiquement et méthodologiquement à la démarche positiviste. L'attention est portée sur l'intégration de la démarche compréhensive dans la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Pain affirme :

« In depth research on fear of crime among elderly men and women, perhaps employing **qualitative methodology as the main research tool**, would be valuable in enabling a better understanding of the extent, effects, and perceptions of crime against elderly people [c'est nous qui soulignons] » (Pain, 1995, p.595).

Cette position est partagée par Martel : « Les études sur la peur du crime privilégient presque exclusivement les techniques quantitatives [...] Il y aurait certainement lieu d'utiliser aussi d'autres approches, plus qualitatives » (Martel, 1999, p.8). En ce qui concerne les études compréhensives réalisées à cette période, nous retrouvons les études

de Hanrahan (1990), Moulton (1996) et Pain (1997). Mentionnons en revanche que malgré un agrandissement de l'espace accordé à la démarche compréhensive, cette dernière se voit toutefois reléguer à un rôle de second plan dans la recherche. De plus, les études compréhensives sont peu répandues dans la recherche, et spécialement dans la recherche gérontologique. Jennett nous signale : « Although there are many calls in the literature for the latter [qualitative studies] there were few studies found in the literature audit » (Jennett, 1998, p.32).

C'est au début des années deux mille que nous observons de plus en plus d'études compréhensives sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Selon Pain, ces études : « [...] are growing in number, have raised new issues and challenged a number of long-standing assumptions and, when considered together, are capable of providing theoretical support about the nature and causation of fear of crime » (Pain, 2000, p.369). Cet accroissement est souligné par plusieurs autres auteurs (Allen, 2002; Christian, 2001; Cozens & al., 2002; Eckert, 2004) et permet à la recherche d'envisager le phénomène de façon dynamique (Koskela & Pain, 2000).

En résumé, après un début timide dans les années quatre-vingt-dix, les études compréhensives apparaissent dans le paysage de la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle dans les années deux mille. Nous proposons à travers les prochaines pages d'illustrer les études compréhensives que nous avons recensées.

### 3.4.2. Études compréhensives

Dans la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle nous relevons peu d'études compréhensives, et cela tant auprès d'échantillons génériques qu'âgés<sup>2</sup>. Nous proposons de mettre l'emphase sur certaines caractéristiques de la démarche compréhensive afin de présenter notre recension. Ainsi, nous croyons pouvoir soulever l'originalité d'une démarche compréhensive dans la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

#### 3.4.2.1. *Subjectivité*

L'individu est un sujet actif et réflexif dans la société (Blumer, 1969). Il engage des interactions avec autrui sur la base d'intention, d'appréhension, de sélection et d'intérêt, entre autres (Laperrière, 1997; Le Breton, 2004). Pour ces motifs, la démarche compréhensive porte une attention à la subjectivité de l'individu à travers ses positions épistémologique, méthodologique et théorique. Plusieurs études ont exploré l'importance de la subjectivité sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle (Eckert, 2004; Moulton, 1996; Rader, 2005; Snedker, 2006).

Moulton (1996) étudia l'incidence de la peur du crime sur les habitudes de vie de quatre aînés âgés entre 60 et 92 ans. Bien que le nombre de participants soit restreint, il reste néanmoins que l'échantillon a des caractéristiques particulières. En effet, ces aînés vivent dans un quartier très violent aux États-Unis, et trois d'entre eux ont été victimes

---

<sup>2</sup> Nous avons rencontré dix-huit études compréhensives et plus d'une centaine d'études positivistes lors de notre recension exhaustive des écrits. Se référer aux annexes A et B pour une synthèse des dix-huit études compréhensives recensées.

d'un acte criminel violent. À travers les entretiens semi-dirigés, Moulton dégage non seulement l'importance de l'expérience personnelle dans la construction de la peur du crime, mais aussi le rôle de la représentation personnelle de cette expérience. Cette construction de la peur du crime s'accomplit par la rencontre entre l'expérience personnelle et la subjectivité de l'individu. Cette rencontre entraîne des trajectoires différentes selon l'individu dans les habitudes de vie. De plus, Moulton attire l'attention sur le parcours de vie particulier des individus dans la construction de la peur du crime (Moulton, 1996). Pour notre part, l'étude de Moulton (1996) démontre que la subjectivité de l'individu se transforme à travers les expériences et le parcours de vie. Ainsi, la subjectivité de l'individu doit être envisagée à travers le mouvement du parcours de vie.

La subjectivité se transforme au courant du vieillissement. L'étude d'Eckert (2004) met l'emphase sur l'expérience de la vieillesse dans la construction de la peur du crime. Cette étude ressort le rôle de la peur du crime dans la réorganisation de la vie quotidienne des aînés. L'étude se déroule dans la ville de Porto Alegre au Brésil. Les résultats sont partagés entre diverses lignes narratives des récits de vie recueillies. Tout d'abord, nous remarquons que l'expérience du vieillissement est liée à l'évolution des environnements physique et social de la ville de Porto Alegre. Ainsi, la personne âgée se sent « [...] de plus en plus isolée des dynamiques interactives (les rapports de voisinage, la libre promenade, la marche oisive) » (Eckert, 2004, p.135) dû à la transformation du quartier et à son vieillissement personnel. Il est donc plausible de parler d'une transformation de l'interaction entre l'individu et son environnement

physique dû à la vieillesse. Ensuite, nous retrouvons un sentiment d'appréhension chez l'aîné face au vieillissement et à la transformation de son environnement. Ces résultats nous montrent que la peur du crime doit se comprendre à travers le passage du temps, c'est-à-dire le vieillissement personnel et la transformation des environnements physique et social. Signalons que peu d'études recensées se sont intéressées à l'expérience de la vieillesse vécue dans la construction de la peur du crime (Pain, 1997).

Pour nous résumer, la subjectivité individuelle rend la peur du crime tributaire des expériences personnelles, du parcours de vie de l'individu et des environnements physique et social. L'insécurité liée à la victimisation criminelle doit s'apprécier par les propos de l'individu afin de rendre compte de la subjectivité du phénomène. Outre l'étude d'Eckert (2004), aucune autre étude compréhensive n'a abordé la dynamique chez l'individu entre l'interaction et la construction de la subjectivité.

#### *3.4.2.2. Signification*

Pour la démarche compréhensive nous devons saisir les phénomènes par la subjectivité de l'individu. Cette caractéristique induit la notion de signification. Ainsi, l'individu se représente et interprète le monde qui l'entoure. Il lui donne un sens. L'un des exemples les plus frappants nous est donné par Blumer, où l'arbre prend un sens différent si nous sommes un botaniste, un poète ou un bûcheron (Blumer, 1969). La signification est mise en valeur dans plusieurs études compréhensives sur la peur du crime (Allen, 2002; Cozens & al., 2002; Koskela & Pain, 2000; Pain, 1995; Tulloch, 2000).

L'étude à devis mixte réalisée par Koskela et Pain (2000) permet d'explorer l'interaction entre la représentation personnelle de l'environnement physique et la peur du crime chez des femmes britanniques. Les résultats montrent que la peur du crime n'est pas construite en rapport avec l'environnement physique, mais est construite par les représentations de cet environnement qu'à l'individu. Cette conclusion est partagée par l'étude de Cozens et al. (2002). Dans l'ensemble, ce qui ressort de cette étude auprès de quarante aînés est que les représentations du design résidentiel jouent un rôle dans la construction de la peur du crime. Entre autres, plus la représentation du design est négative, plus nous sommes en présence de la peur du crime. Chacune de ces deux études mettent l'accent sur la représentation personnelle de l'environnement physique, mais n'interrogent pas les représentations de l'environnement social. Qu'en est-il de l'interaction avec autrui?

Dans un article publié en 2000, Tulloch propose de regarder la signification de la peur du crime selon l'âge des individus. Pour ce faire, l'auteure réalise des *focus groups* et des entretiens auprès de 148 Australiens âgés entre 16 et 85 ans. Les résultats montrent que les individus considèrent l'Australie comme étant plus dangereuse et plus violente qu'auparavant. Quant bien même cette représentation, les individus mentionnaient du même coup qu'ils se sentaient en sécurité à la maison. En particulier, les aînés expliquaient que leur sentiment de sécurité était un effet de leur conduite préventive dans la vie quotidienne. D'une façon générale, nous pouvons dire que chez l'individu l'environnement quotidien a la signification de « sécurité » et de « contrôle », tandis que l'environnement générique signifie l'« insécurité » et l'« incontrôlable ».

En somme, bien saisir les représentations individuelles des aînés est primordial dans l'étude de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Nous avons vu le rôle des représentations sur la construction du sentiment d'insécurité. Cependant, aucune étude recensée ne s'est arrêtée à interroger les représentations de l'environnement social.

#### 3.4.2.3. *Hétérogénéité*

La subjectivité et la signification dépendent de l'individu. Or les individus ne se ressemblent pas. Il est donc normal d'envisager l'insécurité liée à la victimisation criminelle comme un phénomène hétérogène. Les études compréhensives mettent en valeur cette caractéristique d'hétérogénéité (Allen, 2002; Christian, 2001; Eckert, 2004; Gilchrist & al., 1998; Pain, 1995; Tulloch, 2003; Whitley & Prince, 2005).

Les entretiens menés par Gilchrist et al. (1998) auprès d'un échantillon générique font remettre en question la conclusion communément admise dans la recherche que la peur du crime varie selon le genre de l'individu<sup>3</sup>. D'après les auteurs, cette conclusion est construite sur un stéréotype sexiste. En effet, leurs résultats montrent que les hommes et les femmes ne peuvent être considérés comme des groupes homogènes et distincts, car il existe des variations interindividuelles dans chacun des groupes (Gilchrist & al., 1998). L'étude de Rader (2005) arrive aux mêmes conclusions que Gilchrist et al. (1998). Nous

---

<sup>3</sup> La conclusion communément admise est que les femmes ont plus peur du crime que les hommes.

voyons qu'il est nécessaire de comprendre l'insécurité liée à la victimisation criminelle à travers l'hétérogénéité des individus afin de saisir la profondeur du phénomène.

Le rôle de l'hétérogénéité au sein de la peur du crime est mis en évidence à travers les conclusions de Tulloch (2003). Cette étude tente d'examiner si les individus qui répondent différemment à un ensemble de questions standardisées à propos de l'insécurité liée à la victimisation criminelle expliquent et justifient leurs réponses de multiples façons avec diverses constructions d'eux-mêmes et de leur réalité sociale (Tulloch, 2003). Pour ce faire, l'auteure a réalisé des entretiens et des *focus groups* auprès de 133 individus âgés entre 16 à 85 ans. L'analyse discursive des entretiens conduit à diviser l'échantillon initial en quatre groupes narratifs :

- (1) les individus bien protégés,
- (2) les individus vigilants,
- (3) les individus gestionnaires du risque, et
- (4) les individus assiégés.

Chaque groupe présente des caractéristiques particulières d'un discours narratif. Ce qui attire notre attention dans les résultats c'est que non seulement il y a une hétérogénéité dans l'échantillon initial, mais qu'au sein de cette hétérogénéité il y a une variabilité. En effet, le discours narratif d'un individu varie selon des contextes temporel, géographique et social. Cette hétérogénéité des individus et cette variabilité du discours narratif illustre la complexité et le mouvement du phénomène (Tulloch, 2003). Dans une autre étude, Tulloch (2000) montre des exemples reflétant la diversité de la construction de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Elle souligne que le sentiment de sécurité

pour un groupe peut représenter un sentiment d'insécurité pour un autre groupe. Elle prend l'exemple de la police, qui représente un sentiment de sécurité pour la majeure partie de la population, mais représente un sentiment d'insécurité pour des individus marginaux (jeunes de rues, itinérants, etc.). Ainsi, l'hétérogénéité des groupes sociaux amènent différentes définitions du sentiment d'insécurité (Tulloch, 2000).

En résumé, c'est la différence entre les individus qui compose l'hétérogénéité. Selon nous, ce qui le plus surprenant c'est l'impact de la variation contextuelle chez l'individu sur sa conduite et sa construction du sentiment d'insécurité. Cette hétérogénéité et cette variation nous obligent à regarder l'insécurité comme un phénomène dynamique.

#### *3.4.2.4. Contexte*

Nous venons de voir que l'hétérogénéité est variable selon le contexte, c'est-à-dire selon les « [...] circonstances dans lesquelles un fait s'est produit, nécessaires à sa compréhension » (Grawitz, 2000, p.90). La démarche compréhensive met en valeur cette notion de contexte afin d'appréhender le phénomène (Allen, 2002; Christian, 2001; Pain, 1995, 1997; Paquin, 2006; Tulloch, 2000)

Le contexte joue un rôle important dans la construction et la compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Pain (1995, 1997) a mené plusieurs études sur cette caractéristique. Tout d'abord, elle a réalisé des entretiens auprès d'aînés britanniques sur le contexte temporel de la peur du crime (Pain, 1995). L'auteure montre que les expériences personnelles tirées du parcours de vie de l'individu

contribuent à la construction de la peur du crime. En partie, la peur du crime chez les femmes âgées est influencée par les souvenirs des expériences violentes et d'harcèlements qui ont pris place au courant de la vie (Pain, 1995). Ces expériences personnelles constituent non seulement un contexte personnel, voire un rapport au temps, mais aussi un contexte historique. En effet, Pain rappelle que le statut de la femme âgée s'insère historiquement dans une société patriarcale et que la peur du crime doit être considérée à travers cette considération. Sans doute faut-il tenir compte du contexte temporel dans la construction de la peur du crime, mais selon nous, il est davantage intéressant de comprendre l'interaction entre le temps et l'individu dans la peur du crime. Autrement dit, le temps joue sur l'individu, mais l'individu ne peut-il pas jouer sur le temps?

Ensuite, Pain (1997) s'est intéressée à saisir la définition et la signification du crime chez les aînés en liens avec le contexte géographique. Les résultats montrent la complexité du jeu entre l'âge et la peur du crime. Par exemple, la vulnérabilité induite à la vieillesse entraîne l'apparition de la peur du crime chez l'aîné dans des contextes géographiques spécifiques. La peur du crime n'est pas la même dans un espace privé, comme le domicile, que dans un espace public, comme un parc. Ces résultats amènent Pain à affirmer que l'âgisme contribue à la construction de l'insécurité liée à la victimisation criminelle, car elle façonne la représentation qu'a l'aîné de lui-même et des lieux qu'il fréquente. Si tel est le cas, l'interaction avec autrui devrait contribuer à l'âgisme et à la construction du phénomène.

L'étude de Christian (2001) auprès de vingt femmes âgées de 65 ans et plus montre que la peur du crime est presque qu'inexistante dans la vie quotidienne des individus. Les justifications fournies par les femmes âgées étaient qu'elles ne se percevaient pas à risque personnellement, qu'elles utilisaient des techniques de prévention, qu'elles avaient confiance en la vie et la foi en Dieu et qu'elles considéraient l'importance du destin dans leur vie (Christian, 2001). Ces éléments font ressortir l'importance de la vie quotidienne comme contexte dans la compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

Plus loin de nous, l'étude d'Allen (2002) élargie la sphère d'influence du contexte sur la peur du crime. Cette étude a été menée auprès de quinze femmes « blanches » en Afrique du Sud. Elle a tenté de comprendre les attitudes, les croyances et les représentations qu'ont ces femmes sur les individus de « race noire » et la peur du crime. Plus précisément, l'auteur s'est intéressé aux représentations interraciales et à leurs impacts sur les liens interraciaux. Les résultats montrent qu'il est important de considérer les contextes sociaux, culturels, historiques et économiques sur la construction de la peur du crime.

Dans l'ensemble, nous ne pouvons pas sortir l'individu de ce qui l'entoure. Le contexte prend de nombreuses formes si nous nous fions aux études recensées. Il est donc primordial de tenir compte des circonstances entourant la construction du sentiment d'insécurité.

### 3.5. Conclusion

En conclusion, le développement de la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle passe avant tout par une démarche positiviste. Cependant, il a été aussi démontré que cette démarche a ses limites dans la compréhension du phénomène. C'est en partie pour cette raison que nous voyons apparaître dans les dernières années des études compréhensives. Les résultats de ces études soulignent la valeur heuristique d'une démarche compréhensive.

Compte tenu de cette recension, où se situe l'originalité de notre mémoire? En premier lieu, les études compréhensives sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle sont quasi inexistantes au Québec. Nous disons quasi inexistante, car nous avons recensé qu'une étude, soit celle de Paquin (2006), qui propose une démarche compréhensive<sup>4</sup>. Notre mémoire vient donc combler un espace dans la recherche sur la peur du crime au Québec. En deuxième lieu, des dix-huit études compréhensives recensées, seulement six études ont un échantillon âgés (Christian, 2001; Cozens & al., 2002; Eckert, 2004; Hanrahan, 1990; Moulton, 1996; Pain, 1997). Il convient d'affirmer que notre mémoire consolide la recherche compréhensive sur la peur du crime chez les aînés. En dernier lieu, aucune étude compréhensive recensée n'a pour perspective théorique l'interactionnisme symbolique<sup>5</sup>. Par conséquent, nous croyons que notre mémoire va

---

<sup>4</sup> Cette étude s'intéresse au processus cognitif entourant le risque à la victimisation et le sentiment d'insécurité (Paquin, 2006).

<sup>5</sup> Nous ne retrouvons que l'étude d'Eckert (2004) qui s'intéressait à l'interaction entre l'aîné et son environnement, mais dans une perspective phénoménologique.

permettre d'élargir les connaissances sur le phénomène en mettant l'emphase sur la construction de l'interaction.

En raison de ces trois motifs, notre mémoire vise d'abord à saisir les représentations personnelles des aînés québécois sur le sentiment d'insécurité liée à la victimisation criminelle. De plus, nous regardons les interactions entre l'aîné et son environnement social dans la construction du sentiment de l'insécurité. Nous tenterons de répondre à la question suivante : comment les interactions contribuent aux significations quotidiennes du sentiment d'insécurité liée à la victimisation criminelle dans la vie des aînés?

#### **4. PERSPECTIVE THÉORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL**

Dans ce chapitre, nous traitons de notre perspective théorique et de notre cadre conceptuel. Tout d'abord, nous présentons la perspective théorique en justifiant notre choix et en expliquant les idées principales. Ensuite, nous décrivons notre cadre conceptuel, c'est-à-dire que nous définissons les concepts utilisés pour notre mémoire. À notre sens, ces exercices sont nécessaires afin de préciser notre démarche compréhensive.

##### **4.1. Perspective théorique**

Notre perspective théorique est l'interactionnisme symbolique. Cette perspective correspond à un courant d'idées qui privilégie la compréhension des significations construites lors des interactions entre les individus (Berthelot, 1999).

Avant d'entreprendre la définition de l'interactionnisme symbolique, nous croyons qu'il est nécessaire de justifier les raisons de notre choix et sa pertinence pour la problématique de recherche. Nous répondons donc à la question : pourquoi s'attarder à l'interactionnisme symbolique dans la compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés?

##### **4.1.1. Justification**

Le choix de l'interactionnisme symbolique comme perspective théorique repose sur trois raisons. D'abord, du point de vue épistémologique, l'interactionnisme symbolique se situe dans une démarche compréhensive. En effet, comme le mentionne Charon,

« Symbolic interactionism in studying the human being believes it is very important to move from mechanical models of causation (characteristic of natural science) to processual models » (Charon, 2001, p.209). Ensuite, du point de vue méthodologique, l'interactionnisme symbolique est grandement associé à la méthode qualitative. Selon Le Breton, « Les outils quantitatifs sont peu utilisés par les interactionnistes car ils uniformisent les acteurs sous une forme contraire au souci de la singularité du sens qui anime leur démarche » (Le Breton, 2004, p.169). Finalement, du point de vue personnel, nous nous intéressons tout simplement à l'interactionnisme symbolique et à ses acquis théoriques et méthodologiques.

#### 4.1.2. Idées principales

Le développement des idées sur l'interactionnisme symbolique est une combinaison de plusieurs auteurs qui s'étendent depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Le Breton (2004) soutient que les prémisses de l'interactionnisme symbolique se situent à la croisée des idées de Georg Simmel (1858-1918), du pragmatisme américain de William James (1842-1910) et de John Dewey (1859-1952), et de la sociologie de l'École de Chicago, notamment les réflexions de Charles Horton Cooley (1864-1929), William Isaac Thomas (1863-1947) et Robert Ezra Park (1894-1944). Malgré que ces différents auteurs aient favorisé l'émergence du courant interactionniste (Charon, 2001), il reste que c'est à Georges Herbert Mead et à Herbert Blumer que nous devons respectivement l'exposition de l'édifice conceptuel et la création du courant de pensée (Le Breton, 2004). Nous présentons donc les idées principales chez ces deux auteurs.

#### 4.1.2.1. Georges Herbert Mead (1863-1931)

Nous présentons les conceptions meadiennes que nous jugeons importantes pour comprendre la peur du crime différemment. Pour ce faire, nous nous référons à son ouvrage posthume *Mind, Self and Society* (1934)<sup>1</sup>. Dans cet ouvrage, Mead expose les idées principales qui soutiendront la création de la perspective théorique trente ans plus tard par Blumer (1969).

Le projet transcendant l'ouvrage *Mind, Self and Society*, c'est la naturalisation de l'esprit humain. Cefai et Quéré insistent sur ce fait : « [...] il fallait resituer le Self et l'esprit dans leur environnement, montrer leur émergence au cœur des conduites et des actions et reconstituer le processus social dont ils sont le produit » (Cefai & Quéré, 2006, p.18). Pour y arriver, Mead part du principe que la société se compose d'individus interagissant les uns avec les autres. De prime abord, l'interaction prend la forme d'une « impulsion ». Ce que Mead entend par « impulsion » c'est la disposition de l'individu à répondre d'une certaine façon à une certaine sorte de stimulus (Mead, 2006). Cependant, l'interaction entre deux individus, c'est-à-dire l'« acte social », ne se restreint pas à l'« impulsion ». En effet, nous retrouvons aussi l'« attitude », à savoir la disposition de l'individu à répondre d'une manière régulière et réglée à une certaine sorte de stimulus. L'« attitude » est une manifestation, en quelque sorte, de ce

---

<sup>1</sup> Se référer à *Mind, Self and Society* pour présenter les idées de Mead comporte deux limites que nous jugeons importantes de souligner. Premièrement, l'ouvrage posthume *Mind, Self and Society* est un amalgame construit par Charles W. Morris en 1934 à partir des notes d'étudiants et d'articles publiés par Mead. Deuxièmement, les efforts déployés par Morris dans l'édition de l'ouvrage posthume ont transformé, tant par soustraction que par addition, plusieurs éléments de la pensée de Mead (Cefai & Quéré, 2006). Ces deux limites invitent donc le lecteur à faire preuve de prudence dans l'authenticité de la pensée de Mead à travers les lignes de *Mind, Self and Society*.

qu'appelle Mead l'« Autrui généralisé », c'est-à-dire la « [...] communauté organisée ou le groupe social [...] » (Mead, 2006, p.223). Ainsi, nous pouvons dire que l'« impulsion » constitue en quelque sorte l'aspect comportemental de l'« acte social » et l'« attitude » l'aspect social.

Outre les éléments d'« impulsion » et d'« attitude » caractérisant l'interaction, Mead souligne l'importance de la réciprocité des actions chez les individus. Comme le résume Cefaï et Quéré :

L'action d'un individu suscite une réponse appropriée chez un autre, cette réponse devenant à son tour un stimulus pour le premier. À travers leurs ajustements réciproques dans l'interaction, orientés vers l'accomplissement de la tâche commune, ils en viennent à partager un sens commun dans une situation sociale » (Cefaï & Quéré, 2006, p.24-25).

Nous retrouvons cet élément de réciprocité sous la notion meadienne de « conversation de gestes ». Pour qu'il y ait « conversation de gestes », il faut être en présence d'« [...] une situation dans laquelle certaines parties de l'acte deviennent un stimulus pour l'autre organisme qui ajuste ses réponses; lesquelles, à leur tour, deviennent un stimulus pour le premier organisme [...] » (Mead, 2006, p.132). Néanmoins, ce qui caractérise l'être humain selon Mead, c'est sa capacité de transformer ces gestes en « symboles signifiants ». C'est par le langage, qui incite l'utilisation de la symbolique, qu'apparaît le « symbole signifiant ». Plus précisément, « les gestes deviennent des symboles signifiants quand ils font naître implicitement chez l'individu qui les accomplit la même réponse qu'ils font naître explicitement – ou qui sont censés faire naître – chez ceux à qui ils s'adressent » (Mead, 2006, p.135).

Le « symbole signifiant », c'est-à-dire la propension de l'individu à se mettre à la place de l'autre dans l'interaction, est la condition nécessaire pour qu'il y ait l'apparition du « Soi ». Le « Soi » n'est pas substantif par nature; il est cognitif (Le Breton, 2004).

Selon Cefaï et Quéré, le rôle du « Soi » est :

« [...] d'agir intelligemment, de s'ajuster du mieux possible aux conditions de l'environnement naturel et social et aux modes de comportement des choses et des personnes. Il rend possible la pensée et l'enquête, là où elles sont requises, pour résoudre des situations problématiques et réduire les conflits entre impulsions et attitudes » (Cefaï & Quéré, 2006, p.51).

Pour remplir ce rôle, le « Soi » se constitue une dialectique entre le « Je » et le « Moi ». Succinctement, le « Je » est la réponse de l'individu aux « attitudes » des autres. Autrement dit, le « Je » est la « singularité » et la « manière d'agir » de l'individu (Le Breton, 2004). Quant à lui, le « Moi » est l'ensemble des attitudes organisées des autres dont l'individu s'approprie pour lui-même (Mead, 2006). Bref, le « Je » est la réponse que le « Soi » fait au « Moi » (Cefaï & Quéré, 2006).

Nous concluons la conceptualisation de la pensée de Mead sur l'importance de l'« image » dans l'« acte social ». Comme le rappelle Mead, le stimulus retrouvé lors de l'interaction n'est pas forcément constitué par un individu. En effet, malgré l'absence d'objet de stimulation, nous pouvons toujours retrouver un « contenu sensible » ayant un rôle dans l'« acte social » : « Introduites dans la réflexion, les images servant à sélectionner des cours d'action, à travers la représentation de leurs résultats, mais aussi à reconstruire le champ de stimulation » (Cefaï & Quéré, 2006, p.31). Par conséquent, l'individu n'interagit pas seulement auprès d'objets concrets, mais peut aussi interagir auprès d'objets abstraits.

#### 4.1.2.2. Herbert Blumer (1900-1987)

Herbert Blumer est celui qui a créé la notion d'interactionnisme symbolique. C'est dans un article publié en 1937 que Blumer emploie pour la première fois le néologisme « interactionnisme symbolique » (Le Breton, 2004). Mais c'est par son ouvrage *Symbolic Interactionism: Perspective and Method* (1969) que Blumer marque le développement de l'interactionnisme symbolique. Nous pouvons donc dire que Blumer est le fondateur, en quelque sorte, de l'interactionnisme symbolique. Afin de situer sa pensée, nous nous référons à cet ouvrage fondateur.

Dès les premières pages de l'ouvrage, Blumer expose clairement sa conception personnelle de l'interactionnisme symbolique. En effet, Blumer pose trois prémisses qui supportent l'ensemble de la perspective, à savoir :

- 1) [...] human beings act toward things on the basis of the meanings that the things have for them;
- 2) [...] the meanings of such things is derived from, or arises out of, the social interaction that one has with one's fellow;
- 3) [...] these meanings are handled in, and modified through, an interpretative process used by the person in dealing with the things he encounters (Blumer, 1969, p.2).

La première prémisses signifie que le monde est composé d'« objets » (Blumer, 1969). Ces objets sont le produit de l'interaction. Blumer identifie trois types d'objets : (1) les « objets physiques »; (2) les « objets sociaux »; et (3) les « objets abstraits ». La nature d'un objet réside dans la signification qu'a l'individu envers cet objet. De plus, par l'édification du « Soi », l'individu se constitue lui-même comme objet. L'édification du « Soi », comme tout objet, est le produit de l'interaction.

La deuxième prémisse constitue la pierre angulaire de l'interactionnisme symbolique, c'est-à-dire que la société humaine se compose d'individus interagissant les uns avec les autres (Blumer, 1969). Ces interactions prennent deux formes selon Blumer : les « interactions non-symboliques » et les « interactions symboliques ». La première forme d'interaction prend place lorsque l'individu réagit directement à l'action d'autrui sans interprétation de l'action (Blumer, 1969). Inversement, la deuxième forme d'interaction est la présence d'interprétation de l'action d'autrui. L'interaction symbolique est la caractéristique principale des sociétés humaines. Elle nécessite une réciprocité d'action entre les individus, c'est-à-dire que d'un côté comme de l'autre, les individus appréhendent le rôle de l'autre. Cette réciprocité met en scène le « Soi » des individus, où l'un et l'autre se perçoivent dans l'action de l'autre.

La troisième prémisse fait ressortir le pouvoir de l'individu sur son monde. En d'autres mots, l'individu agit sur son environnement, plutôt que l'environnement agit sur l'individu (Blumer, 1969).

Pour terminer, l'interactionnisme symbolique défini par Blumer n'est pas qu'un édifice conceptuel – tel que Mead s'est évertué à construire –, mais est aussi un édifice méthodologique. En effet, par la définition de l'interactionnisme symbolique Blumer appelle à une réappropriation du sujet, abandonnant l'objectivisme prédominant dans la recherche. À vrai dire, en dénonçant la démarche positiviste, Blumer prend parti de l'individu, de son interprétation et de sa définition de la réalité (Le Breton, 2004). Cette position méthodologique de Blumer doit être mise dans son contexte historique, à savoir

que « ce serait avec une visée stratégique de démarcation à l'encontre des institutions fortes et des réseaux dominants de la sociologie de la fin des années 1950 – Parsons, Lazarsfeld, Stouffer ou Merton – que le mot d'ordre fédérateur aurait été brandi » (Cefaï & Quéré, 2006, p.83). L'interactionnisme symbolique, tel que le conçoit Blumer, s'oppose à la démarche positiviste et revendique une démarche compréhensive dans l'analyse de la réalité.

#### **4.2. Cadre conceptuel**

Le rôle de la définition dans la perspective interactionniste symbolique est primordial dans la compréhension de la réalité. Cet exercice est d'autant plus primordial en recherche, car la définition engage la conceptualisation : étape cruciale à la démarche scientifique. Notre exercice de conceptualisation n'est en aucune façon une opérationnalisation<sup>2</sup> des concepts clés. Nous établissons plutôt nos définitions des concepts clés de notre recherche. Cependant, ces définitions seront métissées avec les définitions émergentes des individus consultés. Nous verrons ce métissage lors des résultats de recherche<sup>3</sup>.

Les concepts qui retiennent notre attention sont la vie quotidienne, l'interaction et l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

---

<sup>2</sup> L'opérationnalisation est un exercice retrouvé dans les études positivistes.

<sup>3</sup> Plus précisément, à la section 7.2.1.

#### 4.2.1. Vie quotidienne

La définition de la « vie quotidienne » que nous retenons est tirée des idées de Javeau (2003). Ainsi la vie quotidienne consiste en :

« [...] une succession de *situations* regroupant divers *épisodes*, lesquels sont abordés, tout en étant simultanément produits par elle, avec le concours des ressources et règles qui composent les compétences temporelles des individus » (Javeau, 2003, p.14)

Cette définition a l'originalité non seulement d'englober les activités accomplies dans une journée, mais aussi de découper cette dernière en « situations » et en « épisodes ». En ce qui nous concerne, la vie quotidienne se décompose selon deux espaces. D'une part, l'espace privé, c'est-à-dire l'espace de la vie intime et domestique, où la « sphère publique » n'a pas accès. D'autre part, l'espace public qui est relié à la vie collective et régulée par des lois (Ansart, 1999b).

#### 4.2.2. Interaction

Nous nous référons à la définition de Berthelot (1999) pour ce qui concerne l'interaction. L'interaction est une « action réciproque, volontaire ou involontaire, de divers acteurs impliqués dans une situation ou un système, entraînant la transformation de cette situation ou de ce système » (Berthelot, 1999, p.290). Un individu est en continuelle interaction dans sa vie quotidienne.

#### 4.2.3. Insécurité liée à la victimisation criminelle

Nous ne pouvons pas passer outre l'exercice de définir le concept d'insécurité liée à la victimisation criminelle. Avant tout, d'après le Petit Robert, l'insécurité constitue un sentiment. Pour cette raison, nous considérons que l'insécurité s'inscrit dans le temps, dans la durée (Ansart, 1999c). Autrement dit, nous ne pouvons pas exprimer de

l'insécurité de manière spontanée – ce qui soustrait *a priori* toute référence à l'instinct. En ce qui nous concerne, l'insécurité engage une série d'éléments se tissant mutuellement dans le parcours expérientiel de l'individu (Eckert, 2004).

Par soucis de cohérence avec l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau, nous employons leur division du sentiment d'insécurité – émotionnelle, cognitive et conative –, s'appuyant elles-mêmes sur la conception de Williams et al. (2000).

#### 4.2.3.1. Composante émotionnelle

La composante émotionnelle est par nature éphémère dans la durée (Christian, 2001). D'ailleurs, l'étymologie du mot « émotion » provient de *movere*, c'est-à-dire se mouvoir et incite au changement (Ansart, 1999a). L'exemple type de cette composante dans la recherche est la peur. Néanmoins, cette composante émotionnelle ne se restreint pas seulement à la peur, mais regroupe plusieurs types d'émotions, telle que la colère (Farrall, 2004). Pour notre part, ce que nous entendons par « émotion » c'est l'« excitation vive et limitée dans le temps, accompagnée de manifestations physiques et culturelles différenciées selon leur contexte social » (Ansart, 1999a, p.179). Cette définition nous amène à conclure qu'il est impossible d'observer l'émotion – elle peut être à la limite observée *in situ* –, car sa manifestation s'inscrit dans l'expérience personnelle (Roché, 1993). Par conséquent, nous comptons sur la réminiscence de l'expérience personnelle afin d'observer la composante émotionnelle.

#### 4.2.3.2. *Composante cognitive*

La composante cognitive concerne l'évaluation situationnelle du risque à la victimisation criminelle (Dittmann, 2005; Rader, 2004). L'observation de la composante cognitive est beaucoup plus aisée que la composante émotionnelle, car elle engage chez l'individu une définition et une signification de la réalité criminelle – qu'est-ce que le crime? – dans une situation donnée. Ainsi, nous abordons des thèmes tels que le crime dans le voisinage, dans la ville ou dans le pays afin de ressortir la définition et la signification chez l'individu.

#### 4.2.3.3. *Composante conative*

La composante conative (Dittmann, 2005) correspond à l'action de l'individu en lien avec l'insécurité liée à la victimisation criminelle. De prime abord, la composante conative met l'accent sur le comportement de l'individu, à savoir « [...] une suite d'actions ou de réactions » (Akoun, 1999a, p.98) répondant à une situation quelconque. Cette définition fait ressortir le caractère comportementale du comportement, mais n'est pas selon nous complète. Nous préférons mettre l'emphase sur la notion de « conduite » plutôt que sur la notion de comportement. Voilà pourquoi nous entendons par composante conative, l'« ensemble des phénomènes matériels et symboliques par lesquels un individu en situation tend à réaliser ses possibilités et à réduire les tensions qui, en compromettant son intégrité, le mettent en mouvement » (Akoun, 1999b, p.101). Cette définition a la qualité de prendre en compte l'aspect symbolique de l'action – essentiel à l'interactionnisme symbolique –, ce que la notion du comportement ne permet pas.

La composante conative ne peut pas être dissociée des deux autres composantes lors de son observation. En effet, prise seule, la composante manque de validité. Par exemple, l'action de verrouiller une porte n'a aucune valeur dans la compréhension du phénomène de l'insécurité, car nous ne connaissons pas les raisons à cette action. Est-ce par précaution ou par habitude? Il est nécessaire d'associer la composante conative aux composantes émotionnelle et cognitive afin de comprendre la signification de la conduite.

## 5. OBJECTIFS

La recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés s'enrichie par la démarche compréhensive. L'interactionnisme symbolique constitue une perspective théorique propre à cette démarche. Pour ces raisons, notre mémoire propose de faire ressortir le rôle actif de l'aîné dans la construction de son sentiment d'insécurité.

Nous suggérons deux objectifs de recherche :

- (1) Comprendre les types d'interactions entourant le sentiment d'insécurité liée à la victimisation criminelle dans la vie des aînés;
- (2) Comprendre l'impact des interactions sur les stratégies quotidiennes empruntées par les aînés afin de composer avec le sentiment d'insécurité liée à la victimisation criminelle.

Nos objectifs de recherche permettent d'envisager le phénomène de l'insécurité par la subjectivité des aînés.

## 6. MÉTHODE DE RECHERCHE

Dans ce chapitre, notre propos porte sur les questions méthodologiques de notre mémoire. Nous verrons les stratégies d'acquisition, d'observation et d'analyse mises en œuvre. De plus, notre propos méthodologique est réflexif, c'est-à-dire que nous discutons de nos considérations personnelles et éthiques.

### 6.1. Stratégie d'acquisition

#### 6.1.1. Finalité

La finalité de notre mémoire est fondamentale, soit qu'elle est orientée vers un objectif de connaissance (Lefrançois, 1992). Ce type de finalité ne vise pas la pratique sociale, mais constitue une source de réflexion sur le sens et la portée de la recherche (Lefrançois, 1992). L'objectif de connaissance découlant de notre finalité est exploratoire, car il permet de :

- (1) clarifier la problématique sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés;
- (2) documenter plus en profondeur le sujet de recherche; et
- (3) ouvrir une possibilité pour une conceptualisation du phénomène.

L'utilisation de la finalité fondamentale et de l'objectif exploratoire se situe en cohérence avec notre recension des écrits et nos objectifs de recherche.

#### 6.1.2. Dispositif de recherche

Notre mémoire constitue une étude transversale (Lefrançois, 1992). Ce choix provient de l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau, qui est transversale. Les avantages de ce

type de dispositif de recherche sont les coûts modiques qu'il entraîne, le temps d'exécution relativement court et la capacité de répondre à plusieurs objectifs de connaissance (Lefrançois, 1992).

## **6.2. Stratégie d'observation**

### 6.2.1. Population cible

Les aînés du Québec représente la population cible de notre étude. Il est clair que la population âgée n'est pas homogène (Pain, 1997; Tulloch, 2003; Whitley & al., 2005) – tout comme la population en général d'ailleurs (Pirès, 1997b) – et nécessite d'être restreinte.

La population est circonscrite selon les critères d'inclusion de l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau, c'est-à-dire de résider soit à Sherbrooke, Montréal ou Trois-Rivières et d'être âgé de 60 ans et plus. Ces critères ont mené l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau à un échantillon de convenance de 387 participants (Bergeron, 2006). Notre étude a puisé dans cet échantillon. Nous avons délimité cet échantillon en trois temps. Dans un premier temps, nous avons choisi les participants selon certaines de leurs réponses au questionnaire WAV-F (Bergeron, 2006). Dans un deuxième temps, nous avons tenu compte seulement des individus qui ont consenti à participer à la deuxième phase de l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau. Dans un troisième temps, nous avons conservé les participants qui ont réussi le *Mini-Mental State Examination*. Par cette démarche, notre intention a été de constituer un échantillon qui appelle le « sens commun » de la réalité (Javeau, 2003).

### 6.2.2. Plan d'échantillonnage

Notre plan d'échantillonnage pour notre mémoire se nomme, faute de fidélité linguistique, « criterion sampling » (Patton, 2002). Ce plan prend en considération tous les individus qui correspondent à des critères pré-établis. Nous avons choisi ce plan d'échantillonnage parce qu'il nous a permis de regrouper les individus concordant avec notre but de recherche. Aussi, il nous a permis de restreindre le nombre de participants à notre recherche, car l'emphase n'a pas été mise sur le nombre d'individus, mais plutôt sur leurs caractéristiques. Comme le fait remarquer Patton : « The sampling strategy must be selected to fit the purpose of the study, the resources available, the questions being asked, and the constraints being faced » (Patton, 2002, p.242).

Nous avons construit notre échantillon selon une question tirée de la première phase de l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau. Cette question est « À quel point êtes-vous préoccupée par le crime en général? ». Le choix de réponses pour le participant consiste à une échelle de un à dix où un signifie « pas préoccupé du tout » et dix « très préoccupé ». La raison qui nous a mené à retenir cette question est que nous avons désiré observer les individus qui manifestent ou qui ne manifestent pas d'insécurité. Autrement dit, nous avons voulu éviter les cas extrêmes et nous attarder sur l'aspect « commun » du phénomène. Nous avons choisi cette question après avoir regardé les résultats des mesures de tendance centrale de plusieurs questions et échelles du questionnaire WAV-F (Bergeron, 2006). Les mesures de tendance centrale de cette

question sont une moyenne de 4.99, une médiane de 5.00 et un écart-type de 2.96<sup>1</sup>. Cette question englobe l'ensemble des réponses possibles. Notre emphase sur une question discriminatoire s'explique par 1) notre désir d'englober le plus d'individus dans les résultats; 2) notre volonté de saisir la problématique de manière dynamique, c'est-à-dire que nous nous ne restreignons pas seulement à une présence ou une absence de l'insécurité; et 3) notre obligation de remplir les exigences posées par le choix d'un devis mixte où l'élément qualitatif faisait suite à l'élément quantitatif dans l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau.

La taille que nous avons visée initialement pour notre échantillon était de 18 participants, à savoir neuf femmes et neuf hommes. Pour arriver à ce nombre, nous avons découpé notre échantillon selon diverses caractéristiques. Comme l'illustre le tableau 1-0, chaque sous-échantillon par le genre a été à la fois divisé en trois groupes d'âge, c'est-à-dire « 60 à 69 ans », « 70 à 79 ans », « 80 ans et plus », et a été divisé en trois régions urbaines, soit Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke.

**Tableau 1-0.**

**Description de l'échantillon initial**

Ville	60 à 69 ans		70 à 79 ans		80 et plus		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Montréal	1 (68)*	1 (63)	1 (79)	1 (76)	1 (na)	1 (na)	6
Trois-Rivières	1 (63)	1 (61)	1 (71)	1 (71)	1 (80)	1 (80)	6
Sherbrooke	1 (69)	1 (67)	1 (70)	1 (74)	1 (89)	1 (81)	6
<b>Total</b>	3	3	3	3	3	3	<b>18</b>

\* Âge du participant au moment de la première phase de l'étude.

<sup>1</sup> Malgré la grandeur importante de l'écart-type, il reste que cette question a été la plus discriminante selon nos critères de recherche.

Les choix de cette taille et de cette division ont découlé des soucis de continuité avec le devis mixte de l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau – dans laquelle nous nous inscrivons.

Cependant, notre collecte de données n'a pas permis d'atteindre cet échantillon initial. En effet, nous avons épuisé les possibilités de recrutement dans deux catégories, soit l'homme et la femme de 80 ans et plus vivant à Montréal. Ainsi, nous nous retrouvons avec un échantillon final de 16 individus.

**Tableau 2-0.**

**Description de l'échantillon final**

Ville	60 à 69 ans		70 à 79 ans		80 et plus		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Montréal	1 (70)*	1 (65)	1 (81)	1 (78)	X	X	4
Trois-Rivières	1 (65)	1 (63)	1 (73)	1 (73)	1 (82)	1 (82)	6
Sherbrooke	1 (71)	1 (69)	1 (72)	1 (76)	1 (91)	1 (83)	6
Total	3	3	3	3	2	2	16

\* Âge du participant lors de l'entretien.

Cette transformation de notre échantillon initial nous amène à poser certaines réflexions. Nous convenons que notre échantillon a diminué par rapport des aînés âgés de 80 ans et plus. Après un délai de deux ans entre les deux phases du devis mixte la situation personnelle des aînés change. D'ailleurs, il est bien documenté dans la littérature gérontologique que c'est auprès des octogénaires que nous observons le plus de transformations longitudinales (Lefrançois, 1992). Ainsi, certains sont décédés, d'autres sont hospitalisés, certains ont déménagé et plusieurs ont refusé de participer pour des raisons personnelles. Cet ajustement de la composition de notre échantillon n'est pas

problématique, car nous l'avons déjà mentionné, la qualité et la richesse des participants à l'étude importent plus que leur nombre.

### 6.2.3. Procédure de recrutement

D'abord, nous avons élaboré une liste des individus consentants et répondant à nos critères d'inclusion. Dans l'ensemble, cette liste a comporté de trois à quatre noms disponibles selon le sexe, la catégorie d'âge et la ville des individus. Ensuite, nous avons contacté par téléphone les individus.

Lors de la prise de contact, nous nous sommes avant tout identifié, puis nous avons expliqué le but de notre recherche. Pour faciliter et diriger la prise de contact, nous avons suivi un guide<sup>2</sup>. Ce guide nous a amené à passer un questionnaire abrégé téléphonique (Roccaforte, Burke, Bayer & Wengel, 1992) du *Mini-Mental State Examination*<sup>3</sup> (MMSE) de Folstein, Folstein & McHugh (1975) dès le début du contact téléphonique. Cette procédure a été établie afin d'être en continuation avec la première phase de l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau. Ainsi, pour participer à notre étude, les individus ont dû réussir le MMSE en obtenant un score de 17 à 22, tout comme lors de la première phase du projet de recherche (Bergeron, 2006). Advenant un échec au MMSE, nous avons écarté la possibilité de participation. Suite à la réussite du questionnaire, et conditionnellement à l'acquiescement de la participation, nous avons déterminé le lieu et le moment de l'entretien, et cela à la discrétion des individus.

---

<sup>2</sup> Se référer à l'annexe C.

<sup>3</sup> Se référer à l'annexe D.

Cependant, cette procédure nous a occasionné quelques problèmes lors du recrutement. En effet, certains individus n'ont pas vu l'utilité du MMSE et en sont venus à remettre en question leur participation, voire à ne pas vouloir participer carrément. Ces problèmes nous ont amené à restructurer notre guide de prise de contact et à enlever l'administration du MMSE<sup>4</sup>. Ce dernier a été passé à la toute fin des entretiens. Et puis aucun participant, que ce soit lors de la prise de contact téléphonique ou à la fin de l'entretien, n'a échoué le MMSE.

#### 6.2.4. Méthodes d'observation

Nous avons employé deux méthodes d'observation pour notre mémoire, soit l'entretien et la prise de notes. Nous n'avons pas eu recours à aucune méthode d'observation à l'insu des participants.

##### 6.2.4.1. Entretien

Les entretiens constituent la source principale de notre collecte des données. Nous entendons par entretien, « [...] un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé » (Grawitz, 2001, p.644). Plus précisément, nous avons utilisé des entretiens semi-structurés, où les questions ouvertes ont été de mise. Notre choix d'utiliser l'entretien comme méthode d'observation principale repose sur trois ordres : épistémologique, éthico-politique et méthodologique. En effet, comme le propose Poupart (1997), l'entretien est efficace pour comprendre en profondeur les individus et

---

<sup>4</sup> Se référer à l'annexe E.

leur conduite. Aussi, l'entretien aborde les phénomènes de l'intérieur, c'est-à-dire du point de vue de l'individu. Finalement, l'entretien se veut un outil de prédilection pour avoir accès à la subjectivité des individus (Poupart, 1997). Pour ces raisons, l'utilisation de l'entretien est en continuité avec notre problématique et nos objectifs de recherche.

Les entretiens se sont déroulés en général de la façon suivante. Avant de commencer l'entretien, nous avons réitéré et expliqué les objectifs de recherche par la lecture du formulaire de consentement. À la lumière de ces informations, nous avons signé le formulaire avec le participant. S'en est suivi l'entretien comme tel, où nous avons procédé par les questions ouvertes définies dans notre guide d'entretien. De plus, nous avons passé un questionnaire sociodémographique afin de vérifier les changements depuis la phase initiale de l'étude de Beaulieu, Dubé et Cousineau. Cependant, nous ne traitons pas les résultats de ce questionnaire dans notre mémoire. L'ensemble de ce déroulement a été enregistré sur magnétophone. Les entretiens ont duré en moyenne entre quarante-cinq minutes et une heure. Les entretiens se sont déroulés entre le mois d'octobre 2007 et avril 2008.

#### *6.2.4.2. Prise de notes*

La prise de notes constitue une source secondaire de notre collecte de données. Elle a permis de contextualiser les entretiens. De plus, la prise de notes nous a ouvert des possibilités d'analyses lors de la collecte des données. Elle a aussi été une méthode efficace pour approfondir la réflexion personnelle de la démarche de recherche. La prise de notes s'apparente aux mémos employés dans la théorisation ancrée (Baribeau, 2005).

Néanmoins, nous préférons la notion de prise de notes à celle de mémos, mettant ainsi de côté les associations ou les confusions avec l'approche de théorisation ancrée.

#### 6.2.5. Instruments de collecte des données

Les méthodes d'observations supposent des instruments de collecte des données. Nous proposons de décrire la nature et l'utilisation des instruments employés, à savoir le guide d'entretien, les notes descriptives et le journal de bord.

##### 6.2.5.1. *Guide d'entretien*

Notre guide d'entretien se compose de plusieurs questions ouvertes regroupées en différents thèmes. Au départ, nous avons identifié trois thèmes, soit la « criminalité », la « vie quotidienne » et les « interactions quotidiennes ». Ces thèmes furent inspirés de notre problématique et de notre perspective théorique. Le but d'utiliser un tel guide d'entretien a été d'assurer l'obtention d'une information relativement de même densité entre les participants (Boutin, 2006).

La méthode qualitative permet l'utilisation d'une démarche où le guide d'entretien est régulièrement revu par un processus itératif d'analyse qui a lieu tout au long de la collecte des données (Boutin, 2006; Patton, 2002). Ainsi, malgré que plusieurs questions ont été construites avant la collecte des données, nous sommes restés ouverts à la formulation de nouveaux thèmes et de nouvelles questions lors des entretiens afin de saisir pleinement le sens des propos des participants. Nous avons changé à trois reprises

notre guide d'entretien. Nous avons ajouté de nouvelles questions, reformulé certaines autres et ajouté un quatrième thème, soit la « vieillesse »<sup>5</sup>.

Notre démarche itérative s'est présentée comme suit. Nous avons effectué quelques entretiens, pour ensuite les analyser. À la lumière des premiers résultats, nous avons revu le protocole puis effectué d'autres entretiens que nous avons analysés par la suite. Cette séquence itérative a été réalisée pour l'ensemble des 16 entretiens. Les trois premiers entretiens ont été supervisés par notre directrice de maîtrise. Elle les a réécoutés et commentés afin non seulement de vérifier la richesse des données obtenues et d'ajuster notre guide d'entretien, mais aussi pour nous accompagner sur nos attitudes et nos habiletés lors des entretiens. En somme, nous avons répété à cinq reprises cette séquence, tel que illustré par la figure 1-0.

**Figure 1-0.**

**Séquence itérative de la collecte des données**



Cette particularité de notre mémoire, c'est-à-dire l'itération de l'analyse lors de la collecte des données revêt une importance primordiale.

---

<sup>5</sup> Se référer aux annexes F, G et H.

L'ensemble des données recueillies par les entretiens ont été enregistré et transcrit sous la forme de verbatim. Notre tâche de transcription a suivi les six recommandations de Labrie, cité dans Deslauriers (1991), c'est-à-dire nous avons (1) respecté les participants dans le contenu; (2) reproduit le plus fidèlement possible l'entretien; (3) rendu accessible le verbatim au participant; (4) gardé une cohérence entre le verbatim et l'entretien; (5) résolu les mêmes problèmes de transcription par les mêmes solutions; et (6) transcrit le plus information possible (Deslauriers, 1991).

#### *6.2.5.2. Notes descriptives*

Les notes descriptives ont été employées durant et après les entretiens. Pour la réalisation de notre mémoire, les notes descriptives signifient, pour reprendre les propos de Deslauriers, « [...] les observations sur lesquelles le chercheur basera son analyse [...] la plupart des observations tournent autour des trois composantes d'une situation sociale, soit le lieu, les acteurs, et les événements » (Deslauriers, 1991, p.63). De plus, durant les entretiens, nous avons porté une attention spéciale aux données non-verbales (Boutin, 2006), c'est-à-dire les conduites, gestes ou émotions manifestés par les participants. Après l'entretien, nous avons pris le temps de décrire son déroulement et, si possible, l'environnement dans lequel vivait le participant. Nous avons décrit aussi l'environnement quotidien des participants – par exemple, la présence d'un système d'alarme, de serrures de sécurité, de barreaux aux fenêtres, d'un éclairage d'appoint, entre autres<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Se référer à l'annexe I.

#### 6.2.5.3. *Journal de bord*

Le journal de bord a été employé après les entretiens et durant l'analyse des données. Ce que nous entendons par journal de bord, c'est un instrument servant à rapporter nos réflexions méthodologiques et analytiques sur la collecte des données. De plus, le journal de bord a servi à noter nos émotions, réactions et nos questions personnelles en rapport à notre démarche scientifique (Baribeau, 2005). À l'encontre des notes descriptives, le journal de bord a été enregistré sur magnétophone.

### **6.3. Stratégie d'analyse**

#### 6.3.1. Méthodes d'analyse

Pour notre mémoire, nous avons réalisé une analyse thématique (Paillé, 1996; Paillé et Mucchielli, 2003). Plus précisément, nous avons effectué une thématique continue des entretiens (Paillé, 1996). Avant de débiter l'analyse, outre les thèmes principaux couverts par notre guide d'entretien, nous n'avons pas eu de thèmes prédéfinis. Ainsi, les thèmes ont émergés des entretiens.

Notre analyse thématique continue a compris deux étapes. Premièrement, nous avons saisi le sens des propos des participants et nous avons répertorié et synthétisé ce sens en thèmes. Nous avons dégagé ainsi des « noyaux de sens », comme le mentionne Deslauriers (1991) : mots, phrases ou groupes de phrases. Deuxièmement, nous avons catégorisé les noyaux de sens selon les dénominateurs communs qu'ils partagent l'un avec l'autre.

Il faut noter que notre l'analyse a eu un caractère itératif (Boutin, 2006; Deslauriers, 1991; Deslauriers & Kérisit, 1997). En effet, nos stratégies d'observation et d'analyse ont été conjointes. D'un point de vue analytique, la justification d'une telle itération est que nous avons voulu raffiner la collecte des données afin d'approfondir et d'analyser les thèmes les plus significatifs.

### 6.3.2. Logiciels utilisés

Dans le travail de transcription des entretiens en verbatim, nous avons utilisé le logiciel générique Microsoft Word<sup>®</sup>. Pour nous assister dans l'analyse, nous avons employé le logiciel N'Vivo<sup>®</sup> (version 7.0). Ce logiciel est destiné exclusivement à l'analyse qualitative, c'est-à-dire une analyse thématique par codification des données discursives.

## 6.4. Obstacles méthodologiques rencontrés et solutions employées

Les obstacles méthodologiques rencontrés lors de notre recherche confrontent les critères généraux de scientificité. Comment s'assurer que notre mémoire répond aux critères de scientificité? Comment savoir si nos analyses reflètent la réalité? Ce sont des questions qui ont traversé notre démarche scientifique avant, durant et après la collecte et au cours de l'analyse des données. Nous proposons d'identifier les critères de scientificité auxquels notre mémoire s'est rattaché et de présenter les stratégies employées afin de garantir sa scientificité.

#### 6.4.1. Validité interne

Le critère de validité interne représente pour Laperrière : « [...] la justesse et la pertinence du lien entre interprétations et observations empiriques [...] » (Laperrière, 1997, p.384). Cette définition de la validité interne s'apparente grandement au critère d'acceptation interne retrouvée chez Pourtois et Desmet (2004a). Pour les fins de notre mémoire, la validité interne correspond à la concordance entre l'interprétation du chercheur et la réalité sociale telle que définie par les participants. Pour s'assurer de remplir les exigences de ce critère, nous nous sommes inspirés des indications de Laperrière (1997) sur la prise en considération de la subjectivité humaine, l'observation en contexte naturel et la concordance entre les observations et leurs interprétations.

Laperrière (1997) suggère de prendre en considération la subjectivité humaine en tenant compte à la fois des positionnements personnels du chercheur et des participants. Pour arriver à saisir la subjectivité humaine, nous avons tenu un journal de bord lors de la collecte et l'analyse des données (Baribeau, 2005). L'utilisation du journal de bord vise à assurer la transparence de notre mémoire entre les données collectées et les analyses effectuées (Baribeau, 2005).

L'observation en contexte naturel a passé par une description détaillée des lieux où se déroule la vie quotidienne des participants. Pour réaliser cet exercice nous nous sommes appuyés sur nos notes descriptives. De plus, notre approche inductive et itérative, ainsi que l'ouverture de notre devis de recherche, a permis un dialogue flexible entre le sens que nous accordons aux données et celui accordé par les participants.

La concordance entre nos observations et leur interprétation a été d'abord garantie par une « [...] codification précise, consistante et exhaustive [...] » (Laperrière, 1997, p.386) des données empiriques recueillies. Ainsi, nous avons porté une attention particulière à notre analyse thématique. Aussi, la concordance a été réalisée à travers notre processus itératif mis en œuvre lors de la collecte et l'analyse des données. Ce processus itératif nous a permis d'approfondir et de raffiner les thèmes récurrents lors des entretiens.

#### 6.4.2. Validité externe

Le critère de la validité externe vise à « [...] établir l'utilité générale des résultats de recherches [...] » (Laperrière, 1997, p.386). Pour Pourtois et Desmet (2004c), la validité externe correspond à la transférabilité, c'est-à-dire que les conclusions tirées des analyses sont « généralisables ».

Selon Laperrière (1997), ce critère peut être atteint en s'assurant de la profondeur de l'analyse. Pour ce faire, Laperrière mentionne deux exigences à satisfaire, à savoir « [...] l'exhaustivité socio-symbolique d'une analyse [et] la profondeur des processus sociaux mis à jour [...] » (Laperrière, 1997, p.387). Notre perspective théorique et la valeur itérative de notre démarche nous a permis de satisfaire l'exigence d'exhaustivité socio-symbolique. Pour répondre à la profondeur des processus sociaux, nous nous sommes rabattu sur notre stratégie d'échantillonnage. En effet, nous avons choisi les participants selon certaines caractéristiques analytiques précises. Malgré les solutions

envisagées, nous ne pouvons pas généraliser les résultats. Nous pouvons, tout au plus, viser la transférabilité des résultats aux aînés du Québec vivant dans des villes similaires à celles de Montréal, Sherbrooke ou Trois-Rivières.

#### 6.4.3. Fiabilité

La fiabilité est l'indépendance des analyses par rapport aux croyances et valeurs du chercheur (Pourtois & Desmet, 2004c). Ce critère de scientificité est directement lié aux critères de validités interne et externe. Pour Laperrière (1997), le critère de fiabilité peut être contrôlé par la description en profondeur des situations, l'implication sur le terrain à long terme, la prise en considération de la saturation et la concordance des résultats obtenus. Comme nous pouvons le voir, nous avons remplis déjà deux des quatre stratégies, soit la description en profondeur des situations et la prise en considération de la saturation. Nous n'avons pas tenu compte de l'implication sur le terrain à long terme vu que notre dispositif de recherche est transversal.

Il ne nous reste que la concordance des résultats obtenus. Nous avons prévu au départ de notre mémoire une vérification des résultats auprès de quelques participants. Pour ce faire, nous avons inclus dans notre formulaire de consentement une possibilité pour un deuxième entretien avec les participants. Cependant, nous n'avons pas recouru à cette stratégie, car, d'une part, nous n'avons pas eu le temps nécessaire pour la réaliser, et d'autre part, nous avons obtenu une richesse thématique suffisante dans les entretiens. Ainsi, nous croyons que le processus itératif de notre collecte des données permet d'assurer en partie la concordance des résultats.

### 6.5. Considérations éthiques

Du point de vue éthique, chacun des participants a été informé des objectifs du mémoire et de la nature de leur participation. De plus, nous avons pris les dispositions afin d'informer les participants que les règles d'anonymat et de confidentialité ont été respectées à travers notre mémoire. Nous avons précisé que les informations personnelles n'ont pas été divulguées, et cela, tant dans le cadre d'activités de diffusion formelles (colloques, publications, etc.) que d'entretiens personnels informels. Nous avons aussi pris des précautions pour que chaque participant s'engage librement à participer à notre étude et qu'il a pu à tout moment, sans avoir à donner de raisons, retirer sa participation. Finalement, nous avons prévu une aide professionnelle (Micheline Dubé, psychologue clinicienne) et des ressources communautaires (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels) si le besoin se faisait sentir chez le participant suite à sa contribution à l'étude. Chacune de ces considérations éthiques se retrouvait dans notre formulaire de consentement remis aux participants<sup>7</sup>. Les modalités de notre recherche et notre formulaire de consentement ont été attestés par les comités d'éthique de l'Université de Sherbrooke, de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de l'Université de Montréal<sup>8</sup>.

La nature de notre problématique nous a amené à prendre certaines précautions particulières auprès des participants. Ainsi, lors de la collecte des données, nous avons indiqué aux participants qu'ils pouvaient arrêter l'entretien advenant un inconfort --

---

<sup>7</sup> Se référer à l'annexe J.

<sup>8</sup> Se référer aux annexes K, L et M.

anxiété, stress, tristesse, etc. – avec le sujet de notre discussion. De plus, lors des questions délicates, comme les questions entourant la victimisation antérieure, nous avons pris un soin particulier pour réaffirmer aux participants leur liberté de répondre à nos questions. Ces précautions ont visé le respect des participants dans leur expérience personnelle de victimisation criminelle. Cependant, à travers les entretiens, aucun participant n'a eu besoin de telles précautions.

Pour conclure, nous avons tenu compte des caractéristiques de notre échantillon, à savoir qu'il se compose exclusivement de personnes âgées de plus de 60 ans. En effet, et suivant les recommandations de Boutin (2006), nous avons pris trois précautions éthiques lors des entretiens. Premièrement, nous avons pris un soin spécial à respecter les habitudes et les valeurs des aînés interrogés (Boutin, 2006). Deuxièmement, nous avons soigné la prise de contact, c'est-à-dire que nous avons utilisé des termes simples et adaptés lors de l'explication de notre recherche. Troisièmement, nous avons prévu des moments de repos lors des entretiens, afin d'en alléger l'expérience. Les rares moments où un repos a été nécessaire ont été initiés par les participants eux-mêmes.

## 7. RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous traitons des résultats de recherche. Nous posons d'abord une réflexion sur le processus de collecte des données. Plus précisément, nous nous interrogeons à propos des effets de l'interaction entre nous et les participants sur la nature des résultats. Nous tentons de répondre à la question suivante : en quoi les résultats peuvent être le reflet de la vie quotidienne des participants? Ensuite, nous exposons les résultats thématiques de recherche. Nous montrons dans un premier temps les représentations des participants sur diverses notions clés de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Dans un deuxième temps, nous faisons ressortir les thèmes reliés à notre premier objectif de recherche. Dans un troisième temps, nous complétons les résultats par les thèmes constitutifs à notre deuxième objectif de recherche. L'ensemble de ce chapitre est parcouru par une réflexion et une interprétation des résultats selon notre perspective théorique, ainsi qu'une mise en discussion avec d'autres études compréhensives.

### 7.1. Réflexion sur la collecte des données

Ce qui est à l'origine de notre réflexion sur la collecte des données est une courte phrase de Pirès : « Ceci n'est pas la réalité » (Pirès, 1997a, p.27). En d'autres mots, comment s'assurer que les résultats sont le reflet de la vie quotidienne des participants? Cette interrogation ne s'adresse pas aux critères de scientificité, elle est plutôt d'une autre nature. Elle vise notre instrument principal de collecte des données : l'entretien.

Les prémisses de l'interactionnisme symbolique (Blumer, 1969) nous poussent à s'arrêter et à s'interroger sur la nature de l'entretien. Qu'est-ce qu'un entretien? À la base, il est une interaction entre nous et les participants. De cette façon, nous devons penser l'entretien en termes de réciprocité, où nos questions et nos propos modèlent les propos des participants, ou vice versa. Cette interaction a des conséquences sur les résultats, la manière dont ils sont organisés et interprétés. Comme le font remarquer Fontana et Frey, « [...] interviewing is not merely the neutral exchange of asking questions and getting answers. Two (or more) people are involved in this process, and their exchanges lead to a creation of a collaborative effort called the interview » (Fontana & Frey, 2005, p.696).

Cette précision nous amène à nous pencher sur les résultats d'après les effets de l'interaction entre nous et les participants. Chaque entretien réalisé est singulier dans son déroulement. Cette singularité entraîne une complexité empirique entre la réalité de la vie quotidienne des participants et les entretiens. Selon nous, nous devons tenter de saisir les lieux de rencontre entre cette réalité et les entretiens. Pour ce faire, nous mettons un effort afin de souligner et de comprendre les résultats qui sont contradictoires, incompatibles et discordants (Fontana & Frey, 2005). De plus, nous désirons montrer « [...] the human side of the researcher and the problematic of unstructured interviewing [...] » (Fontana & Frey, 2005, p.714). Ainsi, nous soulignons notre subjectivité induite lors des entretiens et son effet sur les résultats.

Bref, nous voulons aller au-delà de la simple présentation des résultats et tenter de comprendre la vie quotidienne des participants en apprenant sur nous-mêmes et sur l'interaction sociale. Nous espérons parvenir ainsi à cette sphère herméneutique décrite par Fontana et Frey (2005), c'est-à-dire la sphère de la compréhension.

## **7.2. Analyse thématique**

Les résultats proviennent d'entretiens menés auprès de seize individus. Dans l'ensemble, nous avons rencontré huit hommes et huit femmes âgés entre 63 et 92 ans. Un peu plus de la moitié, soit neuf individus, ont été victimes d'un crime. Le crime le plus commun a été le vol à domicile. La grande majorité des individus vivent en union conjugale. Seulement cinq individus vivent seuls<sup>1</sup>.

### 7.2.1. Représentations

Dans cette section, nous exposons les résultats entourant les représentations des participants sur diverses notions clés de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Pourquoi s'attarder aux représentations des participants? Parce que l'interactionnisme symbolique accorde une grande importance aux représentations dans l'interprétation de la réalité (Blumer, 1969; Charon, 2001). Les individus interagissent et agissent d'après les représentations qu'ils ont d'eux-mêmes, d'autrui et de l'environnement. Il est donc nécessaire de comprendre les représentations avant de nous interroger sur les interactions et les agissements des participants. Charon fait valoir que : « The central principle of symbolic interactionism is that we can understand what is going on only if

---

<sup>1</sup> Se référer à l'annexe N pour une synthèse descriptive des participants.

we understand what the actor themselves believe about their world » (Charon, 2001, p.206).

De plus, la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle manque de conceptualisation (Farrall & al. 1997; Ferraro, 1995; Hollway & Jefferson, 1997). Les tentatives de conceptualisation des dernières années (Rader, 2004; Williams & al., 2000) ne s'enracinent pas sur les représentations des individus. Ces conceptualisations sont détachés et étrangères de la vie quotidienne des individus. Pourtant, certaines études, comme celle de Moulton (1996), démontrent la valeur heuristique des représentations personnelles pour la conceptualisation du phénomène de l'insécurité. Notre mémoire permet d'ébaucher une conceptualisation enracinée dans les représentations symboliques de la vie quotidienne des individus. Plus exactement, nous regardons les représentations concernant le crime, la criminalité, la peur du crime, l'insécurité et la vieillesse.

#### 7.2.1.1. *Crime*

Cette notion est centrale dans la compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. En effet, les individus interprètent le crime selon la représentation qu'ils en ont. Cette interprétation construit en partie le sentiment d'insécurité.

Qu'est-ce qui ressort des entretiens? Tout d'abord, l'exercice de définir le crime n'a pas été naturel chez les participants. Nous retrouvons des hésitations, des silences et de bégaiements en réponse à nos questions. Certains peuvent nous reprocher l'ordre de nos questions, car la question « qu'est-ce le crime pour vous? » a été la première question

posée lors des entretiens. Il y a peut-être un élément de surprise chez les participants, mais nous croyons que cet élément n'explique pas complètement la réaction des participants. Pour preuve, plusieurs participants ont soulevé par leurs propos les caractères incertains et ambigus du crime :

- [...] c'est difficile de le décrire le crime maintenant (008)
- Ça peut avoir bien des sens (011)
- C'est un vaste sujet (006)
- Le crime, c'est large (007)

D'une façon générale, associer des mots clairs et précis à la définition du crime n'est pas une tâche facile. Les participants ont une impression du crime, c'est-à-dire une forme de connaissance élémentaire, immédiate et vague. Cette représentation rend, selon nous, la définition du crime insaisissable.

Ensuite, chez les participants, la représentation du crime prend une forme normative. En sociologie, nous retrouvons deux types de normes : appréciative et impérative. (Akoun, 1999c). La représentation du crime chez les participants est appréciative, à savoir « [...] ce qui est bien ou, à l'inverse, mal de penser et de mettre en pratique » (Akoun, 1999c, p.365). Ainsi, à travers les propos des participants, le crime c'est :

- C'est un geste qui fait... contre l'humain signifiant que, qui, qui, qui fait du tort à l'humain (045)
- C'est ça... ou bien faire tort... euh... du point de vue [*incompréhensible*] ou quelque chose [...] Bien l'intention ou la malice... euh... du sujet... (079)
- Le crime, pour moi, est la différence entre le bien et le mal (006)

Nous pourrions multiplier la liste de ces extraits, car l'ensemble des participants donne un sens appréciatif au crime. C'est l'un des thèmes forts des entretiens. La norme appréciative fait appel aux jugements personnels. Ces jugements s'appuient sur les valeurs et les mœurs des individus.

Dans une moindre mesure, la représentation du crime se réfère à la norme impérative. Ce que nous entendons par norme impérative c'est « [...] ce qu'il faut faire ou au contraire ne pas faire » (Akoun, 1999c, p.365). Pour reprendre les propos d'un participant, « C'est un geste qui [...] ne respecte pas les lois établies » (045). La norme impérative renvoie à l'ordre d'une société, à ses règles et à ses codes formels. La quasi totalité des participants n'ont pas fait référence au sens impératif du crime.

Finalement, la représentation du crime chez les participants comporte un sens de contingence. Cette représentation induit une imprévisibilité au crime. Par conséquent, le crime est soumis au hasard. Selon nous, l'effet du hasard constitue l'incontrôlabilité. Nous ne pouvons pas contrôler et avoir une emprise sur la contingence, d'où ce sentiment de fatalité face au crime chez les participants :

- Bon, ce sont des choses, ce sont des choses qui arrivent (045)
- [...] tu sais, si on se fait tuer, on se fait tuer... (091)
- [...] je me dis, quand ça arrivera, ça arrivera [...] (204)

Quels sont les effets de cette représentation du crime? Combinée aux représentations d'ambiguïté et de normativité appréciative, le crime est loin d'être concret dans la vie quotidienne des participants. Il prend les formes de l'insaisissable et de l'impénétrable. Compte tenu de ces formes accordées au crime, les participants se réfugient dans la fatalité. Selon nous, cette représentation permet une interprétation mouvante de l'action d'autrui<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Nous verrons dans la section 8.1.1. les effets d'une interprétation mouvante dans l'interaction.

### 7.2.1.2. *Criminalité*

Par définition, la criminalité est l'ensemble des crimes commis selon un temps circonscrit. Par la question « comment voyez-vous la criminalité aujourd'hui? », nous faisons appel à la représentation et l'appréciation qu'ont les participants de la criminalité dans leur environnement au moment des entretiens.

Il ressort des entretiens une forme analogique de la représentation de la criminalité. En d'autres mots, les participants comparent la criminalité d'aujourd'hui avec celle d'autrefois, celle de leur jeunesse. Ce qui est important de dire, c'est qu'à travers les propos des participants, l'analogie comporte des thèmes différents et opposés selon les époques. Cette façon de se représenter la criminalité se retrouve aussi dans les résultats de l'étude ethnographique d'Eckert (2004), où une « image contrastée » apparaît dans la narration entre le passé et le présent chez les participants âgés. Il semble donc que le regard de l'aîné sur la criminalité comporte des éléments expérientiels. C'est-à-dire que cet exercice comparatif à travers le temps renvoie à l'expérience de la vieillesse et au processus du vieillissement des participants.

En ce qui concerne la criminalité d'aujourd'hui, les principaux thèmes qui y sont associés sont l'incertitude, l'intelligibilité et l'aggravation. Tout d'abord, l'incertitude renvoie à l'imprécision et l'incompréhension d'une situation, d'un événement et d'un individu, entre autres. À travers leurs propos, les participants ne semblent pas comprendre les réactions et les manifestations de la criminalité d'aujourd'hui. Autrement dit, elle dépasse l'entendement des participants :

- Bien euh, on ne sait pas ce qui peut nous arriver aujourd'hui (079)

- Mais aujourd'hui tu ne sais pas ce qui vont te sortir, un jeune de 12-13 ans peut te sortir un 45 en pleine face... (006)

Cette caractéristique d'incertitude entraîne un doute chez les participants. Comment devons-nous interagir et réagir face au crime? En effet, comment interagir face à un phénomène dont la nature est incertaine, imprécise et incompréhensible?

Ensuite, l'intelligibilité reflète l'accessibilité à laquelle la criminalité s'offre aux participants. Cette accessibilité transige par deux intermédiaires informationnels : médiatique et interpersonnel. Le rôle de l'information médiatique est indéniable et prédominant dans l'intelligibilité de la criminalité. Selon les participants :

- Ce qui arrive, c'est qu'avant, qu'avant ça on, on savait, on n'entendait pas parler parce qu'il n'y avait pas la télévision, il y avait pas la radio (091)
- [...] c'est plus su c'est dans les journaux [...] on est au courant de pas mal tout ce qui se passe... (064)

De plus, l'information médiatique modèle en grande partie l'information interpersonnelle. En effet, les sujets de conversations sur la criminalité prennent leurs sources dans l'information médiatique dans le contenu des entretiens. Selon nous, l'intelligibilité de la criminalité a l'effet d'imprégner symboliquement l'individu. Ainsi, la prédominance de l'information médiatique, surtout la télévision, entraîne un élément imagé à la criminalité. La criminalité n'est pas que des mots ou des gestes, mais c'est aussi des images. Nous sommes face à des objets abstraits imprégnés de symboles visuels. L'image constamment diffusée est assimilée par l'individu. Ce dernier construit symboliquement la criminalité qui l'entoure. Selon nous, c'est en grande partie cette construction qui entre en jeu dans l'interaction avec autrui lorsqu'il est question de l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

Finalement, selon les propos des participants, la criminalité d'aujourd'hui est sous le signe de l'aggravation. Ce thème induit dans sa définition une dangerosité, une détérioration et une recrudescence. Aujourd'hui, les crimes sont plus violents et plus nombreux :

- Je la trouve grandissante (007)
- Euh... c'est grave. Je trouve que ça empire (064)

Cette représentation de la criminalité d'aujourd'hui est négative, omniprésente et incertaine. Voilà trois thèmes principaux et récurrents de la criminalité d'aujourd'hui (Tulloch, 2000).

En ce qui concerne la criminalité d'autrefois, les participants se remémorent l'époque de leur jeunesse. Ainsi, c'est dans un mouvement de réminiscence que les thèmes de simplicité et de dissimulation sont évoqués. Premièrement, la simplicité représente cette qualité de comprendre facilement une situation, un événement et un individu, entre autres. Ainsi, la criminalité de jadis était simple, sans violence et les motifs étaient explicables.

- Ce n'était pas là avant, et puis euh... ce n'étais pas pensable que, qu'on pourrait faire ça, euh... je pense que le crime, il est rendu plus loin que... qui devrait être d'en tout ça là (008)

La criminalité d'autrefois était facile à comprendre, à rationaliser. Cette facilité s'oppose à l'ambiguïté d'aujourd'hui. Nous pouvons interroger les raisons de cette opposition dans les représentations. Il semble bien que le passage du temps a quelque chose à faire dans cette opposition. D'une part, cette opposition renvoie à une réflexion existentielle, où le vieillissement est sous le signe d'une déchéance sociale. D'autre part, cette opposition se place dans un mouvement intergénérationnel, où les références morales des participants s'effacent pour laisser place aux références contemporaines.

Deuxièmement, la dissimulation fait contresens à l'intelligibilité de la criminalité d'aujourd'hui. Autrement dit, autrefois les participants n'entendaient pas parler de la criminalité dans leur vie quotidienne. Mais cette dissimulation était intentionnelle selon certains propos, c'est-à-dire que la criminalité était dissimulée et cachée aux yeux de tout un chacun :

- Il y avait des croches, comme il y en a aujourd'hui, mais c'était caché, tous cachés (064)

Il y avait donc des dissimulations volontaires et intentionnelles de la criminalité. À l'instar de Pain (1997), cette caractéristique fait ressortir l'importance des agissements culturels et historiques sur la représentation de la criminalité.

En guise de conclusion, nous pouvons poser la question : à quoi se réfère symboliquement ces représentations? Selon nous, l'ensemble des thèmes reliés à la criminalité chez les participants rejoignent de différentes façons les idées Bauman sur le contexte de la postmodernité. De nos jours, nos sociétés ne prennent plus assises sur les mythes fondateurs de la modernité du 19<sup>e</sup> siècle : ordre, progrès, contrôle, etc. (Bauman, 2007; Beck, 2003). Nos sociétés prennent les aspects de l'insécurité et l'incertitude : « ... it is the insecurity of the present and uncertainty about the future that hatch and breed the most awesome and least bearable of our fears » (Bauman, 2007, p.26). Selon nous, la représentation de la criminalité dans le phénomène de l'insécurité s'enracine dans cette lecture postmoderne.

### 7.2.1.3. *Peur du crime*

À l'instar du crime, la représentation de la peur du crime n'est pas naturelle chez les participants. Nous retrouvons plusieurs hésitations et plusieurs silences à travers les propos des participants. Néanmoins, nous avons des thèmes principaux qui émergent des entretiens.

Dans un premier temps, la peur du crime signifie chez les participants la peur de souffrir.

La peur du crime renvoie à quelque chose de désagréable, de douloureux et de pénible :

- [...] peur du crime pour moi c'est que ça va faire mal, je n'aime pas ça, à part ça là... bien certain quand on, te frappe avec un bâton de baseball, ou quoi que ce soit, c'est très douloureux et ça je n'aimerais pas ça [...] (204)

Ce thème traverse de nombreux entretiens et soulève une réflexion symbolique entourant la notion de la peur du crime. Est-ce que la peur du crime n'est qu'un épiphénomène d'une peur plus existentielle? La réponse se trouve peut-être dans les propos de certains participants. La peur du crime et la peur de souffrir renvoie à la peur de mourir :

- Avoir peur du crime, je crois que, c'est les gens qui ont peur de se faire blesser, d'avoir mal [...] la peur d'être blessé, de mourir, peur de mourir... (060)

Ainsi, la peur du crime représente la peur de disparaître. Cette réponse n'est pas sans rappeler la réflexion de Bauman sur la peur de mourir : « The primal fear of death is perhaps the prototype or archetype of all fears; the ultimate fear from which all other fear borrows their meaning » (Bauman, 2006, p.52). Selon nous, cette rencontre entre les différentes formes de la peur de mourir met en dialogue la peur du crime et la peur de vieillir<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Nous verrons dans la section 8.1.3. les liens existentiels entre la peur du crime et la peur de vieillir.

Dans un deuxième temps, la peur du crime se manifeste différemment selon l'individu. En effet, dans les entretiens nous saisissons la différenciation interpersonnelle de la peur du crime :

- [...] je pense que ça se reflète de plusieurs façons, il y a des gens qui paniquent, il y a des gens qui sont très calmes, mais qu'ils auront très peur... (204)
- [...] il y a des événements qui arrivent puis que tu devrais avoir peur, puis tu n'as pas peur [...] Et bien d'autres que, que tu ne devrais pas avoir peur puis tu as peur, ça dépend de l'état de la personne [...] (008)

De plus, les participants donnent plusieurs explications à cette différenciation interpersonnelle. Ainsi, nous retrouvons des explications psychologiques, où le tempérament et la personnalité de l'individu viennent à construire la peur du crime. Les participants mettent aussi l'emphase sur le parcours de vie, c'est-à-dire l'expérientiel et l'éducation familiale. En conclusion, nous pouvons affirmer que les résultats confirment ceux de plusieurs autres études (Allen, 2002; Christian, 2001; Eckert, 2004; Gilchrist & al., 1998; Pain, 1995; Tulloch, 2003; Whitley & Prince, 2005) qui envisagent la peur du crime comme un phénomène hétérogène et contextuel.

De façon plus singulière, nous retrouvons deux autres thèmes à travers les propos des participants. D'une part, la peur du crime est communicative. Elle se partage au gré des conversations et des événements. Elle rend commune son émotion :

- [...] mais, je n'avais pas peur, quand elle a vu les types arriver là... euh, elle m'a pris par le bras là, et puis, fallait courir [...] j'ai dit non... « Regarde, allons y tranquillement »... Mais, là, elle m'a donné de l'inquiétude là (008)

Cette particularité de la peur du crime est le principal résultat de l'étude de Gilchrist et al. (1998). Par contre, ce que nous montre pas Gilchrist et al., c'est que les individus entrent en interactions par le langage, qui est le réservoir symbolique des sociétés

(Charon, 2001). L'interactionnisme symbolique semble donc important dans la compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

D'autre part, la peur du crime est éphémère. Autrement dit, elle ne prend pas racine dans le temps. Elle s'appuie sur l'événementiel et l'évanescence :

- [...] ça s'estompe tout de suite, ça s'estompe tout de suite [...] Ah oui, des éclairs, tu sais là (028)
- [...] la peur du crime ça va être ponctuelle [...] (060)

La peur du crime se situe dans un cadre événementiel, c'est-à-dire qu'elle se circonscrit dans l'expérience personnelle. Koskela et Pain (2000) abonde dans ce sens en affirmant que la peur du crime est transitoire et situationnelle. De plus, l'évanescence rejoint le cadre conceptuel que nous nous sommes donné pour notre mémoire. La peur du crime est une émotion et par nature, l'émotion est éphémère. La peur du crime semble rejoindre la notion meadienne d'impulsion, c'est-à-dire la « [...] tendance à réagir d'une certaine manière à une certaine sorte de stimulus, sous des conditions déterminées » (Cefaï & Quéré, 2006, p.27).

#### 7.2.1.4. *Insécurité*

Cette notion est équivoque dans les entretiens. Elle ne prend pas prise dans la réalité de la vie quotidienne des participants et fait appel à un effort d'abstraction de leur part. L'insécurité constitue l'absence de sécurité. Ce qui ressort des propos c'est que l'insécurité est un phénomène général. L'insécurité se réfère à un ensemble, ou plutôt, l'insécurité liée à la victimisation criminelle se réfère à un ensemble d'insécurités :

- [...] il y a d'autres sortes d'insécurités qu'on peut avoir, une qui est très commune j'imagine, c'est les gens, euh... d'un certain âge, c'est l'insécurité financière... (045)

- [...] ça peut être insécure parce que euh, parce que tu manques de l'argent... ou parce que... parce que tu n'es pas bien, ou parce que tu es malade, ou [...] tu peux être insécure pour bien des choses... (026)

Il est donc primordial de s'assurer de la nature de l'insécurité dont traite l'individu.

D'ailleurs, les insécures ont un ordre d'importance dans la vie quotidienne de

l'individu. Elles sont hiérarchisées :

- [...] la première insécure c'est la question monétaire... C'est ça, pour moi, la première... (204)

Précisons que dans les entretiens, l'insécure liée à la victimisation criminelle n'a jamais été mentionnée en premier. Ce qui est mis en valeur, c'est l'insécure financière et l'insécure liée à la santé. Cet élément rejoint les propos de Brillon (1987), où les insécures liées à la santé et à l'argent sont de loin les plus importantes dans la vie quotidienne des aînés. Si nous poussons la réflexion un peu plus loin, pouvons-nous exprimer un sentiment d'insécure envers la vieillesse? Ou le fait de se voir ou de se sentir vieillir?

#### 7.2.1.5. *Vieillesse*

Comment pouvons-nous passer à côté de la vieillesse? Lors des entretiens nous avons rapidement réalisé l'importance de cette notion pour la compréhension de l'insécure liée à la victimisation criminelle chez les aînés.

Que représente la vieillesse pour les aînés? C'est une question beaucoup trop négligée dans les études sur l'insécure liée à la victimisation criminelle chez les aînés (Pain, 1997). Nous retrouvons deux représentations de la vieillesse : d'un côté nous avons la sénescence de la vieillesse et, d'un autre côté, la sagesse de la vieillesse. La sénescence représente les déclin physique et psychologique liés au vieillissement.

Systématiquement, les participants se réfèrent d'une manière ou d'une autre à la sénescence de la vieillesse. Quant à elle, la sagesse se rapporte à cette qualité et à cette quantité d'expériences personnelles. Certains participants soulignent la sagesse comme étant un avantage de la vieillesse, voire un bienfait.

Il semble bien que ces deux représentations de la vieillesse influencent la construction du sentiment d'insécurité. L'ensemble des participants ont mentionné que la vieillesse a un effet sur l'insécurité. D'une part, l'avance en âge entraîne une fragilisation du sentiment de sécurité :

- Je pense qu'on a un petit manque de sécurité en vieillissant [...] (011)

D'autre part, le vieillissement amène l'individu à faire preuve de prudence et de précautions, renforçant ainsi le sentiment de sécurité :

- Un peu... dans le fond, c'est ça la sagesse... de l'âge, c'est prendre des précautions [...] (045)

- Je ne sais pas, mais je pense que... je pense que, parce que moi j'étais vraiment imprudente quand j'étais jeune... aujourd'hui je trouve que je suis beaucoup plus prudente (026)

Derrière ces deux représentations de la vieillesse se cache une notion, à savoir la vulnérabilité. Cette dernière est associée à l'âge et entraîne un sentiment d'insécurité chez l'individu :

- [...] c'est, ils sont beaucoup plus vulnérables... (064)

- [...] c'est le fait que ça arrive à des gens d'un certain âge, qui sont plus vulnérables qu'euh... que des jeunes (045)

- Ils s'en prennent plus aux personnes âgées aussi... c'est évident, on est plus vulnérable en vieillissant, c'est sûr... (060)

La vulnérabilité renvoie à la fragilité de l'individu. L'ainé est impuissant et sans défense face au crime. Selon les propos des participants, la vulnérabilité se construit sur différents traits de la vieillesse :

- [...] les gens âgés sont plus vulnérables parce que... plus naïfs (045)

- Bien tu ne peux pas te défendre, pas te débrouiller comme avant (091)
- [...] tu as moins de force, puis tu te dis que si quelqu'un m'attaque, je vais tu être capable de me défendre... (026)
- [...] je me sens qu'à tous les ans on en perd un bout... tu sais on est moins fort [...], on est plus fatigué, on est moins courageux (204)
- On ne peut pas se défendre, on ne peut pas se sauver euh [...] on n'est pas capable de marcher, on n'est pas capable de courir... (294)

Ainsi, plusieurs caractéristiques physiques et psychologiques liées au vieillissement peuvent avoir un effet sur la vulnérabilité (Snedker, 2003).

Mentionnons en outre que nous distinguons un paradoxe dans cette représentation et cette interprétation de la vieillesse dans les entretiens. À la fois les participants se représentent les aînés comme un groupe vulnérable à la criminalité et à l'insécurité. À la fois, ils ne se considèrent pas vulnérables. Il ne faut pas oublier que la moyenne d'âge des participants est de 75 ans. D'où peut provenir un tel paradoxe? Il semble que les participants intériorisent une représentation de la vieillesse qui ne correspond pas à leur vie quotidienne. Est-ce que ce paradoxe entre la représentation des aînés en général et de sa propre vieillesse a des effets sur l'interaction? Si nous considérons que, selon la théorie de l'interactionnisme symbolique, l'interaction n'est pas que verbale, « [...] elle implique également une symbolique corporelle » (Le Breton, 2004, p.54), nous pouvons suggérer une intériorisation de l'image sénescence de la vieillesse<sup>4</sup>. D'ailleurs, Pain (1997) souligne l'importance de l'âgisme intériorisé chez les aînés dans la construction du sentiment d'insécurité. Sommes-nous en présence de manifestations d'âgisme?

---

<sup>4</sup> Nous verrons dans la section 8.1.2. les effets de ce paradoxe sur l'aîné et le sentiment d'insécurité.

### 7.2.2. Objectifs 1.

Notre premier objectif de recherche est de comprendre les types d'interactions entourant le sentiment d'insécurité liée à la victimisation criminelle dans la vie des aînés. Pour ce faire, nous organisons les résultats selon divers types d'interactions soulevés lors des entretiens. Le choix des types d'interactions repose sur leur importance à travers les entretiens et leur valeur heuristique dans la compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Cet exercice apporte des éléments de continuité avec les représentations précédemment décrites, mais aussi des éléments de nouveauté. En tout, nous précisons quatre types d'interactions, soit les interactions avec le criminel, avec l'étranger, avec le voisinage et avec les jeunes.

#### 7.2.2.1. *Interaction avec le criminel*

Ce type d'interaction est au cœur du phénomène à l'étude. L'insécurité liée à la victimisation criminelle implique d'une quelconque façon le criminel. Plusieurs participants ont déjà vécu une expérience de victimisation criminelle. Ces expériences mettent en lumière les interactions directe et indirecte entre la victime et le criminel.

Nous considérons l'interaction directe lorsqu'il y a un face-à-face, une rencontre et un dialogue entre l'individu et le criminel. Plusieurs exemples découlent des entretiens : vol de carte de crédit, menaces, agressions physiques et verbales, vol à main armée. Afin d'illustrer, nous prenons le cas de l'agression verbale et le cas du vol à main armée.

Un participant de Montréal nous a raconté sa désagréable expérience avec un individu, il y a quelques années. Cette expérience d'agression verbale prend place dans l'espace privé du participant :

- J'étais entrain de, de... la cour en arrière, j'étais entrain de m'amuser dans mes fleurs dans la cour, puis euh... tout à coup, ma femme vient me voir et elle me dit « il y a un de tes cousins qui vient te voir » (294)

Nous remarquons que le participant est jusqu'à maintenant en contrôle de la situation initiale. Il est chez lui, dans un environnement sécuritaire et la situation n'est pas hors de l'ordinaire. Quoi de plus commun que de rencontrer un cousin? Néanmoins, quand vient le moment de rencontrer le cousin, le participant a de la difficulté à se souvenir de lui, à l'interpréter comme l'un de ses cousins :

- [...] je l'ai jamais vu, je l'ai jamais vu de ma vie celui là, « je suis le fils d'un tel », je sais qu'il existe, mais je l'ai jamais vu... c'était un gars qui arrive, qui avait à peu près 60 ans, ça avait du bon sens... (294)

Malgré tout, le présumé cousin entame la conversation sur la famille du participant. Rapidement, une réciprocité s'initie dans l'interaction, car le participant vient à considérer l'individu comme un de ses cousins et les attentes de l'un et l'autre se rejoignent :

- [...] fait que là il parlait de chose et autres, puis là « as-tu des nouvelles d'un tel, as-tu des nouvelles d'un tel », puis là, puis là il y avait quelques-uns que j'avais des nouvelles, que j'avais visité [...] je donnais des nouvelles [...] (294)

Cependant, au cours de la conversation, la réciprocité de l'interaction vient à un point de rupture. En effet, le présumé cousin réclame une fort somme d'argent au participant. À ce moment, le participant doute de la nature de l'individu. Est-ce réellement un cousin? Quelles sont ses intentions? En regard à ce changement chez l'individu, le participant réorganise sa représentation et son interprétation de l'individu :

- [...] je dis « où est-ce que tu restes toi? », il dit « bien voyons donc, on se voit, on se connaît, je demeure ici sur la 10e, près de la rue », je ne me souviens plus de la rue, ça fait

quarante ans que je suis ici [...] s'il y a quelqu'un qui connaît le monde dans le bout hein...  
(294)

L'interaction se fractionne complètement, car l'un et l'autre n'agissent plus avec réciprocité. Le participant ne considère plus l'individu comme un cousin. L'insistance de l'individu à poursuivre le rôle du cousin rompt complètement la réciprocité et l'interaction. Les agissements de ce dernier n'ont plus de résonance chez le participant. Pour le participant, l'individu est un inconnu qui n'est plus le bienvenu :

- [...] là, le type il insistait, puis à mesure que je disais non, bien lui il insistait [...] un moment donné je lui dis « là, là, je pense que ça ne marche pas [...] vous avez cherché là pour essayer de m'arnaquer là » [...] puis là je l'ai sommé de s'en aller, il voulait pas s'en aller, j'ai dit que j'allais appeler la police, « je vais appeler la police, vous n'avez pas d'affaire ici, vous, vous ne pouvez pas être un bon garçon, vous n'avez pas d'affaire ici, je ne vous connais pas, puis je ne veux pas » [...] (294)

Que nous montre cet exemple? D'abord, nous pouvons faire des liens avec les notions théoriques de l'interactionnisme symbolique. La réciprocité entre le participant et l'individu se produit dans l'interaction et la communication. La signification de l'un et l'autre se base sur une identification réciproque, c'est-à-dire, pour reprendre la terminologie meadienne : « Taking the role of others ». De plus, nous observons la spontanéité et l'imprévisibilité de l'interaction avec le criminel. Comme le mentionne Le Breton : « Une interaction est simultanément structurée et imprévisible en ce qu'elle implique une relation entre deux ou plusieurs personnes dont nul ne connaît à l'avance les épisodes » (Le Breton, 2004, p.52). Ainsi, le sentiment d'insécurité apparaît ici dans l'imprévisibilité de l'interaction. C'est d'ailleurs aussi le cas du vol à main armée.

Cet exemple est le plus violent des entretiens réalisés. Une participante de Montréal se remémore le déroulement de cette expérience :

- [...] j'ai déjà été dans un guichet automatique, et puis euh... j'avais un fusil, un revolver dans mon dos [...] ils nous avaient pris euh... ils avaient pris, dans le temps c'était le

maximum de retrait, c'était euh... une caisse populaire, c'était 500 dollars qu'ils pouvaient retirer, donc ils l'ont retiré, mais il a... (060)

La réminiscence de l'événement a été difficile pour la participante. Néanmoins, ce n'est pas sur le plan émotif qu'elle éprouve de la difficulté, c'est plutôt sur le plan de la réminiscence, car l'événement s'est déroulé rapidement. La participante corrobore l'idée que nous cherchons tous à interpréter la conduite d'autrui, de lui trouver un sens afin d'interagir adéquatement et cela dans un laps de temps très court :

- [...] je n'étais pas capable, en tout cas, ça été euh, je les croyais pas au début, c'est drôle comme ça arrive... au début ils me collaient contre, ils me poussaient, ils étaient deux... puis on était deux, ma fille euh était, je ne souviens pas quel âge, elle était jeune dans le temps, ça fait quand même plusieurs années de ça là... elle était... moi je ne le croyais pas, je pensais que c'était une joke qu'ils faisaient [...] mais là un moment donné, ils nous a toute, je me souviens que je lui donnais des coups de coude, « aille, arrête de me pousser », mais là j'ai vu, le gars il tenait un fusil [...] (060)

À l'encontre de l'exemple précédent, cette expérience de victimisation n'entraîne pas un sentiment d'insécurité, mais une peur réelle et vécue. Cette peur prend une forme physiologique et involontaire, comme le suggèrent les propos de la participante :

- [...] ça été, c'est bien euh... c'est vraiment euh, c'est là le... le... on vient comme toute, tremble, je tremblais, je me suis mise à trembler sans m'en rendre compte, c'est après que je m'en suis aperçue, parce que je n'étais plus capable de composer, ils voulaient que je compose le, le 500 là [...] (060)

La participante se retrouve dans une interaction dont elle ne contrôle absolument pas le déroulement. Elle agit sous la menace. Nous remarquons que la réciprocité de l'interaction est ici très restreinte, voire élémentaire.

Ce qui ressort des deux cas d'interactions directes, c'est l'imprévisibilité du déroulement et de la conclusion. D'une part, le participant n'a pas pu prévoir les intentions du présumé cousin. D'autre part, la participante n'a aucun contrôle sur l'interaction. L'originalité de ces deux exemples est qu'à l'encontre des études sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle où la victimisation précède en quelque sorte la peur du crime

(Eckert, 2004), cette peur émerge plutôt dans la spontanéité de la dynamique situationnelle. C'est-à-dire que la peur du crime est vécue au moment même de la victimisation, et non seulement après coup.

L'interaction indirecte implique que l'individu n'entre pas en contact avec le criminel.

L'interaction se déroule avec les conséquences concrètes et abstraites dans la vie quotidienne de l'individu. Par exemple, le vol à domicile n'est jamais vécu directement.

Ce n'est qu'après le crime que l'individu entre en interaction :

- [...] on s'est déjà fait voler, pas ici, pas ici mais un autre logement, ça c'est vraiment pas plaisant... on a l'impression d'être violé, c'est pas mêlant là [...] on était arrivé à la maison et puis les tiroirs étaient tous tirés, ils avaient fouillé dans le réfrigérateur, dans le congélateur... les vêtements à l'envers, puis qu'ils avaient cassé une vitre donc il y avait du sang un peu partout... non ce n'était pas, ce n'était pas, c'est une genre de violation là, ce n'est pas plaisant [...] c'est arrivé deux fois dans le même logement là, mais... disons que la deuxième fois, j'étais tellement en colère, c'est effrayant, je me souviens je donnais des coups de pied... (060)

Ces propos montrent que la participante a subi les conséquences personnelles du vol : frustration, violation et colère. Chacune de ces émotions et de ces sentiments sont, en quelque sorte, les résidus d'une interaction avec l'environnement, avec les objets physiques. La participante réagit à la représentation et l'interprétation qu'elle se fait du vol dans son appartement. Aussi, nous voyons par ces propos, à l'instar des travaux de Farrall (2004), que la peur n'est pas la seule émotion en lien avec la victimisation.

#### 7.2.2.2. *Interaction avec l'inconnu*

L'inconnu est celui que nous n'avons jamais vu, que ne connaissons pas. Ce type d'interaction avec l'inconnu n'a pas été un thème soulevé par les participants. Nous l'avons initié par la question : « Quelle est votre réaction lorsque vous ne connaissez pas

ces gens? ». Ce thème ne prend donc pas racine dans la vie quotidienne des participants, mais est le produit des entretiens.

Spontanément, tous les participants soutiennent qu'ils n'ont pas des représentations et des réactions défavorables, réfractaires et péjoratives envers un inconnu. Autrement dit, dans les propos des participants, l'insécurité ne ressort pas de la représentation de l'inconnu. Les participants se sentent en sécurité et en confort avec ceux qu'ils ne connaissent pas et qui croissent leur chemin de la vie quotidienne :

- Les étrangers... je suis relativement à l'aise... (045)
- Non, je suis bien à l'aise de leur parler [...] (011)
- Non, même si je ne les connais pas ça ne me rendra pas plus euh... non, comme quand je me promène je ne connais pas tout le monde, mais euh... je dis bonjour à tout le monde... (026)

L'inconnu n'est pas porteur du sentiment d'insécurité, son image n'est pas substantive. Comme nous disions : elle ne prend pas racine dans la vie quotidienne des participants. Ce constat est à l'opposé de plusieurs études où l'inconnu est synonyme d'insécurité (Allen, 2002; Eckert, 2004; Pain, 2000).

Par contre, nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette simple représentation, car les entretiens soulèvent plusieurs subtilités entourant l'inconnu. En effet, ce qui est en jeu avec l'inconnu, ce sont ses caractéristiques : son apparence, sa conduite et ses gestes. Principalement, c'est l'apparence physique de l'inconnu qui préoccupe, qui interroge le sentiment de sécurité :

- Et puis c'est pas, c'est pas beau de dire ça, c'est, tu sais, quand... ils... ils sont mal habillés, et tout, ce n'est pas nécessairement toute du mauvais monde hein, mais ça, il y a des fois oui... mais... c'est surprenant des fois quand tu les regarde... c'est pas pareille, il y a, il y a quelque chose qui, ce n'est pas mauvais dans ça, c'est, c'est juste leur allure là (008)
- Bien ça dépend, ça dépend beaucoup de, de, de l'allure aussi, là tu sais, si c'est un gars à des tatous ou à, euh... les punks, les punks me font peur [*Rire*]... bien euh... me font peur, je ne te dirais pas que je traverserais la rue, mais euh... disons que je vais me raidir un peu

*[Rire]*... puis euh... c'est ça, ça dépend de l'allure de la personne... madame tout le monde, monsieur tout le monde, euh non, pas de problème, je ne suis pas méfiante... (007)

L'apparence physique ne constitue-t-elle pas le premier contact que nous avons avec autrui? Il n'y a pas lieu de s'étonner du fait que les participants interprètent l'inconnu selon son apparence et son allure. De plus, la théorie liée à l'interactionnisme symbolique met une certaine emphase sur la symbolique corporelle dans l'interprétation des objets sociaux (Le Breton, 2004). Avant même d'interagir, les participants apprécient l'inconnu par son apparence. Elle modèle la manière dont les participants vont entrer en interaction. C'est dans ce processus d'appréciation que les participants se représentent et interprètent l'inconnu.

Outre l'apparence, la conduite et les gestes de l'inconnu jouent un rôle dans la construction du sentiment d'insécurité. Nous disons même que la conduite joue un rôle plus important que l'apparence, car nous y retrouvons à la fois l'action (ce que fait) et la symbolique (ce qu'est) de l'interaction. Les propos soulignent des expériences concrètes dans la vie quotidienne des participants :

- P. Ouais bien, il y en a qui sont fantasmes des fois *[Rire]*... M. Fantasme vous dites? / P. Ouais, bien comme dans une ligne, ils vont essayer de passer en avant, et puis ça là *[Rire]*, je le remarque... *[Rire]*, non à part ça là, euh... Bien les gens que je rencontre et puis qui sacre, ça m'insulte ça (064)

La conduite d'autrui modèle l'interprétation des participants. Ces derniers ont des conduites et des gestes qu'ils réprouvent.

Dans un même sujet, certains participants évoquent des inquiétudes dans la conduite sous les effets de la drogue. Selon nous, les effets de la drogue sont particulièrement intéressants sur la dynamique de l'interaction. Ils ont la particularité d'altérer

l'interaction normale. En effet, dû à l'influence de la drogue chez autrui, l'individu ne peut ni prévoir ni envisager la conduite :

- [...] quand les gens prennent de la drogue ils ont perdu la tête, ils n'ont pas la tête euh, à raisonner, pour dire « m'a le laisser tranquille celui là », non c'est le contraire, on va attaquer celui qui... (294)

Autrement dit, la drogue déconstruit la réciprocité de l'interaction. Quels sont les implications sur la nature de l'interaction face à une altération de la réciprocité? Selon nous, la communication réciproque entre les individus ne peut pas être mise en place, car nous ne pouvons saisir le rôle, les représentations et les interprétations de l'autre par ses conduites. Nous sommes dans une imprévisibilité absolue, où la réciprocité a peine à s'instaurer. D'ailleurs, est-ce que nous pouvons toujours parler d'une réciprocité?

En guise de conclusion, nous croyons que l'absence d'une représentation concrète de l'inconnu n'est pas inusitée, car la nature même de l'inconnu est de ne pas être connue. Ainsi, comment construire une représentation quand nous ne connaissons pas? Quand l'inconnu renvoie à aucune image, à aucune représentation? Il est donc normal de voir les participants s'attarder sur les caractéristiques de l'individu au moment de l'interaction. C'est à travers ces caractéristiques que les participants interprètent autrui. Ainsi, il est profitable de s'attarder à l'interaction dans la compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

### 7.2.2.3. *Interaction avec le voisinage*

Le voisinage est un thème important dans les entretiens lorsqu'il a été question d'interaction. Cela n'est pas surprenant, car le voisinage s'enracine dans la vie quotidienne des participants. Le voisinage correspond aux relations entre les voisins. Il

renvoie aux notions d'environnement immédiat et d'espace commun. Plusieurs études ont souligné l'importance de l'environnement sur le sentiment d'insécurité (Cozens & al., 2002; Pain, 2000). Les résultats des entretiens confirment les intuitions de Pain où « [...] social relations operating in particular spaces and places are more integral to fear of crime than the physical character of particular environments » (Pain, 2000, p.370). Ce n'est pas l'environnement physique qui importe réellement dans la construction du sentiment d'insécurité, mais l'environnement social. En grande partie, les propos des participants sur le voisinage concernent un sentiment de sécurité :

- Bien, on va dîner en bas... Fait que là, je rencontre les gens, puis on jase [...] on vient qu'on se connaît tous, ça fait cinq ans qu'on est ici (091)
- [...] le voisin d'à côté son entrée est là, donc, nos, nos entrées sont parallèles, alors euh... on a plus l'occasion de se voir et de se parler qu'avec le voisin de l'autre côté [...] (045)

Ce n'est pas le voisinage en tant que tel qui est gage de sécurité, mais c'est le bon voisinage. Les participants mettent en lumière l'amitié et la bienveillance existant entre les voisins. Par contre, le voisinage peut aussi être synonyme d'insécurité :

- Tu ne sais pas ce qui peut nous arriver... mon voisin est seul, puis il travaille de nuit [...] puis c'est comme l'autre voisin, il est loin, on l'entend pas (079)
- Bien si j'avais des voisins euh, de long terme, il y en a une ici là, ça me sécurise [...] ce qui m'énerve là, c'est l'anonymat (007)

Nous remarquons que ce qui alimente ici le sentiment d'insécurité, c'est la scission d'un lien social avec autrui, d'un manque d'interaction. Les voisins sont inconnus, loin et absents. L'interaction ne peut pas prendre place dans la vie quotidienne des participants. Nous identifions donc un voisinage où l'interaction procure un sentiment de sécurité, et un voisinage où l'absence d'interaction produit un sentiment d'insécurité.

Un trait particulier du voisinage qui ressort des entretiens, c'est qu'il traverse le temps. En effet, les années amènent des transformations dans le voisinage et les interactions.

Cette particularité est soulevée par un participant de Montréal qui a passé sa vie dans le même quartier. Il remarque que les gens décèdent et les familles se déplacent, transformant ainsi la nature de son voisinage :

- Ah oui, ça change beaucoup, beaucoup... parce que les vieux s'en vont, la deuxième voisine est morte euh au mois d'octobre, puis la deuxième voisine là est morte au mois de décembre, elle est morte dans la rue... fait que tu sais, les vieux gens qu'on connaissait ont, ils ne sont plus là... c'est des jeunes qui s'en viennent (294)

C'est l'inexorable mouvement des générations qui traverse le temps. Ce mouvement transforme la composition et les valeurs d'un voisinage :

- [...] le monde euh, n'a plus sa place, on ne peut plus euh... on est plus hésitant, c'est vrai là, on se parle très peu entre voisin... c'est une autre époque hein, autrefois là, tout le monde allait à la messe [...] on allait, on allait à la messe, on revenait de la messe on jasant avec le monde, on, on, on connaissait énormément de monde, les parents des enfants avec qui on allait à l'école, c'était un quartier que le monde ne déménageait pas... on allait en classe avec le même groupe en quatrième année jusqu'en neuvième année, mais ça c'est un autre monde... on pouvait, faire confiance au monde beaucoup, beaucoup... mais, ça aujourd'hui se n'est pas comme ça marche là, c'est pas comme c'était... ça changé beaucoup (294)

La vieillesse a cette caractéristique qu'elle découle d'un processus : le vieillissement. L'individu voit transformer son environnement à travers son vieillissement et doit réorganiser les représentations symboliques des interactions. Ainsi, nous ne pouvons pas considérer le sentiment d'insécurité comme un bloc monolithique, car l'individu interagit dans un environnement en transformation. Cette dernière imprègne l'insécurité dans sa construction et sa manifestation. Cette interaction entre le temps et les environnements physique et social est aussi mise en valeur dans l'étude d'Eckert (2004), où l'individu vieillissant doit réinventer son quotidien pour maintenir un sentiment de sécurité.

#### 7.2.2.4. *Interaction avec les jeunes*

Les jeunes s'opposent symboliquement aux aînés. Ce thème de la jeunesse n'est pas inédit dans la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés.

Par exemple, dans l'étude de Moulton (1996), les jeunes renvoient au sentiment d'insécurité chez les aînés. Ce thème des jeunes est en grande partie soulevé par les participants de Montréal. Dans les entretiens, l'un renvoie à la vitalité et la performance, l'autre à la sénescence et la sagesse. Nous ne sommes donc pas étonnés de retrouver une distance dans les propos de certains participants entre eux-mêmes et les jeunes :

- Aujourd'hui les jeunes [...] ils n'ont pas eu le euh... Ils ne sont pas méchants, je ne veux pas dire ça, mais ils n'ont pas eu le euh... la discipline que nous autre ont a eu [...] maintenant ils sont pourris gâtés, ils n'écoutent plus leur parent, ils sont irrespectueux... (204)

Les jeunes constituent le signe des générations, où les valeurs et les mœurs se transforment. Il est évident qu'il se produit quelque chose dans l'interaction entre l'aîné et les jeunes, car le système de références sociales n'est pas complètement le même. De plus, ajoutons à cette différenciation générationnelle les stéréotypes que peuvent entretenir divers groupes sociaux entre eux (Pain, 2000; Rader, 2005). L'interaction entre l'aîné et les jeunes impliquent une incertitude dans les bases de la communication réciproque.

En définitive, il faut noter que ce n'est pas le jeune qui traverse les propos des participants, mais les jeunes. C'est le groupe qui est soulevé. C'est aussi le groupe qui a un effet sur le sentiment d'insécurité :

- Une personne souvent ça ne me dérange pas, mais quand ils sont en groupe, c'est plus dérangeant. Des groupes, je dirais, c'est généralement les ados [...] (060)

Il semble que ce qui prévaut ici c'est le poids du nombre, c'est-à-dire l'intimidation par le groupe. Selon nous, l'interaction avec les jeunes représente un thème sensible malgré sa place plutôt restreinte dans les entretiens, car il renvoie aux participants leur condition

vieillissante et l'éphémérité de leur vie. Symboliquement, est-ce que la peur des jeunes ne serait-il pas aussi la peur de vieillir? Ou une peur de se voir vieillir?

### 7.2.3. Objectifs 2.

Nous rendons compte de notre deuxième objectif, c'est-à-dire comprendre l'impact des interactions sur les stratégies quotidiennes empruntées par les aînés afin de composer avec le sentiment d'insécurité liée à la victimisation criminelle. Nous retrouvons dans la littérature de nombreuses études à propos des effets des conduites et des précautions sur la vie quotidienne (Eckert, 2004; Hanrahan, 1990; McCoy & Al., 1996; Moulton, 1996; Sacco & Nakhaie, 2001). Selon notre perspective théorique, les stratégies sont des actions, des résistances (Javeau, 2003) et des tactiques (Certeau, 1990) habiles dans le but précis d'assurer le sentiment de sécurité chez l'individu. Elles sont des actions construites en réponse à l'environnement (Blumer, 1969). En d'autres mots, les stratégies quotidiennes sont liées aux actes sociaux (Mead, 2006) des individus. Les thèmes principaux des entretiens sur les stratégies sont la quotidienneté, l'évitement, la grégarité, la vigilance, l'incitation et la présentation.

#### 7.2.3.1. *Quotidienneté*

La quotidienneté renvoie aux petits détails routiniers de la journée qui sont en lien avec le sentiment de sécurité. Certains participants parlent de rituels personnels, d'habitudes et de routines dans la construction du sentiment de sécurité. Ce sont en grande partie des gestes ciblés et précis, par exemple barrer une porte avant de se coucher, qui apporte à l'individu un environnement domestiqué (Eckert, 2004). Les participants se conduisent

de manière inébranlable face à des objets physiques et des stimuli de leur environnement. Ils répètent constamment les mêmes gestes sans grande fluctuation quotidienne. Cette quotidienneté dans l'interaction renvoie à la notion d'attitude de Mead. Cette notion prend une importance dans le sentiment de sécurité, car l'« [...] attitude comme habitude joue enfin un rôle important dans l'organisation de l'acte, car elle permet d'anticiper [...] » (Cefaï & Quéré, 2006, p.31).

Au sein des entretiens, ces petits gestes ciblés, ces habitudes, concernent aussi les interactions avec autrui :

- [...] entre voisins, on peut, on s'aide euh, on s'avertit de chose [...] (045)
- Oui, je me sens en sécurité, même que j'ai des amis, j'ai, j'ai une amie qui reste dans le bloc, qui a été malade, on s'entraide, on se donne des nouvelles, et si il y en a une qui « feel » pas, d'autre à va jeter un coup d'œil, et des choses comme ça ou... Un de mes voisins d'à côté, ils m'ont souvent dit euh, « s'il y a quelque chose, tape sur le mur, on s'en vient tout de suite », euh... (011)

Ces interactions avec autrui façonnent l'environnement en le rendant moins perméable à l'insécurité. Ainsi, une réciprocité dans les actions et dans les intentions se forme entre des individus afin de renforcer la sécurité au quotidien. Nous remarquons que l'interaction avec autrui se développe quotidiennement, au fil du temps. Javeau mentionne que les « [...] petits gestes ou paroles qui se reproduisent tout au long de la journée et au jour le jour et qui contribuent de manière insigne, chez tout un chacun, à la gestion du temps, et donc à la satisfaction du besoin élémentaire de sécurité ontologique » (Javeau, 2003, p.74). Cette sécurité ontologique rejoint nos interrogations précédentes sur la peur du crime et la peur de la vieillesse. Est-ce qu'une peur de vieillir peut conduire à une certaine peur du crime? Autrement dit, comment déterminer la nature des gestes et des habitudes? Est-ce par peur de vieillir ou par peur du crime? Et que dire d'une réciprocité des émotions?

### 7.2.3.2. *Évitement*

Cette stratégie en lien avec l'interaction est simple, l'individu évite l'interaction :

- [...] des fois des jeunes qui ont l'air en peu plus là... puis qui on l'air de bourrasser un peu... euh, je reste dans mon coin et je ne m'occupe pas d'eux autres... pour pas qu'ils s'occupent de moi là, ça, je reste dans mon coin et puis j'essaie de ne pas du tout là, même pas des observer là, ça c'est ma, c'est ma façon de voir les choses... (060)
- Euh, je vais l'éviter, c'est, c'est ma façon de euh... (008)
- [...] on a été témoin, ma femme et moi, avec notre fille, un moment donné, au métro ici, des gars qui ont fait appel à leurs chums, comme on dit, c'était bien visible que le chef était entrain de, de ramasser un gars qui ne voulait pas embarquer dans la gang... qui ne voulait plus embarquer... fait que là, on, on s'éloigne de ça hein [...] (294)

Les participants ne veulent pas interagir avec certains individus et les évitent ainsi. Ce n'est pas seulement dans la conduite que se présente l'évitement, mais il peut être beaucoup plus subtil. Ainsi, un participant raconte comment il ne croise pas les yeux de certains individus :

- [...] je prends le métro, même dans le métro je fais attention... j'essaie de ne pas trop regarder le monde dans la face là, comme on dit, non... euh... (204)

Nous sommes en présence d'une conduite, comme l'entend Mead (2006). En effet, l'évitement n'est pas une réponse à un stimulus, par exemple un individu. Il devance la réponse, il constitue une conduite intériorisée. Cette stratégie apporte un sentiment immédiat de sécurité chez les participants. Par contre, il n'en reste pas moins qu'il se cache en arrière-plan un sentiment d'insécurité. En effet, l'évitement est une conduite où nous retrouvons une intériorisation du sentiment d'insécurité face à certains objets sociaux. Ce type de réflexion trouve un écho dans les idées de Bauman, où dans la recherche à tout prix de sécurité et de certitude, l'individu produit inévitablement un sentiment d'insécurité et un sens incertain (Bauman, 2007).

### 7.2.3.3. *Grégarité*

La grégarité renvoie au rassemblement d'individus. Elle constitue un élément essentiel de l'interactionnisme symbolique : « [...] l'individu est un acteur interagissant [...] » (Le Bretron, 2004, p.46). Cette stratégie nous est familière, car l'individu est un être social. Cependant, ce qui surprend dans les entretiens, c'est que cette stratégie a été soulevée que par des femmes. Ainsi, elles mettent en commun un espace. En groupe, il est normal que nous nous sentions plus en sécurité, moins vulnérables :

- Non, euh... je... je n'irais pas, euh, me promener tout de suite sur la rue euh... malgré que l'été, euh, je, je me promène en groupe [...] (011)
- Bien c'est ça, quand euh, quand je suis sortie, quand j'ai à sortir le soir, j'aime ça être accompagnée, je euh, je ne prends pas de chance d'être toute seule (007)

Ces extraits illustrent la stratégie de la grégarité dans les loisirs au quotidien, mais plusieurs participantes ont aussi mentionné la grégarité qu'offre la vie commune. En effet, le couple est synonyme de sécurité et de confort pour les participantes.

### 7.2.3.4. *Vigilance*

Cette stratégie constitue un exemple de la nature de l'acte social. Dans les mots des participants, la vigilance est une attention soutenue sur quelqu'un ou quelque chose :

- [...] ce n'est pas une peur euh, pour m'empêcher d'agir, tu sais, je vais plutôt être portée à regarder alentour avant de sortir dehors, il y a tu quelqu'un qui a l'air louche, là, tu sais (011)
- Ça, ça nous met plus euh, attentif aux affaires (008)

Ainsi, les participants surveillent les lieux et les individus traversant leur vie quotidienne. Souvent, la vigilance se manifeste sous la forme de précautions et de prudences dans les entretiens. Les participants maîtrisent leur environnement, le modèlent et l'influencent. Cette stratégie met en valeur l'interprétation dans la vie quotidienne. L'interprétation d'objets sociaux, des lieux ou des individus façonne la

vigilance et les réactions individuelles. Comme le mentionne Charon : « Humans act; they do not react » (Charon, 2001, p.145).

#### 7.2.3.5. *Incitation*

Malgré que seulement une participante ait mentionné la stratégie de l'incitation, nous croyons qu'elle comporte des éléments essentiels à la compréhension du phénomène de l'insécurité. Cette stratégie montre que la participante manipule son environnement et construit l'acte social. Cette participante recherche l'interaction afin de pouvoir la modeler à sa manière :

- Il y a des fois, euh, oui, si je suis, euh, mal à l'aise là... je m'efforce « bonjour » puis euh, je passe euh... pour montrer que je sûr de moi là, bien de pas, qui sache que euh, j'apprehende quelque chose... (008)

La participante recherche à entrer en interaction avec l'individu afin de pouvoir façonner son déroulement et d'avoir un certain contrôle. C'est une stratégie préventive. La participante tente de susciter une réponse chez l'individu, qui est à son tour un stimulus pour elle. Autrement dit, « l'auteur du premier geste peut prendre appui sur la réponse naissante de son partenaire pour déterminer sa propre conduite, et ainsi de suite (Cefaï & Quéré, 2006, p.25). En conclusion, l'incitation montre la dynamique de l'interaction qui émerge de la participante tentant de maîtriser la situation, de la manipuler et de contrôler l'individu.

#### 7.2.3.6. *Présentation*

La présentation s'apparente à l'incitation, mais l'interaction et l'acte social sont moins directs entre les individus. Cette stratégie n'est ni plus ni moins comment nous nous présentons à autrui. Elle renvoie, dans les entretiens, à la démarche des participants et à

leur assurance dans la conduite. Dans ce jeu d'interaction, l'individu agit consciemment, car il tente de montrer ce qu'il veut montrer :

- [...] je trouve que l'important aussi, c'est d'avoir l'air de s'en aller, de savoir, de savoir où est-ce qu'on s'en va... de ne pas être toujours euh, je trouve que ça paraît, que quand les gens, ils sentent que tu marches d'un bon pas, et que tu t'en vas... je pense que les gens ont... bien tu as l'air de plus être capable de se défendre... (060)

Ici l'interaction ne prend pas place concrètement, mais se joue symboliquement sur l'expression corporelle des individus. Les participants se mettent en scène en tant qu'objets sociaux pour autrui et pour eux-mêmes. Selon nous, ce qui est aux fondements de cette stratégie est un sentiment d'insécurité, tel que décrit pour la stratégie de l'évitement.

#### 7.2.3.7. *Vieillesse et stratégies*

Nous avons vu précédemment que la représentation de la vieillesse chez les participants repose en grande partie sur l'idée de sénescence. Ainsi, nous ne pouvons pas nous étonner que nous retrouvions une réflexion de la part de certains participants au sujet de l'effet du vieillissement sur les stratégies. Pour reprendre les propos d'un participant :

- [...] en vieillissant, souvent les personnes tombent seules, avant ça ils étaient deux personnes dans un appartement, tu sais, c'est plus sécuritaire quand c'est deux... euh... tu as moins de capacités, euh, tu, tu prends plus de précautions, comme euh, même moi, j'ai une fille qui m'appelle à tous les jours, savoir si tout va bien [...] et puis... euh, c'est toutes des petites précautions comme ça, tu sais, tu pars euh, deux trois jours, tu avertis ta voisine que tu t'en vas (011)

Le vieillissement apporte une nécessité d'adaptation et de réinvention au quotidien (Eckert, 2004). Nous devons nous adapter aux changements physiques et psychologiques, mais nous devons aussi nous adapter à l'image de notre vieillesse. Autrement dit, l'individu doit repenser l'organisation interactionnelle à la lumière de la représentation de soi-même. À travers les entretiens, nous ne sommes pas en présence

d'ânés passifs face à leur vieillissement. Ils interprètent leurs changements personnels en regard à leur environnement social.

### **7.3. Conclusion**

Nous avons vu, à travers ce chapitre, les résultats thématiques. Nous avons remarqué que les participants se représentent certaines notions clés d'une façon imprécise et ambiguë. Aussi, nous avons mis en lumière les interactions liées au sentiment d'insécurité. Nous avons vu, que ces interactions impliquent une réciprocité de communication et d'interaction. Nous avons vu que, certaines fois, cette réciprocité est fragile et amène des effets sur les participants. Nous avons terminé cette section consacrée aux résultats par les stratégies quotidiennes des participants afin d'assurer un sentiment de sécurité. Cependant, nous avons souligné à plusieurs reprises que derrière le sentiment de sécurité se cache un sentiment d'insécurité. Ces stratégies quotidiennes ont l'originalité de ne pas avoir été envisagées de cette façon par les études précédentes sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle.

Nous pouvons nous interroger à la suite des choses. Que nous amène à penser les idées médiennes sur ces représentations et ces types d'interactions?

## 8. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présentons une réflexion sur notre mémoire et sur les résultats de recherche. D'abord, nous explorons certaines idées meadiennes que nous n'avons pas visitées jusqu'à maintenant. Après, nous posons les forces et les limites de notre mémoire. Finalement, nous exposons les implications de notre mémoire pour la recherche.

### 8.1. Interprétation des principaux résultats

Pourquoi interpréter les principaux résultats? Car notre mémoire s'inscrit dans une démarche compréhensive et nous croyons que le simple exposé des résultats ne suffit pas à leurs compréhensions. Nous devons faire preuve de réflexion et d'imagination (Mills, 2007) face aux résultats. Selon nous, la réflexion est de plus en plus appréhendée chez les jeunes chercheurs, car elle engage une part d'investissement subjectiviste, dont l'enseignement d'aujourd'hui – tel que nous l'avons vécu – tente de minimiser sa portée. Nous désirons investir le champ de la réflexion, et pouvoir apporter un autre degré de compréhension à l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés.

Nous nous sommes promis, dès le début de notre mémoire, d'entretenir une réflexion sur certaines idées développées par Mead. En exposant nos résultats de recherche, nous avons soulevé ici et là des questions et des réflexions à propos de certaines idées meadiennes sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés. Nous proposons d'aller plus loin dans la réflexion de ces idées en divisant notre propos en trois temps.

### 8.1.1. Premier temps

Nous avons vu que les participants ont éprouvé de la difficulté à se représenter les notions clés de notre mémoire. Ainsi, les représentations du crime, de la peur du crime et de l'insécurité à travers les entretiens étaient vagues, imprécises et abstraites. Nous avons proposé que les participants avaient des impressions plutôt que des représentations des notions. Par impression, nous nous référons à une forme élémentaire de connaissance qui est immédiate et vague. Ces impressions sont communes et partagées par les individus et sont « une trame incontestable d'éléments tenus-pour-acquis [...] » (Le Breton, 2004, p.49) qui alimentent la vie quotidienne.

Selon nous, par les résultats de recherche, nous pouvons avancer que dans la vie quotidienne des participants les notions clés ne renvoient à rien de concret. En effet, le concret a cette particularité d'avoir une épaisseur sociale, d'être réel et d'être présent à l'esprit. Les notions clés sont plutôt des parties abstraites et évanescentes de la réalité. Tel un tableau impressionniste du 19<sup>e</sup> siècle, lorsque nous tentons de distinguer et de cerner les lignes constitutives et conceptuelles d'un œuvre, nous n'en distinguons que les vagues contours, les impressions fugitives. Cependant, lorsque nous prenons une distance avec l'œuvre, que nous nous en éloignons, il prend une forme plus distinctive et même une certaine naturalité. Cette métaphore de l'impressionnisme, nous croyons pouvoir la retrouver dans la vie quotidienne lorsqu'il s'agit de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. C'est-à-dire que cette distance et cet éloignement que constituent la quotidienneté, les routines et les rituels au jour le jour, effacent le

sentiment d'insécurité. De plus, nous traversons les trames quotidiennes en côtoyant et interagissant avec des objets physiques, sociaux et abstraits (Blumer, 1969). L'interprétation de ces objets est donc constituée des impressions fugitives et mouvantes de la vie quotidienne. Ces impressions ont des effets sur l'interaction avec autrui et sur la construction du sentiment d'insécurité.

Mais encore, l'ambiguïté ne se retrouve pas seulement dans le déroulement de la vie quotidienne. Elle s'enracine aussi dans un contexte sociopolitique : la postmodernité. Nous avons vu que plusieurs notions clés renvoyaient à des caractéristiques de la postmodernité (Bauman, 2007; Beck, 2003). Ces caractéristiques les plus communes dans les entretiens renvoyaient à l'incertitude, l'incontrôlabilité et la contingence. C'est pour cette raison que nous avons souligné le rôle de la postmodernité dans la compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés. Cette postmodernité redéfinit notre rapport avec autrui et avec l'environnement. En effet, elle nous amène à considérer le risque de nos conduites et de nos actes sociaux (Beck, 2003). Cependant, cette notion de risque n'est pas sans signification symbolique dans la vie quotidienne lorsqu'il est question d'insécurité liée à la victimisation criminelle. En effet, le risque constitue la tentative de rationaliser et contrôler l'imprévisibilité et l'incertitude de notre existence (Hollway & Jefferson, 1997). Il permet à l'individu d'agir sur sa condition. C'est ce à quoi servent la majorité des stratégies d'interaction énumérées précédemment : la quotidienneté, la vigilance, l'incitation et la présentation. Par contre, cette particularité de contrôlabilité du risque n'est qu'une fuite et une illusion, car la contingence et l'imprévisibilité sont des caractéristiques fondamentales et

immuables de notre humanité (Bauman, 2007). L'ambiguïté est donc une constituante de notre vie quotidienne dans la société postmoderne. Selon nous, nous devons combiner cette ambiguïté de la postmodernité et l'ambiguïté des participants à se représenter le crime et l'insécurité afin de comprendre symboliquement leurs effets.

Chez Mead, les effets de telles ambiguïtés entourant l'insécurité liée à la victimisation criminelle concernent la dynamique interprétative de l'interaction. Rappelons que, pour Mead, l'individu est engagé dans des interactions de réciprocité avec autrui. Nous sommes en interaction avec autrui sur une base « coopérative » (Cefaï & Quéré, 2006). Comme nous le rappelle Charon : « Interaction means that the actors take one another into account, communicate, and interpret as they go along » (Charon, 2001, p.150).

Dans un premier temps, l'ambiguïté a un effet direct sur la réciprocité de l'interaction, car elle ne permet pas une coopération entre les individus interagissant. Certains exemples dans les résultats montrent cette absence relative de la réciprocité : les interactions avec l'inconnu et les jeunes. Dans un deuxième temps, cette absence de réciprocité a un effet sur l'identité de l'aîné, car la définition d'autrui de nous-mêmes influence notre définition personnelle. S'il y a une absence de définition lors de l'interaction, où les aînés prennent leurs significations personnelles d'eux-mêmes? Est-ce qu'il est possible que l'aîné, face à son environnement, intègre une définition personnelle qui joue sur le sentiment d'insécurité? Et si c'est le cas, qu'intègre-t-il? Quelle est la nature de cette définition personnelle? En termes meadiens, quelle est la nature du « Soi »?

### 8.1.2. Deuxième temps

Nous n'avons point jusqu'à maintenant traité des idées meadiennes entourant le « Soi », le « Moi » et le « Je » dans l'interprétation des résultats. Le « Soi » de l'individu prend place dans le déroulement de l'interaction. C'est un processus de définition personnelle dans la réciprocité de l'interaction : « [...] the self-object emerges from the process of social interaction in which other people are defining a person to himself » (Blumer, 1969, p.12). Ainsi, l'absence relative de réciprocité de certaines interactions nous pousse à croire qu'il y a des effets sur le « Soi » de l'individu, donc sur son identité sociale. Pour mieux comprendre ces effets, nous devons explorer les notions meadiennes de « Moi » et de « Je » présente dans l'interaction.

Comme nous l'avons indiqué précédemment lors de l'explication de notre perspective théorique, le « Je » est une réponse individuelle aux attitudes d'autrui (Le Breton, 2004) et le « Moi » est l'ensemble des attitudes organisées dont l'individu s'approprie pour lui-même (Mead, 2006). Ces attitudes organisées sont les réponses sociales de l'« autrui généralisé » (Mead, 2006) déterminant la conduite individuelle. Ainsi, dans l'interaction, le « Moi » de l'aîné répond socialement à l'insécurité par sa conduite. Selon nous, c'est par ces notions meadiennes de « Moi » et de « Je » que nous comprenons la nature du paradoxe entourant les notions de vieillesse et de vulnérabilité. En effet, nous avons vu à travers les résultats que d'un côté les participants ne se considèrent pas vulnérables envers le crime, mais que d'un autre côté ils croient que les aînés sont en général vulnérables. Ce paradoxe nous interroge, car pourquoi les

participants ne s'incluent-ils pas dans leurs représentations de la vieillesse et de la vulnérabilité? Notre réponse est que le « Moi », s'adressant à l'« autrui généralisé », amène les participants à considérer une vulnérabilité générale chez les aînés. Les participants font appel aux attitudes organisées dans leurs représentations. Pour utiliser une image forte, c'est sur la base de stéréotypes à propos de l'âge que les participants parlent de la vulnérabilité et de la vieillesse.

Lors des entretiens, il y a une importance accordée aux médias dans la construction de la représentation de la criminalité. Ainsi, nous discernons un rôle médiatique dans la formation du « Moi », dans l'organisation des attitudes. Selon nous, il est important de considérer le rôle médiatique dans l'imagerie de la vulnérabilité et de l'insécurité. Les images « [...] assurent la présence continue du contenu de l'objet qui n'est plus présent. C'est pourquoi elles permettent à l'individu d'étendre le champ de stimulation au-delà des limites de la perception immédiate [...] » (Cefaï & Quéré, 2006, p.30). Ainsi, selon les propos des participants, lorsqu'il est question de criminalité et de vulnérabilité, le « Moi » renvoie à des images d'incertitude, d'agression et de vulnérabilité.

Mais ces images ne reflètent pas la vie quotidienne des participants, car aucun d'eux n'a exprimé un sentiment d'insécurité. Par conséquent, nous croyons observer ici le « Je » des participants, c'est-à-dire leur part d'individualité. Dans la vie quotidienne, les participants ne font pas l'expérience continue de victimisation et de vulnérabilité. C'est pourquoi que lorsqu'on interroge sur la vulnérabilité et l'insécurité liées à la criminalité, les participants expriment plutôt un sentiment de sécurité.

En résumé, chez les participants les attitudes organisées de l'« autrui généralisé » renvoient à une image de la vieillesse symbolisant la sénescence et la vulnérabilité face aux crimes. Cependant, cette image n'a aucun écho dans la vie quotidienne des participants. Ce constat nous amène à une question : est-ce que ce décalage entre le « Moi » et le « Je » des participants entraîne des effets sur le « Soi », c'est-à-dire sur l'identité sociale des participants?

### 8.1.3. Troisième temps

Avant tout, comme le rappellent Cefaï et Quéré : « C'est en tant que « me », et non pas en tant que « I », que le Self apparaît dans la conscience » (Cefaï & Quéré, 2006, p.25). C'est donc les effets du « Moi » qui sont immédiats pour le « Soi » dans l'interaction sociale. Selon nous, nous pouvons craindre ces effets sur le « Soi » vu la nature du « Moi » lorsqu'il est question de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés. En poussant plus loin la réflexion, nous remarquons que les effets qu'entraînent les attitudes organisées de l'« autrui généralisé » sur le « Soi » de l'individu sont d'ordres ontologique et existentielle.

À travers la vie quotidienne, les attitudes organisées se réfèrent à la temporalité de la condition humaine. Le « Soi » de l'individu s'enracine dans son vieillissement. En effet, Javeau mentionne : « Une des expériences les plus douloureuses que peut faire tout un chacun est celle du temps qui passe. Face à celle-ci, et à l'anxiété qu'elle engendre, le besoins de sécurité ontologique [...] propose à l'individu diverses formes de conduites

[...] » (Javeau, 2003, p.98). L'une des conduites assurant cette sécurité ontologique chez l'individu concerne un processus de protection existentielle impliquant la vie quotidienne. Lors des résultats, nous avons mentionné l'importance de ce processus de protection existentielle, sans s'y référer directement néanmoins.

En effet, nous avons souligné plus tôt, par la plume de Bauman, que la peur du crime constitue qu'une manifestation d'une peur plus existentielle, soit la peur de mourir. Que vient faire le processus de la vie quotidienne comme protection existentielle du « Soi » chez l'individu? Bauman nous rappelle que : « All human cultures can be calculated to make life with the awareness of mortality liveable » (Bauman, 2006, p.31). Selon lui, par leur histoire, les sociétés occidentales ont traversé trois formes de protection existentielle du « Soi » face à la mort. La forme qui nous intéresse s'inscrit dans le contexte de la postmodernité déjà mentionné. Bauman soutient que les individus protègent leur existence en banalisant la mort dans le cadre de la vie quotidienne :

« [...] a daily 'metaphorical rehearsal' of death in its gruesome truth of the 'absolute', 'ultimate', 'irreparable' and 'irreversible' end – so that such an 'end', as in the case of 'retro' fads and fashions, can come to be viewed as considerably less than absolute [...] just one more banal event among so many others » (Bauman, 2006, p.49)

Ainsi, dans la finitude de l'être, l'individu entreprend un processus de protection existentielle; processus qui s'élabore au fil de la vie quotidienne. C'est, selon nous, la symbolique comprise à travers le phénomène de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés : face à la peur du crime et au sentiment d'insécurité s'y référant, l'aîné ne peut qu'être comprimé entre un « Moi » dont le sens renvoie à la sénescence et à la vulnérabilité et un « Soi » assailli par sa finitude, sa mortalité. C'est

une double agression existentielle, où la vie quotidienne devient un processus de protection par un rôle de banalisation.

En résumé, notre interprétation des résultats se pose ici en trois temps :

- (1) Les ambiguïtés de la vie quotidienne et la postmodernité entraînent des effets existentiels;
- (2) Ces effets concernent l'interaction entre le « Moi » et le « Soi » de l'individu, où s'insère une symbolisation de sénescence et de vulnérabilité;
- (3) Ces effets occasionnent une circulation entre la peur de mourir et la peur du crime, où la vie quotidienne constitue un processus de protection.

Malgré que les participants expriment un sentiment général de sécurité, nous pouvons nous interroger sur la nature réelle et symbolique de ce sentiment. En effet, ce sentiment de sécurité semble dissimuler une insécurité ontologique chez les participants. D'une part, les participants sont fragilisés par des attitudes organisées et, d'autre part, assaillis par la finalité humaine.

Nous désirons conclure notre dialogue entre les idées de Mead et l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés en mettant en garde sur nos interprétations. C'est dans une visée heuristique et interprétative que nous avons dirigé notre propos. Certes, nous pouvons mieux comprendre, ou plutôt comprendre différemment le phénomène, mais vue la nature de notre démarche, nous ne pouvons pas arriver à l'expliquer. En effet, nous ne prétendons pas expliquer quoi que ce soit par nos propos, mais nous prétendons jeter un regard nouveau, c'est-à-dire un regard interactionniste.

## 8.2. Limites et forces de la recherche

Afin de bien comprendre l'étendue de notre mémoire, nous ne pouvons pas passer outre certains commentaires sur les limites et les forces de notre recherche.

En ce qui concerne les limites, nous pouvons déplorer premièrement l'absence de vérification des résultats de recherche auprès des participants. En effet, à travers notre démarche de recherche nous avons pris assise sur la subjectivité des participants, il est navrant de ne pas avoir relancé ces derniers sur les résultats; de ne pas connaître leurs impressions. Néanmoins, nous aurons certainement la possibilité de vérifier les résultats à travers les activités du projet de Beaulieu, Dubé et Cousineau. Les conséquences de cette limite sont d'abord, qu'il est probable que certains résultats et certaines interprétations sont tirés de notre appréciation personnelle des entretiens. Ensuite, il y a des entretiens, de part leur déroulement, qui manquent de profondeurs et auraient nécessités une deuxième rencontre. Finalement, nous pouvons affirmer que la fiabilité des résultats n'est pas parfaite et que la transférabilité en est affectée quelque peu. Selon nous, la valeur de notre mémoire réside dans une ouverture pour une compréhension de l'insécurité.

Deuxièmement, nous n'avons qu'un seul temps d'observation, c'est-à-dire que notre mémoire est transversale. Là encore, comme le rappelle Lefrançois : « Une [...] limite des recherches transversales réside dans la faible validité des renseignements obtenus » (Lefrançois, 1992, p.117). Notons cependant que le commentaire de Lefrançois s'inscrit dans une appréciation des devis quantitatifs. Ainsi, nous sommes face au problème de

validité externe, à l'instar de la transférabilité. Est-ce que les résultats reflètent la réalité de la vie quotidienne des aînés? Nous ne pouvons garantir une réponse affirmative à cette question. Cependant, nous pouvons confirmer la valeur heuristique des résultats qui permettent d'interroger différemment la réalité, particulièrement de façon symbolique.

Troisièmement, nous n'avons pas exploré plus en détails les liens possibles entre les résultats et les caractéristiques sociodémographiques des participants. En effet, dans les résultats nous n'avons souligné que les liens probants à nos yeux, tels que l'importance du genre dans la stratégie de grégarité ou de la ville dans l'interaction avec les jeunes. Notre position par rapport aux caractéristiques sociodémographiques peut paraître surprenant pour certains, c'est-à-dire d'avoir mis un effort dans la stratification de l'échantillon et de ne pas en utiliser plus ses qualités. Il est certes déplorable de perdre ainsi une richesse d'analyse dans les résultats, mais la tangente interprétative et compréhensive engagée dans notre mémoire n'a pas permis d'aller plus loin dans l'exploration des caractéristiques sociodémographiques des participants. Ce qui aurait dû être une richesse de notre mémoire, constitue une limite selon nous. Cependant, nous croyons être capables de poursuivre ce genre d'analyse dans d'autres projets de recherche, par exemple un article scientifique spécifiquement sur ce sujet. Nous sommes convaincu que ce genre d'analyse sera très riche dans la compréhension de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés.

Au niveau des forces de notre mémoire nous ne pouvons passer à côté de la taille de l'échantillon. En effet, seize participants dans l'exercice d'une étude compréhensive n'est pas négligeable pour le critère de validité externe. Par cette taille, nous réduisons certainement l'étendue des limites concernant la transférabilité des résultats mentionnés ci-dessus en misant sur la nature diversifiée de l'échantillon. De plus, une autre force de notre mémoire réside dans la valeur heuristique des résultats. Ces derniers englobent de nouvelles facettes dans la recherche sur l'insécurité, telles que les stratégies quotidiennes et la significativité du phénomène dans l'existence des individus. L'attention portée sur l'interaction sociale constitue aussi une facette peu explorée. À notre connaissance, nous croyons que les résultats apportent de nouvelles interrogations et réponses sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés.

### **8.3. Implications pour la recherche**

De part notre finalité fondamentale et de part notre objectif de connaissance, nous proposons d'explicitier les implications de notre mémoire pour la recherche. Plus précisément, ce qui sous-tend notre mémoire est de clarifier et de documenter le phénomène de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés, ainsi que d'ouvrir une possibilité pour une conceptualisation.

Dans un premier temps, par les résultats concernant les représentations des participants sur les notions clés, nous avons les prémisses d'une conceptualisation enracinée dans la vie quotidienne des individus. À notre connaissance, aucune étude ne va dans ce sens dans la littérature, à savoir s'asseoir complètement sur les représentations des individus pour conceptualiser le phénomène de l'insécurité liée à la victimisation criminelle. Nous

pouvons donc souligner l'originalité de notre mémoire qui permet une introduction de conceptualisation selon les propres mots des aînés.

Dans un deuxième temps, notre mise en valeur de l'interactionnisme symbolique dans la compréhension de l'insécurité explore des horizons peu étudiés. En effet, seulement une étude se dit d'inspiration interactionniste, celle de Ferraro (1995). Cependant, cette étude pousse moins profondément la réflexion liée aux notions clés de l'interactionnisme symbolique, et ne traite pas des idées meadiennes. Les résultats de notre mémoire permettent de nouvelles pistes de recherche, particulièrement sur la réciprocité de l'interaction et ses effets sur l'insécurité.

Dans un dernier temps, les résultats et les interprétations amènent une ouverture pour une discussion plus existentielle sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés. Encore une fois, cet aspect du phénomène ne se retrouve que dans très peu d'études (Hollway & Jefferson, 1997; Pain, 1997) et nous nous en démarquons en ayant mis l'emphase sur l'interaction entre les individus plutôt que l'individu lui-même. Nous croyons qu'une interrogation existentielle de l'insécurité chez les aînés va mener à une compréhension beaucoup plus englobante de la vieillesse et de ses effets sur les vies personnelle et sociale des individus.

## 9. CONCLUSION

La peur du crime nous interpelle tous, car aucun individu ne souhaite ressentir. C'est l'une des principales raisons de la popularité de ce champ de recherche : elle renvoie à une peur existentielle présente chez chaque individu (Bauman, 2007). Elle renvoie aussi au sentiment de sécurité qui est fondamentale dans la condition humaine (Bauman, 2006).

Nous avons exposé, par notre recension des écrits, que le développement de la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle depuis les trente dernières années a été principalement mené par des études ayant des démarches positivistes. Nous avons aussi discuté des limites méthodologiques et épistémologiques de telles études pour la compréhension du phénomène. Les connaissances au sujet de l'insécurité sont souvent prisonnières d'une vision objectiviste et statique. En effet, la démarche positiviste a principalement contribué à décrire en causalité les moindres détails le phénomène de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés.

C'est pour ces raisons que nous avons déploré la quasi absence de compréhension du phénomène dans la recherche. Comment est vécu le sentiment d'insécurité dans la vie quotidienne? Quels sont les circonstances d'apparition du phénomène? Est-ce que les individus mettent en place des stratégies quotidiennes afin de préserver un sentiment de sécurité?

Nos objectifs de recherche ont tenté de répondre en partie à ces questions. En effet, nous avons essayé de comprendre les types d'interactions et les stratégies quotidiennes empruntées par les aînés afin de composer avec le sentiment d'insécurité. Sous-jacent à ces objectifs, se dessine notre perspective théorique, c'est-à-dire l'interactionnisme symbolique. Nous avons vu que cette perspective théorique n'a été que très peu abordée dans la recherche sur l'insécurité. Et que dire de la pensée meadienne? Elle est, selon nous, totalement absente de la recherche sur l'insécurité. D'où l'originalité de notre mémoire.

Nous avons rencontré seize personnes lors de notre collecte des données. Seize personnes toutes différentes les unes des autres. Cette richesse d'individualités transcende les résultats de recherche. En effet, par leurs propos sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle, nous avons pu explorer des chemins encore peu visités dans la recherche. Ainsi, nous avons découvert que ces personnes se représentent des notions comme le crime et la peur du crime de façons imprécises et ambiguës. C'est d'ailleurs par cette imprécision et cette ambiguïté que nous avons fait le parallèle avec une vision impressionniste de la vie quotidienne. Aussi, par les propos des participants, nous avons mis en lumière certains types d'interactions liés au sentiment d'insécurité. Dans une perspective interactionniste, ces types impliquent une réciprocité entre les individus : « I act; you consider my act, and you act; I consider your act, and I act [...] » (Charon, 2001, p.150). Cependant, nous avons observé que dans certaines situations cette réciprocité est fragile, voire absente. De plus, les entretiens ont permis de circonscrire différentes stratégies quotidiennes mises en œuvre par les participants afin d'assurer un

sentiment de sécurité. Cette sécurité n'est néanmoins pas absolue, car à plusieurs reprises elle a sous-entendu un sentiment d'insécurité.

Dans l'interprétation des résultats, nous avons parcouru des chemins existentiels et ontologiques. En effet, nous avons posé les effets de l'ambiguïté de la vie quotidienne et de la postmodernité sur l'existence de l'individu âgé. Ainsi, la vieillesse résonne au timbre de la sénescence et de la vulnérabilité à travers les entretiens. D'où notre rapprochement entre la peur du crime et la peur de mourir. Le déroulement de la vie quotidienne devient une banalisation des peurs existentielles de l'individu.

Les résultats et leurs interprétations nous amènent à conclure que nous avons atteint notre but de recherche initial, c'est-à-dire de comprendre l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés par leurs interactions avec leur environnement. Tout au long de notre mémoire, nous avons mis l'emphase sur la particularité interactionnelle du phénomène. Les résultats principaux concernent justement les types d'interactions en lien avec l'insécurité et les stratégies quotidiennes s'y rattachant. Les interprétations, quant à elles, mettent en valeur la symbolique et la signification sous-entendues dans les interactions. En définitive, nous croyons avoir réussi à comprendre un peu plus l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés. Et par le fait même, nous croyons avoir réussi à mieux nous comprendre : notre existence, nos peurs et notre vieillissement.

De façon plus pragmatique, que pouvons-nous dire sur les nouvelles pistes de recherche soulevées par notre mémoire? Premièrement, de par les résultats, il est évident que l'insécurité liée à la victimisation criminelle est un phénomène social circonscrit en partie dans l'interaction. Il faut donc continuer la réflexion interactionniste à propos de l'insécurité. Il est nécessaire d'interroger plus spécifiquement les interactions entre les jeunes et les aînés, ou les médias et les aînés, afin de mieux comprendre les enracinements du sentiment d'insécurité. Ce genre d'interrogation n'a été qu'effleuré dans notre mémoire. Deuxièmement, la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle doit mettre plus d'emphasis sur la démarche compréhensive, car le phénomène est subjectif et dynamique. De plus, mettre l'accent sur la signification, le contexte et l'hétérogénéité du phénomène ouvre la possibilité d'élargir sa compréhension.

Nous désirons conclure notre mémoire sur son implication générale sur la discipline gérontologique. Autrement dit, que peut représenter notre mémoire pour la discipline gérontologique? Du point de vue de la pratique, les résultats de notre mémoire montrent qu'il est nécessaire pour les intervenants sociaux et politiques de saisir le phénomène de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés comme étant un processus. Autrement dit, il est important de contextualiser le phénomène dans les expériences personnelles de l'individu, c'est-à-dire dans son parcours de vie. Au moment de l'intervention, il faut s'assurer de la nature de l'insécurité et de ses circonstances dans la vie que l'individu. De plus, les résultats révèlent l'importance de l'interaction sociale dans la construction du sentiment d'insécurité. Par conséquent, les intervenants doivent s'intéresser aux liens sociaux et aux activités des individus lors

d'évaluations cliniques afin de saisir mieux comprendre et saisir le phénomène dans sa pleine nature.

Du point de vue de la recherche, nous croyons que notre mémoire constitue un bel exemple de l'apport de l'analyse gérontologique à d'autres disciplines. En effet, la recherche sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle est en grande partie un thème de recherche criminologique (Hale, 1996; Yin, 1980). Selon nous, cette prédominance du regard criminologique engage une certaine limitation dans la compréhension du phénomène. Il semble bien peu de chercheurs en criminologie aient tenu compte de la complexité de l'âge. D'où la position de Pain (1995), qui a soulevé la nécessité d'obtenir des regards différents sur l'insécurité (anthropologique, géographique, etc.). La gérontologie permet un approfondissement des éléments constituant la vieillesse. Notre mémoire en constitue un exemple gérontologique de la recherche. Mais, il reste néanmoins que nous nous sommes intéressés à la vieillesse, et que nous avons masqué les effets du vieillissement. Par exemple, la biographie de l'individu a-t-il un effet sur la construction du sentiment d'insécurité? Quels sont les éléments biographiques qui marquent cette construction? Nous croyons que l'étude sur l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez l'aîné doit s'intéresser au vieillissement et au processus qui mène l'aîné à vivre ou non de l'insécurité. N'y a-t-il pas dans le parcours de vie d'un individu maintes occasions à comprendre différemment le phénomène de l'insécurité liée à la victimisation criminelle?

## 10. RÉFÉRENCES

- Acierno, R., Rheingold, A. A., Resnick, H. S., & Kilpatrick, D. G. (2004). Predictors of fear of crime in older adults. *Journal of Anxiety Disorders*, 18(3), 385-396.
- Akoun, A. (1999a). Comportement. Dans A. Akoun & P. Ansart (Éds), *Dictionnaire de Sociologie* (p.98). Paris : Le Robert/Seuil.
- Akoun, A. (1999b). Conduite. Dans A. Akoun & P. Ansart (Éds), *Dictionnaire de Sociologie* (p.101). Paris : Le Robert/Seuil.
- Akoun, A. (1999c). Norme. Dans A. Akoun & P. Ansart (Éds), *Dictionnaire de Sociologie* (p.365). Paris : Le Robert/Seuil.
- Allen, D. B. (2002). Race, crime and social exclusion : A qualitative study of white women's fear of crime in Johannesburg. *Urban Forum*, 13(3), 53-79.
- Ansart, P. (1999a). Émotion. Dans A. Akoun & P. Ansart (Éds), *Dictionnaire de Sociologie* (pp.179-180). Paris : Le Robert/Seuil.
- Ansart, P. (1999b). Public. Dans A. Akoun & P. Ansart (Éds), *Dictionnaire de Sociologie* (p.431). Paris : Le Robert/Seuil.
- Ansart, P. (1999c). Sentiment. Dans A. Akoun & P. Ansart (Éds), *Dictionnaire de Sociologie* (p.476). Paris : Le Robert/Seuil.
- Baribeau, C. (2005). Le journal de bord du chercheur. *Recherches qualitatives, Hors série*(2), 98-114.
- Bauman, Z. (2006). *Liquid fear*. Cambridge : Polity Press.
- Bauman, Z. (2007). *Liquid Times. Living in an Age of Uncertainty*. Cambridge : Polity Press.

- Beaulieu, M., Leclerc, N., & Dubé, M. (2003). Fear of crime among the elderly : An analysis of mental health issues. *Journal of Gerontological Social Work*, 40(4), 121-138.
- Beck, U. (2003). *La société du risque: Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.
- Bergeron, C. (2006). *Traduction et validation du Worry about victimization (WAV) auprès d'une population âgée francophone*. Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.
- Berthelot, J.-M. (1999). Interaction et Interactionnisme. Dans A. Akoun & P. Ansart (Éds), *Dictionnaire de Sociologie* (pp.290-291). Paris : Le Robert/Seuil.
- Blumer, H. (1969). *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*. Englewood Cliffs : Prentice-Hall.
- Boudon, R. (1969). *Les méthodes en sociologie*. Paris : Presses universitaires de France.
- Boutin, G. (2006). *L'entretien de recherche qualitatif*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Brillon, Y. (1987). *Victimization and fear of crime among elderly*. Toronto : Butterworths.
- Cefaï, D., & Quéré, L. (2006). Introduction. Naturalité et socialité du *Self* et de l'esprit. Dans G. H. Mead, *L'esprit, le soi et la société* (pp.3-90). Paris : Presses universitaires de France.
- Certeau, M. D. (1990). *Invention du quotidien. L'art de faire*. Paris : Gallimard.
- Chadee, D. (2003). Fear of crime and risk of victimization : An ethnic comparison. *Social and Economic Studies*, 52(1), 73-97.

- Chadee, D., & Ditton, J. (2003). Are older people most afraid of crime? Revisiting Ferraro and LaGrange in Trinidad. *British Journal of Criminology*, 43(2), 417-433.
- Charon, J. M. (2001). *Symbolic Interactionism: An Introduction, An Interpretation, An Integration*. New Jersey : Prentice Hall.
- Christian, C. (2001). *Urban Elderly Women and Fear of Crime : A Sociological Analysis*. Master thesis, University of Manitoba.
- Clarke, A. H., & Lewis, M. J. (1982). Fear of crime among the elderly. *British Journal of Criminology*, 22, 49-62.
- Clemente, F., & Kleinman, M. (1976). Fear of crime among the aged. *The Gerontologist*, 16, 207-210.
- Cousineau, M.-M. (1994). Personnes âgées et insécurité: le tournant des années 1990. *Revue internationale d'action communautaire*, 30(70), 101-106.
- Cozens, P., Hillier, D., & Prescott, G. (2002). Gerontological perspectives on crime and nuisance: The elderly critically evaluate housing designs in the British City. *Journal of Aging and Social Policy*, 14(2), 63-83.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2005). The Discipline and Practice of Qualitative Research. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds), *The Sage Handbook of Qualitative Research* (pp.1-32). Thousand Oaks : Sage.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative: guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill.
- Deslauriers, J.-P., & Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitatif. Dans J. Poupart (Éd), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.85-111). Montréal : Gaëtan Morin.

- Dittmann, J. (2005). Les causes de la peur. La mesure des sentiments d'insécurité et de la peur du crime en Allemagne et en France. *Déviance et société*, 29(3), 299-312.
- Ditton, J., & Farrall, S. (2000). *The Fear of Crime*. Aldershot : Ashgate.
- Ditton, J., Khan, F., & Chadee, D. (2005). Fear of crime quantitative measurement instability revisited and qualitative consistency added: results from a three wave trinidadian longitudinal study. *International Review of Victimology*, 12(3), 247-271.
- Dubow, F., McCabe, E., & Kaplan, G. (1979). *Reactions to Crime : A Critical review of the litterature*. Washington, DC : U. S. Government Printing Office.
- Eckert, C. (2004). La culture de la peur au quotidien, chez les personnes âgées, dans la ville de Porto Alegre au Brésil. *Retraite et Société*, 41(1), 125-147.
- Farrall, S. (2004). Revisiting crime surveys : Emotional responses without emotions? *International Journal of Social Research Methodology*, 7(2), 157-171.
- Farrall, S., Bannister, J., Ditton, J., & Gilchrist, E. (1997). Questioning the measurement of the fear of crime. Findings from a Major Methodological Study. *British Journal of Criminology*, 37(4), 658-679.
- Farrall, S., & Gadd, D. (2004). The frequency of the fear of crime. *British Journal of Criminology*, 44(1), 127-132.
- Fattah, E. A. (1993). Research on Fear of Crime : Some Common Conceptual and Measurement Problems. In W. Bilsky, C. Pfeiffer, & P. Wetzels (Eds), *Fear of Crime and Criminal Victimization* (pp.45-70). Styttgart : Ferdinand Enke Verlag.
- Fattah, E. A., & Sacco, V. F. (1989). *Crime and victimization of the elderly*. New York / Berlin : Springer-Verlag.
- Ferraro, K. F. (1995). *Fear of crime: interpreting victimisation risk*. New York : State University of New York Press.

- Ferraro, K. F., & LaGrange, R. L. (1987). The measurement of fear of crime. *Sociological Inquiry*, 57, 70-101.
- Ferraro, K. F., & LaGrange, R. L. (1992). Are older people most afraid of crime? Reconsidering age differences in fear of victimization. *Journal of Gerontology*, 47(5), S233-S244.
- Fishman, M. (1978). Crime Waves as Ideology. *Social Problems*, 25, 531-543.
- Folstein, M. F., Folstein, S. E., & McHugh, P. R. (1975). Mini-Mental State: A practical method for grading the cognitive state of patients for the clinician. *Journal of Psychiatric Research*, 12, 189-198.
- Fontana, A. & Frey, J. H. (2005). The interview: From neutral stance to political involvement. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds), *The Sage Handbook of Qualitative Research* (pp.695-727). Thousand Oaks : Sage.
- Garofalo, J. (1981). The fear of crime: causes and consequences. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 16(1), 839-857.
- Gilchrist, E., Bannister, J., Ditton, J., & Farrall, S. (1998). Women and the « Fear of Crime » : Challenging the Accepted Stereotype. *British Journal of Criminology*, 38(2), 283-298.
- Gomme, I. (1986). Fear of Crime Among Canadians: A Multi-Variate Analysis. *Journal of Criminal Justice*, 14, 249-258.
- Gomme, I. (1988). The Role of Experience in the Production of the Fear of Crime: A Test of a Causal Model. *Canadian Journal of Criminology*, 30, 67-76.
- Grawitz, M. (2000). *Lexique des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.

- Hale, C. (1996). Fear of Crime : A Review of the literature. *International Review of Victimology*, 4(2), 79-150.
- Hanrahan, K. J. (1990). *Exploring fear of crime among elderly urban females : An application of focus and intensive interview techniques*. Ph.D. Thesis, Rutgers The State University of New Jersey.
- Hennen, J. R., & Knudten, R. D. (2001). A Lifestyle Analysis of the elderly : Perceptions of Risk, Fear, and Vulnerability. *Illness, Crisis & Loss*, 9(2), 190-208.
- Hollway, W., & Jefferson, T. (1997). The risk society in an age of anxiety: situating fear of crime. *British Journal of Criminology*, 48, 255-266.
- Hough, M. (1995). *Anxiety about crime: Findings from the 1994 British Crime Survey*. (Report No147). London : Home Office.
- Hraba, J., Lorenz, F. O., & Radloff, T. (2002). Czechs experiencing crime: Rural-urban differences in the perceived risk of crime, fear of crime, and victimization. *International Journal of Contemporary Sociology*, 39(1), 69-89.
- Jackson, J. (2004). Experience and Expression: Social and Cultural Significance in the Fear of Crime. *British Journal of Criminology*, 44(6), 946-966.
- Javeau, C. (2003). *Sociologie de la vie quotidienne*. Paris : Presses universitaires de France.
- Jennett, C. (1998). Qualitative Review. In J. Tulloch, D. Lupton, W. Blood, M. Tulloch, C. Jennett, & M. Enders (Eds), *Fear of Crime* (pp.29-61). Canberra : National campaign against violence and crime.
- Keane, C. (1992). Fear of Crime in Canada: An examination of Concrete and Formless Fear of Victimization. *Canadian Journal of Criminology*, 34(2), 215-224.
- Kennedy, L. W., & Krahn, H. (1984). Rural-Urban Origin and Fear of Crime : The Case for "Rural Baggage". *Rural Sociology*, 49(2), 247-260.

- Killias, M., & Clerici, C. (2000). Different measures of vulnerability in their relation to different dimensions of fear of crime. *British Journal of Criminology*, 40(3), 437-450.
- Koskela, H., & Pain, R. (2000). Revisiting fear and place : Women's fear of attack and the built environment. *Geoforum*, 31, 269-280.
- LaGrange, R. L., & Ferraro, K. F. (1987). The elderly's fear of crime. A critical examination of the research. *Research on Aging*, 9(3), 372-391.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart (Éd), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.365-389). Montréal : Gaëtan Morin.
- Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Lee, M. (2001). The genesis of "fear of crime". *Theoretical Criminology*, 5(4), 467-485.
- Lefrançois, R. (1992). *Stratégies de recherche en sciences sociales : Application à la gérontologie*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Lessard-Hébert, M., Goyette, G., & Boutin, G. (1996). *La recherche qualitative : Fondements et pratiques*. Montréal : Éditions Nouvelles.
- Martel, D. (1999). *La peur du crime en milieu urbain dans l'ensemble de la population et chez les femmes. Recension des écrits*. Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre : Direction de la santé publique.
- McCoy, H. V., Wooldredge, J. D., Cullen, F. T., Dubeck, P. J., & Browning, S. L. (1996). Lifestyles of the old and not so fearful: life situation and older persons' fear of crime. *Journal of Criminal Justice*, 24(3), 191-205.

- Mead, G. H. (1934). *Mind, Self, and Society : From the standpoint of a social behaviorist*. Chicago : University of Chicago Press.
- Mead, G. H. (2006 [1934]). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : Presses universitaires de France.
- Mesch, G. H. (2000). Perceptions of risk, lifestyle activities, and fear of crime. *Deviant Behavior: An Interdisciplinary Journal*, 21(1), 47-62.
- Mills, C. W. (2007 [1959]). *Imagination sociologique*. Paris : La Découverte.
- Moulton, H. J. (1996). The impact of crime and violence on lifestyle of elderly living in mixed population housing : A pilot study. *Physical and Occupational Therapy in Geriatrics*, 14(1), 53-65.
- Mucchielli, A. (2004). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Ortega, S. T., & Myles, J. L. (1987). Race and gender effects on fear of crime. An interactive model with age. *Criminology*, 25, 133-152.
- Paillé, P. (1996). De l'analyse qualitative en général et de l'analyse thématique en particulier. *Revue de l'association pour la recherche qualitative*, 15, 179-195.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences sociales*. Paris : Armand Colin.
- Pain, R. H. (1995). Elderly women and fear of violent crime: the least likely victims?. *British Journal of Criminology*, 35(4), 96-111.
- Pain, R. H. (1997). Old age and ageism in urban research: The case of fear of crime. *International Journal of Urban and Regional Research*, 21(1), 117.
- Pain, R. H. (2000). Place, social relations and the fear of crime : A review. *Progress in Human Geography*, 24(3), 365-387.

- Pain, R. H. (2001). Gender, Race, Age, and Fear in the City. *Urban Studies*, 38(5/6), 899-913.
- Paquin, S. (2006). *La dynamique des facteurs psychosociaux du sentiment d'insécurité en milieu urbain*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- Parker, K. D., & Ray, M. C. (1990). Fear of Crime : An Assessment of Related Factors. *Sociological Spectrum*, 10, 29-40.
- Patton, Q. (2002). *Qualitative Research & Evaluation Methods*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Perkins, D. D., & Taylor, R. B. (1996). Ecological assessments of community disorder : Their relationship to fear of crime and theoretical implication. *American Journal of Community Psychology*, 24(1), 63-107.
- Pirès, A. P. (1997a). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans J. Poupart (Éd), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.3-54). Montréal : Gaëtan Morin.
- Pirès, A. P. (1997b). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart (Éd), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.113-169). Montréal : Gaëtan Morin.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart (Éd), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.173-209). Montréal : Gaëtan Morin.
- Pourtois, J.-P. & Desmet, H. (2004a). Acceptation interne (Critère d'). Dans A. Mucchielli (Éd), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp.1-2). Paris : Armand Colin.

- Pourtois, J.-P. & Desmet, H. (2004b). Compréhensif (Paradigme). Dans A. Mucchielli (Éd), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp.28-29). Paris : Armand Colin.
- Pourtois, J.-P. & Desmet, H. (2004c). Épistémologie des méthodes qualitatives. Dans A. Mucchielli (Éd), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp.71-77). Paris : Armand Colin.
- Pourtois, J.-P. & Desmet, H. (2004d). Positiviste (Paradigme). Dans A. Mucchielli (Éd), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp.194-195). Paris : Armand Colin.
- Quirion, B. (2002). La peur de la criminalité. *Relations*, 679, 17-18.
- Rader, N. E. (2004). The threat of victimization : A theoretical reconceptualization of fear of crime. *Sociological Spectrum*, 24, 689-704.
- Rader, N. E. (2005). *Women doing fear : Applying the doing gender framework to women's fear of crime*. Ph.D. Thesis, Southern Illinois University Carbondale.
- Robert, J. V. (2001). La peur du crime et la perception du système de justice pénale. *Recherche en bref*, 6(6), 1-2.
- Roccaforte, W. H., Burke, W. J., Bayer, B. L., & Wengel, S. P. (1992). Validation of a telephone version of the Mini-Mental State Examination. *American Geriatrics Society*, 40, 697-702.
- Roché, S. (1993). *Le sentiment d'insécurité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Romer, D., Jamieson, K. H., & Aday, S. (2003). Television news and the cultivation of fear of crime. *Journal of Communication*, 53(1), 88-104.
- Rountree, P. W. (1998). A Reexamination of the Crime-Fear Linkage. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 35, 341-377.

- Sacco, V. F. (1990). Gender, Fear, and Victimization : a Preliminary Application of Power-Control Theory. *Sociological Spectrum*, 10(4), 485-506.
- Sacco, V. F., & Glackman, W. (1987). Vulnerability, Locus of Control and Worry about Crime. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 6, 99-111.
- Sacco, V. F., & Nakhaie, M. R. (2001). Coping with crime : An examination of elderly and nonelderly adaptations. *International Journal of Law and Psychiatry*, 24(2/3), 305-323.
- Skogan, W. G. (1993). The various meanings of fear. In W. Bilsky, C. Pfeiffer, & P. Wetzels (Eds), *Fear of Crime and Criminal Victimization* (pp.131-140). Styttgart : Ferdinand Enke Verlag.
- Snedker, K. A. (2003). *Explaining the dynamics of fear of crime : Crime, disorder and risk on New York City neighborhoods*. Ph.D. thesis, New York University.
- Snedker, K. A. (2006). Altruistic and Vicarious Fear of Crime : Fear for Others and Gendered Social Roles. *Sociological Forum*, 21(2), 163-195.
- Statistique Canada (2004). *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : Un aperçu des résultats*.
- Statistique Canada (2005). Statistiques de la criminalité au Canada. *Juristat*, 26(4).
- Statistique Canada (2007). *Les aînés victimes d'actes criminels : 2004 et 2005*. Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique. Catalogue no. 85F0033MIF.
- Stiles, B. L., Halim, S., & Kaplan, H. B. (2003). Fear of crime among individuals with physical limitations. *Criminal Justice Review*, 28(2), 232-253.
- Sundeen, R. A., & Mathieu, J. T. (1976). The fear of crime and its consequences among elderly in three urban communities. *The Gerontologist*, 16(3), 211-219.

- Sutton, R., & Farrall, S. (2005). Gender, Socially desirable responding and the fear of crime. Are women really more anxious about crime? *British Journal of Criminology*, 45(2), 212-224.
- Taylor, I., Evans, K., & Fraser, P. (1996). *A Tale of Two Cities*. London : Routledge.
- Tulloch, M. I. (2000). The meaning of age differences in the fear of crime: Combining quantitative and qualitative approaches. *British Journal of Criminology*, 40(3), 451-467.
- Tulloch, M. I. (2003). Combining classificatory and discursive methods : Consistency and variability in responses to the threat of crime. *British Journal of Social Psychology*, 42, 461-476.
- Tulloch, J., Lupton, D., Blood, W., Tulloch, M., Jennett, C., & Enders, M. (1998). *Fear of Crime*. Canberra : National campaign against violence and crime.
- Whitley, R., & Prince, M. (2005). Fear of crime, mobility and mental health in inner-city London, UK. *Social Science & Medicine*, 61, 1678-1688.
- Williams, F. P.; McShane, M. D., & Akers, R. L. (2000). Worry about victimization : An alternative and reliable measure for fear of crime. *Western Criminology Review*, 2(2), 1-3.
- Yin, P. P. (1980). Fear of crime among the elderly: some issues and suggestions. *Social Problems*, 27(4), 412-504.

## 11. ANNEXES

### **Annexe A. Synthèse des études à devis qualitatif**

Auteurs	Années	Lieu	Échantillon	Collecte des données	Analyse des données	Principaux résultats
D. B. Allen **	2002	Johannesburg (Afrique du Sud)	Échantillon « boule de neige » N=15 Exclusivement féminin De race blanche Aucune indication sur l'âge des participantes	Entrevues Aucune indication sur le type d'entrevues	Analyse thématique	Les noirs évoquent de la peur et de l'insécurité; Le comportement et la charge symbolique provoquent la peur; La métaphore de la peur de l'autre; Perception que le type de crime va avec le type de race
P. Cozens, D. Hillier & G. Prescott	2002	Cardiff (Pays de Galles)	Aucune indication sur le type d'échantillon N=40 Même nombre d'hommes et de femmes Âgés de 65 ans et plus	Questions qualitatives et quantitatives	Na	La perception de la résidence et de l'environnement quotidien jouent un rôle sur la peur du crime; Plus la perception est négative, plus y a peur du crime
C. Eckert **	2004	Porto Alegre (Brésil)	Échantillon de convenance et « boule de neige » N=33 Aucune information sur le sexe Âgés de plus de 60 ans	Entretiens libres Récits de vie	Analyse interprétative	Présence de moment significatif dans la vie des participants où l'insécurité dicte de nouvelles attitudes; Des stratégies pratiques et symboliques sont employés pour compenser l'insécurité; Importance du processus du vieillissement dans la construction de l'insécurité
H. J. Moulton	1996	New York (Etats-Unis)	Aucune indication sur le type d'échantillon N=4 Trois femmes un homme Âgés entre 60 et 92 ans	Entrevues semi-structurées	Analyse thématique	La vulnérabilité s'accroît par la victimisation; Présence de la peur des jeunes; Changement des habitudes de vie à cause de la peur du crime

\*\* Études plus pertinentes pour notre mémoire de recherche

Auteurs	Années	Lieu	Échantillon	Collecte des données	Analyse des données	Principaux résultats
R. Pain **	1997	Ashington, Darras Hall et North Shield (Angleterre)	« Purposeful random sampling » N=42 30 hommes et 12 femmes Âgés de plus de 65 ans	Entrevues non-structurées	Na	La peur du crime est une synthèse entre la perception et les sentiments; La peur du crime est dynamique; La vulnérabilité induit à l'âge (âgisme) crée un impact sur la perception personnelle de l'ainé; Importance de la peur féminine dans le phénomène de la peur du crime
K.. A. Snedker	2006	New York (Etats-Unis)	Échantillon de convenance et « boule de neige » N=52 24 hommes et 28 femmes 12% âgés de 65 ans et plus	Entrevues Aucune précision sur le type d'entrevues	Analyse thématique	Les hommes expriment plus de peur altruiste que les femmes; Les femmes expriment plus de peur pour leur parenté; La peur des femmes est plus générale
M. I. Tulloch **	2003	New South Wales et Tasmania (Australie)	Aucune indication sur le type d'échantillon N=133 88 femmes et 45 hommes Âgés entre 16 et 85 ans	Entrevues Focus-groups	Na	Quatre groupes d'individus : 1) Risque modéré, anxiété basse et modéré e; 2) Bas risque, basse anxiété; 3) Bas risque, anxiété minimale; 4) Risque modéré; anxiété élevée; Quatre discours discursif associés aux groupes : 1) Participants bien protégés; 2) Participants vigilants; 3) Administrateurs du risque; 4) Participants assésés; Variabilité intra-groupes
M. I. Tulloch **	2000	New South Wales et Tasmania (Australie)	Aucune indication sur le type d'échantillon N=148 69% sont des femmes Âgés entre 16 et 85 ans 19% étaient à la retraite	Entrevues Focus-groups	Analyse thématique	Perception générale d'une augmentation nationale du crime; Sentiment de sécurité chez soi et dans la proximité du domicile

\*\* Études plus pertinentes pour notre mémoire de recherche

Auteurs	Années	Lieu	Échantillon	Collecte des données	Analyse des données	Principaux résultats
N. Rader	2005	Jackson (États-Unis)	Échantillon « boule de neige » N=36 Exclusivement féminin Âgées entre 18 et 50 ans	Entrevues semi-structurées	Analyse du discours manifeste et latent	Les femmes ont une peur émotionnelle, cognitive et comportementale; Stéréotypisation de la peur du crime par le genre; Perception de vulnérabilité chez les femmes; Socialisation de la peur du crime chez les femmes; Discours de la peur du crime mettant l'accent sur la peur du viol
K. J. Hanrahan **	1990	New Jersey (États-Unis)	Aucune indication sur la taille et le type d'échantillon Exclusivement féminin Âgées de 65 ans et plus	Entrevues Focus-groups	Na	La peur du crime chez les aînés est diffuse et omniprésente; La peur comme émotion est rarement vécue; Malgré tout, la peur a un grand impact sur la vie quotidienne des aînés; Restriction considérable des activités quotidiennes
S. Paquin	2006	Montréal (Canada)	« Critérium sampling » N=51 43 femmes et 8 hommes Âgés de 20 ans et plus	Entrevues semi-dirigées	Théorisation ancrée	Similarité entre les facteurs d'insécurité et de l'environnement physique
C. Christian **	2001	Winnipeg (Canada)	Échantillon de convenance N=20 Tous des femmes Âgées de plus de 65 ans	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique	Expériences émotionnelles et physiques de la peur du crime est rarement vécues; Préoccupation pour sa sécurité personnelle est importante dans la vie des aînés; Cette préoccupation pour sa sécurité structure la vie quotidienne des aînés

\*\* Études plus pertinentes pour notre mémoire de recherche

## **Annexe B. Synthèse des études à devis mixte**

Auteurs	Années	Lieu	Échantillon	Collecte des données	Analyse des données	Principaux résultats
S. Farrall, J. Bannister, J. Ditton & E. Gilchrist	1997	Glasgow (Écosse)	Aucune indication sur le type d'échantillon N=167 (Devis quantitatif) N=64 (Devis qualitatif) Aucune indication sur le sexe Aucune indication sur l'âge des participants	Entrevues dirigées Entrevues semi-dirigées	Analyse comparative	Différences entre les résultats quantitatifs et qualitatifs : 1) nature des questions ouvertes et fermées; 2) niveau épistémologique des entrevues; 3) mesure de la peur diffuse et concrète; Résultats montrent la variabilité des résultats due à la méthodologie employée
E. Gilchrist, J. Bannister, J. Ditton, & S. Farrall	1998	Glasgow (Écosse)	Aucune indication sur le type d'échantillon N=64 32 femmes et 32 hommes Aucune information sur l'âge des participants	Entrevues Aucune précision sur le type d'entrevues	Analyse comparative	Hommes et femmes ne sont pas des groupes indépendants et homogènes; Beaucoup d'hétérogénéité intra-groupes et inter-groupes
H. Koskela & R. Pain	2000	Edinburgh (Écosse) Helsinki (Finlande)	Aucune indication sur le type d'échantillon Edinburgh : N=389 (Devis quantitatif) N=45 (Devis qualitatif) Helsinki : N=666 (Devis quantitatif) N=18 (Devis qualitatif) Exclusivement féminin Aucune information sur l'âge des participants	Entrevues Aucune précision sur le type d'entrevues	Na	Femmes associent le risque selon des endroits particuliers; Relation entre la peur du crime et l'environnement; Cette relation crée des barrières sociales et pratiques pour les femmes; La peur du crime se développe et change avec le passage du temps (parcours de vie)

Auteurs	Années	Lieu	Échantillon	Collecte des données	Analyse des données	Principaux résultats
R. Pain	1995	Edinburgh (Ecosse)	Aucune indication sur le type d'échantillon N=389 (Devis quantitatif) N=45 (Devis qualitatif) Exclusivement féminin 12% de l'échantillon est âgé de plus de 60 ans	Entrevues Aucune précision sur le type d'entrevue	Na	Les femmes âgées n'ont pas plus peur que les jeunes femmes; Les femmes âgées ont moins peur que les jeunes femmes des crimes violents dans la rue; Les femmes âgées rapportent plus d'expériences de violence et d'abus à travers leur parcours de vie (accumulation des expériences)
R. Whitley, R. & M. Prince	2005	Londre (Angleterre)	N=900 (Devis quantitatif) N=42 (Devis qualitatif)	Entrevues Aucune information sur le type d'entrevue Focus-groups Observation participante	Analyse thématique	La peur du crime est plus présente chez les aînés et les femmes; Mais, il y a beaucoup d'hétérogénéité dans ces deux groupes
K. A. Snedker	2003	New York (Etats-Unis)	Aucune indication sur le type d'échantillon	Entrevues Aucune information sur le type d'entrevue Observation	Na	Le genre, le désordre civil et la présence policière influencent le processus de la peur du crime; Plusieurs processus secondaires qui influencent le risque perçu et l'évaluation subjective de la vulnérabilité

**Annexe C. Guide de prise de contact téléphonique initial**

## Guide de prise de contact téléphonique initial

Bonjour,

Mon nom est \_\_\_\_\_. Je suis agent de recherche au Centre de recherche sur le vieillissement de Sherbrooke, sous la supervision de Mme Marie Beaulieu, chercheure en gérontologie. Je vous appelle au sujet d'une étude à laquelle vous avez participé il y a deux ans. Cette étude porte sur l'insécurité chez les personnes âgées de 60 ans et plus. Votre contribution fut de remplir un questionnaire postal de plusieurs pages portant sur divers sujets comme le crime, la victimisation et la peur de marcher seul le jour ou le soir. Lors de votre participation à cette recherche, vous avez accepté qu'on vous contacte pour la deuxième phase de la recherche. Est-ce que vous vous rappelez d'avoir participé à notre étude? (Si non, tourner la réponse à la blague).

Nous vous contactons aujourd'hui pour savoir si vous êtes toujours intéressé à participer à cette deuxième phase de l'étude. Cette phase de la recherche consiste avant tout à un questionnaire téléphonique prenant de 5 à 10 minutes de votre temps. Ce questionnaire consiste à une série de questions portant sur votre mémoire. Êtes-vous intéressé à participer à ce questionnaire?

### Oui

(Il est très important de parler lentement, assez fort et en articulant très bien)  
Je veux tout d'abord m'assurer que vous êtes confortablement installé(e). Est-ce que vous préférez changer de téléphone pour être plus à l'aise ou dans une position plus confortable? (attendre la réponse) ou aller vous chercher une chaise...

(Une fois que la personne est confortablement installée)  
Est-ce que vous m'entendez clairement? Est-ce que je parle assez fort?

Très bien. (Lire la consigne du MMSE-téléphonique et procéder au questionnement)  
Je vous remercie d'avoir accepté de participer à ce questionnaire téléphonique.

### Advenant un échec au MMSE-téléphonique (score au dessous de 17)

Je vous remercie beaucoup d'avoir accepté de participer à notre étude.

### Advenant une réussite au MMSE-téléphonique (score entre 17-22)

Je vous remercie beaucoup d'avoir accepté de participer à ce questionnaire téléphonique.

J'aimerais vous poser une dernière question : seriez-vous intéressé à participer à une entrevue d'une durée d'environ 1h30 à 2 heures? Par cette entrevue, nous voulons comprendre la signification qu'a, ou plutôt que peut avoir, la peur du crime dans votre vie quotidienne. Plus exactement, nous voulons mieux comprendre comment les

personnes de votre âge réagissent et s'adaptent à l'évolution de notre société, en particulier face au crime. Est-ce qu'elles deviennent plus craintives ou non ? Quelles conséquences cela peut avoir dans leur façon d'être avec les gens de leur entourage, avec les inconnus. Est-ce que cela a des conséquences sur leur façon d'agir dans la vie de tous les jours ? En fait, nous aimerions connaître votre point de vue.

**Si oui**

(Prendre rendez-vous avec le participant selon sa disponibilité)

Au nom de toute l'équipe, je vous remercie beaucoup d'accepter de collaborer à notre étude.

**Si non**

(Si possible, vérifier les raisons de ce refus)

Merci de ces précisions, c'est important pour nous de connaître les raisons qui amènent les personnes âgées à choisir de ne pas participer à une étude.

---

**Non**

(Si possible vérifier les raisons de ce refus. Si le moment n'est pas opportun, prendre un rendez-vous téléphonique)

À quel moment je pourrais communiquer avec vous pour vous parler 5 ou 10 minutes?

(Ou)

Merci de ces précisions, c'est important pour nous de connaître les raisons qui amènent les personnes âgées à choisir de ne pas participer à une étude.

---

**Au revoir.**

**Annexe D. Mini-Mental State Examination (version téléphonique)**

Code :            Ville  
                     
                   Participant  
                       
                   Passation  
                   

**Questionnaire Mini-Mental State Examination – version téléphonique**

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions pour vérifier votre mémoire, votre attention et votre concentration. Certaines d'entre elles vont vous sembler faciles, d'autres plus difficiles.

TEST	0	1		
1. En quelle année sommes-nous?				
2. Quelle est la saison?				
3. Quelle est la date?				
4. Quel est le jour de la semaine sommes-nous?				
5. Quel est le mois?				
6. Pouvez-vous me dire dans quel pays nous sommes?				
7. Dans quelle province sommes-nous?				
8. Dans quelle ville (ou village) êtes-vous?				
9. Quel est le nom de la rue ou l'adresse de l'endroit où vous êtes?				
<p><b>Enregistrement :</b></p> <p>Je vais vous dire trois mots dont vous devez vous rappeler. Répétez-les quand j'aurai fini de les dire tous les trois.</p> <p style="padding-left: 40px;">10. Chemise</p> <p style="padding-left: 40px;">11. Bleu</p> <p style="padding-left: 40px;">12. Honnêteté</p> <p>Quels sont les trois mots que je viens de dire?</p> <p><i>(Donner 1 point pour chaque réponse correcte au premier essai. Nommer les mots jusqu'à quatre fois pour que le sujet les sache.)</i></p>				

TEST	0	1	2	3	4	5
<p>13. Veuillez maintenant épeler le mot « MONDE » à l'endroit.</p> <p>Maintenant épeler-le à l'envers, en commençant par la dernière lettre.</p> <p style="text-align: center;"><b>EDNOM</b></p> <p><i>(Si le répondant est incapable d'épeler le mot « MONDE » à l'endroit, épeler-le une fois avec intervalle de temps de 1,5 seconde entre chaque lettre.)</i></p> <p><i>(Nombre de lettres données dans le bon ordre.)</i></p>						
<p>Quels sont les trois mots que je vous ai demandé de mémoriser un peu plus tôt?</p> <p>14. Chemise</p> <p>15. Bleu</p> <p>16. Honnêteté</p> <p><i>(Donner 1 point pour chaque réponse)</i></p>						
17. Comment s'appelle l'objet que vous utilisez présentement pour me parler?						
<p>18. J'aimerais que vous répétiez une phrase après moi.</p> <p style="text-align: center;"><b>« PAS DE SI NI DE MAIS »</b></p> <p><i>(Ne permettre qu'un seul essai.)</i></p>						
<b>ADDITIONNER LES POINTS</b>						122

**Annexe E. Guide de prise de contact téléphonique modifié**

## Guide de prise de contact téléphonique modifié

Bonjour,

Mon nom est \_\_\_\_\_. Je suis agent de recherche au Centre de recherche sur le vieillissement de Sherbrooke, sous la supervision de Mme Marie Beaulieu, chercheure en gérontologie. Je vous appelle au sujet d'une étude à laquelle vous avez participé il y a deux ans. Cette étude porte sur l'insécurité chez les personnes âgées de 60 ans et plus. Votre contribution fut de remplir un questionnaire postal de plusieurs pages portant sur divers sujets comme le crime, la victimisation et la peur de marcher seul le jour ou le soir. Lors de votre participation à cette recherche, vous avez accepté qu'on vous contacte pour la deuxième phase de la recherche. Est-ce que vous vous rappelez d'avoir participé à notre étude? (Si non, tourner la réponse à la blague).

Nous vous contactons aujourd'hui pour savoir si vous êtes toujours intéressé à participer à cette deuxième phase de l'étude. Cette phase de la recherche consiste avant tout à une entrevue d'une durée d'environ 1 heure.

Par cette entrevue, nous voulons comprendre la signification qu'a, ou plutôt que peut avoir, la peur du crime dans votre vie quotidienne. Plus exactement, nous voulons mieux comprendre comment les personnes de votre âge réagissent et s'adaptent à l'évolution de notre société, en particulier face au crime. Est-ce qu'elles deviennent plus craintives ou non? Quelles conséquences cela peut avoir dans leur façon d'être avec les gens de leur entourage, avec les inconnus. Est-ce que cela a des conséquences sur leur façon d'agir dans la vie de tous les jours? En fait, nous aimerions connaître votre point de vue.

Êtes-vous intéressé à participer à cette entrevue?

---

### **Oui**

(Prendre rendez-vous avec le participant selon sa disponibilité)

Au nom de toute l'équipe, je vous remercie beaucoup d'accepter de collaborer à notre étude.

---

### **Non**

(Si possible, vérifier les raisons de ce refus)

Merci de ces précisions, c'est important pour nous de connaître les raisons qui amènent les personnes âgées à choisir de ne pas participer à une étude.

---

Au revoir.

**Annexe F. Première version du guide d'entretien**

### **Introduction et mise en situation**

Nous voulons comprendre la signification qu'a, ou plutôt que peut avoir, la peur du crime dans votre vie quotidienne. Plus exactement, nous aimerions cerner vos relations avec votre environnement (amis, inconnus, lieux, etc.). Pour ce faire, j'aborderai trois termes lors de notre entrevue, soit la « criminalité », votre « vie quotidienne » et vos « interactions quotidiennes ». Ces thèmes s'entrecroiseront durant notre entrevue. Ainsi, il se peut que nous revenions quelques fois sur des thèmes déjà discutés. Chaque thème contient une série de questions ouvertes (c.-à-d. où vous devez développer votre réponse), mais au gré de notre entrevue je peux aussi poser diverses questions débordant des questions initiales. Enfin, ayez toujours en tête qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses durant notre entrevue. Le but de cet exercice est simplement de voir ce qui vous pensez de la peur du crime.

### **Premier thème : La criminalité**

- 1) Si vous aviez à me décrire le crime en vos propres mots, qu'est-ce que ce serait?
- 2) Pouvez-vous me décrire ce que signifie pour vous le sentiment de sécurité?
- 3) Pouvez-vous me décrire ce que signifie pour vous le sentiment d'insécurité?
- 4) Comment voyez-vous la criminalité aujourd'hui?
- 5) Pouvez-vous me parler de la criminalité envers les personnes âgées?
- 6) Pouvez-vous me parler des diverses sources d'informations où vous prenez connaissance de la criminalité?
- 7) Quand vous pensez à la possibilité d'être victime d'un acte criminel, pouvez-vous me parler de ce qui vous vient en tête?
- 8) Avez-vous déjà été victime d'un acte criminel?
  - a) Pouvez-vous me décrire les conséquences d'une telle expérience sur votre vie quotidienne?
- 9) Connaissez-vous un membre de votre entourage qui a été victime d'un acte criminel?
  - a) Pouvez-vous me décrire les conséquences d'une telle expérience sur votre vie quotidienne?

### **Deuxième thème : La vie quotidienne**

- 1) Pouvez-vous me décrire à quoi ressemble une journée typique dans votre vie?
- 2) Pouvez-vous me parler des moments où vous êtes préoccupé par le crime?
  - a) Pouvez-vous m'identifier les endroits où vos préoccupations par le crime ont lieu?
- 3) Pouvez-vous me parler des moments où vous pensez à votre sécurité?
  - a) Pouvez-vous m'identifier les endroits où vous pensez à votre sécurité?
- 4) Selon vous, le crime a-t-il des impacts dans votre vie quotidienne?

- 5) Dans votre vie quotidienne, pouvez-vous me décrire vos comportements en lien avec votre sentiment de sécurité?
  - a) Pouvez-vous m'identifier les endroits où vos comportements en lien avec votre sentiment de sécurité ont lieu?
- 6) Dans votre vie quotidienne, pouvez-vous me décrire vos comportements en lien avec votre sentiment d'insécurité?
  - a) Pouvez-vous m'identifier les endroits où vos comportements en lien avec votre sentiment d'insécurité ont lieu?

### **Troisième thème : Les interactions quotidiennes**

- 1) Pouvez-vous me parler des relations que vous avez dans votre vie quotidienne?
  - a) Pouvez-vous m'identifier les endroits où vos relations quotidiennes ont lieu?
  - b) Pouvez-vous m'identifier les moments où vos relations quotidiennes ont lieu?
- 2) Dans vos relations quotidiennes, vous arrive-t-il de parler de la criminalité avec des gens?
  - a) Pouvez-vous me décrire ces conversations sur la criminalité?
  - b) Pouvez-vous m'identifier les moments où vous parlez de la criminalité?
  - c) Pouvez-vous m'identifier les endroits où vous parlez de la criminalité?
- 3) Dans vos relations quotidiennes, pouvez-vous me décrire les relations qui vous inspirent un sentiment de sécurité?
  - a) Pouvez-vous me parler des gens qui vous inspirent un sentiment de sécurité?
  - b) Pouvez-vous me parler de votre réaction lorsque vous ne connaissez pas ces gens?
  - c) Pouvez-vous me parler des endroits qui vous inspirent un sentiment de sécurité?
- 4) Dans vos relations quotidiennes, pouvez-vous me décrire les relations qui vous inspirent un sentiment d'insécurité?
  - a) Pouvez-vous me parler des gens qui vous inspirent un sentiment d'insécurité?
  - b) Pouvez-vous me parler de votre réaction lorsque vous ne connaissez pas ces gens?
  - c) Pouvez-vous me parler des endroits qui vous inspirent un sentiment d'insécurité?

### **Résumé et conclusion**

Résumer les grandes lignes des propos du participant et l'inviter à compléter (avez-vous quelque chose à rajouter suite à notre entretien?)

Merci beaucoup de votre participation.

**Annexe G. Deuxième version du guide d'entretien**

## **Introduction et mise en situation**

Nous voulons comprendre la signification qu'a, ou plutôt que peut avoir, la peur du crime dans votre vie quotidienne. Plus exactement, nous aimerions cerner vos relations avec votre environnement (amis, inconnus, lieux, etc.). Pour ce faire, j'aborderai quatre termes lors de notre entrevue, soit la « criminalité » en général, votre « vie quotidienne » et vos « interactions quotidiennes » et le « vieillissement ». Ces thèmes s'entrecroiseront durant notre entrevue. Ainsi, il se peut que nous revenions quelques fois sur des thèmes déjà discutés. Chaque thème contient une série de questions ouvertes (c.-à-d. où vous devez développer votre réponse), mais au gré de notre entrevue je peux aussi poser diverses questions débordant des questions initiales. Enfin, ayez toujours en tête qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses durant notre entrevue. Le but de cet exercice est simplement de voir ce qui vous pensez de la peur du crime.

### **Premier thème : La criminalité**

- 1) Dans vos propres mots, pouvez-vous me décrire le crime?
- 2) Comment voyez-vous la criminalité aujourd'hui?
- 3) Pouvez-vous me parler des crimes fait particulièrement aux personnes âgées?
- 4) De quelle manière prenez-vous connaissance de la criminalité?
- 5) Quand vous pensez à la possibilité d'être personnellement victime d'un acte criminel, pouvez-vous me parler de ce qui vous vient immédiatement en tête?
- 6) Avez-vous déjà été victime d'un acte criminel au courant de votre vie?
  - a) Quelles sont les conséquences de cette expérience sur votre vie quotidienne?
- 7) Connaissez-vous un membre de votre entourage (amis, famille) qui a été personnellement victime d'un acte criminel?
  - a) Pouvez-vous me décrire les conséquences qu'a eu cette expérience sur votre vie quotidienne?
- 8) Pouvez-vous me décrire ce que signifie pour vous la peur du crime?
- 9) Selon vous, quelle est la différence entre la peur du crime et l'insécurité?
- 10) Dans vos propres mots, pouvez-vous me décrire le sentiment d'insécurité?

### **Deuxième thème : La vie quotidienne**

- 1) Dans vos propres mots, pouvez-vous me décrire à quoi ressemble une journée « typique » dans votre vie?
- 2) Pouvez-vous me parler des moments dans cette journée où vous êtes préoccupé (ou non) par le crime?
  - a) Quels sont les endroits où ces préoccupations (ou non) au crime ont lieu?
- 3) Selon vous, le crime a-t-il des impacts sur votre vie quotidienne?
- 4) Dans la vie quotidienne, pouvez-vous me parler plus spécifiquement des comportements que vous avez en lien avec votre sentiment d'insécurité/sécurité?
  - a) À quels endroits ces comportements ont lieu?

**Troisième thème : Les interactions quotidiennes**

- 1) Pouvez-vous me décrire les relations que vous avez dans votre vie quotidienne?
  - a) Quels sont les moments/endroits où ces relations ont lieu?
- 2) Dans vos relations quotidiennes, vous arrive-t-il de parler d'une quelconque façon de la criminalité?
  - a) Pouvez-vous me parler plus longuement de ces conversations sur la criminalité?
  - b) Quels sont les moments/endroits où ces conversations ont lieu?
- 3) Dans vos relations quotidiennes, pouvez-vous me décrire les relations qui vous inspirent un sentiment d'insécurité/sécurité?
- 4) Pouvez-vous me parler des gens qui vous inspirent un sentiment d'insécurité/sécurité?
  - a) Quelle est votre réaction lorsque vous ne connaissez pas ces gens?

**Quatrième thème : Vieillesse**

- 1) Dans vos propres mots, pouvez-vous me parler de votre expérience personnelle du vieillissement?
  - a) Pouvez-vous m'expliquer en quoi cette expérience peut jouer sur le sentiment d'insécurité?

**Résumé et conclusion**

Résumer les grandes lignes des propos du participant et l'inviter à compléter (avez-vous quelque chose à rajouter suite à notre entretien?)

Merci beaucoup de votre participation.

## **Annexe H.** Troisième version du guide d'entretien

## **Introduction et mise en situation**

Nous voulons comprendre la signification qu'a, ou plutôt que peut avoir, la peur du crime dans votre vie quotidienne. Plus exactement, nous aimerions cerner vos relations avec votre environnement (amis, inconnus, lieux, etc.). Pour ce faire, j'aborderai quatre termes lors de notre entrevue, soit la « criminalité » en général, votre « vie quotidienne » et vos « interactions quotidiennes » et le « vieillissement ». Ces thèmes s'entrecroiseront durant notre entrevue. Ainsi, il se peut que nous revenions quelques fois sur des thèmes déjà discutés. Chaque thème contient une série de questions ouvertes (c.-à-d. où vous devez développer votre réponse), mais au gré de notre entrevue je peux aussi poser diverses questions débordant des questions initiales. Enfin, ayez toujours en tête qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses durant notre entrevue. Le but de cet exercice est simplement de voir ce qui vous pensez de la peur du crime.

### **Premier thème : La criminalité**

- 1) Dans vos propres mots, pouvez-vous me décrire le crime?
- 2) Comment voyez-vous la criminalité aujourd'hui?
  - a) Quels sont les différences entre la criminalité d'aujourd'hui et celle d'autrefois?
  - b) Pouvez-vous me parler des crimes fait particulièrement aux personnes âgées?
- 2) De quelle manière prenez-vous connaissance de la criminalité?
  - a) Quel est l'influence des médias?
  - b) Quel est l'influence de votre entourage?
- 3) Quand vous pensez à la possibilité d'être personnellement victime d'un acte criminel, pouvez-vous me parler de ce qui vous vient immédiatement en tête?
- 4) Avez-vous déjà été victime d'un acte criminel au courant de votre vie?
  - a) Quelles sont les conséquences de cette expérience sur votre vie quotidienne?
- 5) Connaissez-vous un membre de votre entourage (amis, famille) qui a été personnellement victime d'un acte criminel?
  - a) Pouvez-vous me décrire les conséquences qu'a eu cette expérience sur votre vie quotidienne?
- 6) Pouvez-vous me décrire ce que signifie pour vous la peur du crime?
  - a) Selon vous, quelle est la différence entre la peur du crime et l'insécurité?
  - b) Dans vos propres mots, pouvez-vous me décrire le sentiment d'insécurité?

### **Deuxième thème : La vie quotidienne**

- 1) Dans vos propres mots, pouvez-vous me décrire à quoi ressemble une journée « typique » dans votre vie?
  - a) Une journée du levé au couché?
- 2) Pouvez-vous me parler des moments dans cette journée où vous êtes préoccupé (ou non) par le crime?

- a) Quels sont les endroits où ces préoccupations ou non) au crime ont lieu?
- 3) Selon vous, le crime a-t-il des impacts sur votre vie quotidienne?
- 4) Dans la vie quotidienne, pouvez-vous me parler plus spécifiquement des comportements que vous avez en lien avec votre sentiment d'insécurité/sécurité?
  - a) À quels endroits ces comportements ont lieu?

### **Troisième thème : Les interactions quotidiennes**

- 1) Pouvez-vous me décrire les relations que vous avez dans votre vie quotidienne?
  - a) Quels sont les moments/endroits où ces relations ont lieu?
- 2) Dans vos relations quotidiennes, vous arrive-t-il de parler d'une quelconque façon de la criminalité?
  - a) Pouvez-vous me parler plus longuement de ces conversations sur la criminalité?
  - b) Quels sont les moments/endroits où ces conversations ont lieu?
- 3) Pouvez-vous me parler des gens qui vous inspirent un sentiment d'insécurité/sécurité?
  - a) Quelle est votre réaction lorsque vous ne connaissez pas ces gens?

### **Quatrième thème : Vieillesse**

- 1) Dans vos propres mots, pouvez-vous me parler de votre expérience personnelle du vieillissement?
- 2) Pouvez-vous m'expliquer en quoi cette expérience peut jouer sur le sentiment d'insécurité?

### **Résumé et conclusion**

Résumer les grandes lignes des propos du participant et l'inviter à compléter (avez-vous quelque chose à rajouter suite à notre entretien?)

Merci beaucoup de votre participation.

**Annexe I. Synthèse des notes descriptives**

079	<p><b>Date d'entretien :</b> 12 octobre 2007</p> <p><b>Ville :</b> Sherbrooke</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé chez monsieur, à son domicile. La maison est chaude. Il y a beaucoup d'objets éparpillés sur des meubles ou sur le sol. Beaucoup de boîtes (pour leur bénévolat). Il y a des signes religieux (crucifix, certificats, etc.). L'entretien s'est déroulé à la table de la salle à manger.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Il y a une serrure conventionnelle à la porte d'entrée. Il n'y a pas de système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Trois personnes lors de l'entretien : moi, monsieur et son épouse. Elle tricote en se balançant sur une chaise berçante dans un coin de la pièce. Elle fait quelques interventions, commentaires, lors de l'entretien. Ces interventions sont sur l'exactitude de certaines informations factuelles (date, nom, etc.). L'ambiance est propice à l'entretien, il n'y pas de bruit ambiant. Seulement son épouse vient briser l'intimité de l'entretien.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> Le magnétophone a manqué de mémoire d'enregistrement au 2/3 de l'entretien.</p> <p><b>Description du participant :</b> Monsieur est de taille moyenne. Il a le dos courbé lorsqu'il marche. Il porte un appareil auditif et des lunettes. Monsieur est très conviviale et facile d'approche. Il m'accueille chaleureusement et partage beaucoup ses expériences de vie (anecdotes).</p>
006	<p><b>Date d'entretien :</b> 12 octobre 2007</p> <p><b>Ville :</b> Sherbrooke</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé chez monsieur, à son appartement (rez-de-chaussée). L'appartement est froid, les meubles espacés, les couleurs sombres (bois foncés). L'entretien s'est déroulé à la table de la cuisine. C'est un endroit plus ensoleillé que le reste de l'appartement. J'ai l'impression d'un appartement de petite bourgeoisie.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Double porte à l'entrée. La première a une serrure conventionnelle. Il n'y a pas de système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et monsieur. À la toute fin de notre rencontre, lors des questionnaires socio-démographique, son épouse arrive à l'appartement. Lors de l'entretien, monsieur gesticule beaucoup et a un sens de l'humour aigu. Parfois, j'avais l'impression qu'il se vantait d'exploits personnels (art martiaux, etc.).</p> <p><b>Événements majeurs :</b> na</p> <p><b>Description du participant :</b> Monsieur est de grande taille. Il y a une posture droite et forte lorsqu'il marche. Chauve. Il porte des lunettes.</p>
045	<p><b>Date d'entretien :</b> 16 octobre 2007</p> <p><b>Ville :</b> Sherbrooke</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé au Pavillon Argill. J'avais réservé un local, mais le concierge n'a pas ouvert la porte et n'a pas réussi à l'ouvrir par la suite. Nous nous sommes réfugiés dans un local très grand, vide, style salle à manger (cafétéria). La pièce était impersonnelle, il y avait de l'écho. Il a fallu apporter une table avec deux chaises.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> na, mais par l'entretien on sait que monsieur a un système d'alarme et qu'il barre sa porte constamment.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et monsieur. Durant l'entretien, des curieux ont ouvert la porte et ont interrompu l'entretien. Il y avait un bruit ambiant très prononcé à certains moments (déplacement d'un chariot dans le corridor). Cela m'a dérangé quelques fois, car je m'inquiétais de la qualité sonore de l'enregistrement.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> na</p> <p><b>Description du participant :</b> Monsieur est de grande taille. Il est fort en stature. Il ricane par certaines blagues lancées à la volée lors de l'entretien. Il a un problème de dos important, ce</p>

	qui rend sa démarche hésitante, voire boiteuse à certains moments.
011	<p><b>Date d'entretien :</b> 7 février 2008</p> <p><b>Ville :</b> Sherbrooke</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé à l'appartement de madame. L'entretien s'est déroulé dans le salon / salle à manger. L'appartement se situe dans un bloc pour personnes âgées autonomes. L'appartement est aux étages supérieurs, je crois au troisième. Il est grand et propre.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Serrure conventionnelle à la porte d'entrée. Petite chaînette à la porte. Le bloc est fermé et on doit sonner pour entrer. Madame ouvre la porte de son garde-robe d'entrée pour obstruer la porte d'entrée quand elle va se coucher le soir.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et madame. Il n'y a eu aucune interruption lors de l'entretien. L'entretien s'est très bien déroulé. À un certain moment de l'entretien, lors de la discussion sur le suicide de son fils, madame était plus fragile dans sa voix et dans ses yeux. Je sentais que c'était un événement rempli d'émotion.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> na</p> <p><b>Description de la participante :</b> Madame est de taille moyenne. Elle est énergique dans ses mouvements et semble être en bonne forme physique. Elle a une attitude très positive envers la vie, a un moral fort.</p>
064	<p><b>Date d'entretien :</b> 7 février 2008</p> <p><b>Ville :</b> Sherbrooke</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé au condo de madame. L'entretien s'est déroulé dans un premier temps dans le salon / salle à manger et dans un deuxième temps dans le bureau. Le condo est très grand et luxueux. Il est situé dans un bloc pour personnes âgées autonome. L'ambiance du condo est très classique, très rangé et propre.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Serrure conventionnelle à la porte d'entrée. Petite chaînette à la porte d'entrée. Le bloc offre de nombreuses mesures de sécurité pour les résidents. La porte d'entrée du bloc est fermée, on doit sonner pour entrer. Madame a la possibilité de voir celui qui sonne. Le bloc a des caméras vidéos un peu partout. Il y a aussi un gardien de sécurité à l'entrée. Il n'y a pas de système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Trois personnes lors de l'entretien : moi, madame et son mari. Il était dans le salon, à lire un livre, ou regarder la télévision. N'intervient aucunement lors de l'entretien.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> Le téléphone sonne durant l'entretien, on a du l'arrêter. Ensuite, le mari ouvre la télévision dans le salon, et empêche de continuer l'entretien. On s'est dirigé dans le bureau de madame. À la toute fin de notre rencontre, lors de mon départ, j'ai remarqué que madame n'avait pas fermé la porte de son condo depuis mon arrivé.</p> <p><b>Description de la participante :</b> Madame est de petite taille. Elle a une démarche relativement fragile, un peu lent dans les mouvements, mais la posture est droite. Elle semble en bonne santé. Madame est ricaneuse durant l'entretien, elle lance quelques blagues. Peu de gestes durant l'entretien. J'ai eu l'impression d'une madame un peu conservatrice dans la conduite et les valeurs</p>
008	<p><b>Date d'entretien :</b> 18 février 2008</p> <p><b>Ville :</b> Sherbrooke</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé au condo de madame. L'entretien s'est déroulé dans la salle à manger. Le condo est sur une rue très privée, peu de circulation autre que local. Le condo est grand, propre et rangé.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Triple porte, dont deux à serrure conventionnelle. Il n'y a pas de système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et madame. Il y avait un chien. Il n'a pas grandement dérangé lors de l'entretien, mais a attiré l'attention de madame à quelques reprises. L'entretien a été privé. La rencontre n'a pas débordé le cadre de l'entretien.</p>

	<p><b>Événements majeurs :</b> Le chien a arrêté l'entretien par son comportement. Aussi, il y a eu un téléphone durant l'entretien.</p> <p><b>Description de la participante :</b> Madame est de grande taille. Elle est droite et sur d'elle dans sa démarche. Elle est quelque peu souriante. Elle m'a semblé à la défensive à propos de l'entretien.</p>
091	<p><b>Date d'entretien :</b> 19 février 2008</p> <p><b>Ville :</b> Trois-Rivières</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé à l'appartement de monsieur situé dans un bloc pour personnes âgées autonomes. L'entretien s'est déroulé dans le salon / salle à manger. Bloc avec beaucoup de services (dépanneurs, cafétéria, salon de coiffure, etc.). Petit appartement de trois pièces. Appartement un peu en désordre et simple.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Serrure conventionnelle à la porte d'entrée. Il n'y a pas de système d'alarme. La porte d'entrée du bloc est fermée, on doit sonner pour entrer.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et monsieur. Monsieur ne s'attendait pas à ma venue. Il avait oublié. L'entretien s'est bien déroulé, mais monsieur avait six perruches dans la pièce où se déroulait l'entretien. Le bruit ambiant m'a beaucoup inquiété pour la qualité sonore, alors j'ai beaucoup répété ce que monsieur disait afin de m'assurer de l'enregistrement. La télévision était ouverte, mais il n'y avait pas de son. Je n'ai pas trouvé que l'entretien était substantif, monsieur était peu loquace sur les sujets d'importances.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> na</p> <p><b>Description du participant :</b> Monsieur est de taille moyenne. Il a une stature assez franche et solide. Il exprime ce qu'il a été, un homme d'usine, un journalier. Monsieur a beaucoup de problèmes avec ses jambes, sa démarche s'en ressent. Il porte des prothèses aux deux oreilles et des lunettes. Il est un boute-en-train, il rit beaucoup, met en dérision certains sujets de l'entretien.</p>
007	<p><b>Date d'entretien :</b> 19 février 2008</p> <p><b>Ville :</b> Trois-Rivières</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé au condo de madame (rez-de-chaussée). L'entretien s'est déroulé dans le salon / salle à manger. Le condo se situe dans un nouveau développement de la ville. Le quartier est en construction et n'a pas d'harmonie d'urbanisme (pas d'arbre, pas de trottoir, pas de rue asphaltée, etc.). Le condo est neuf et grand.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Serrure conventionnelle à la porte d'entrée. Il n'y a pas de système d'alarme. Le chien de madame.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et madame. Il y avait aussi un chien. Il n'a pas dérangé l'entretien, outre quelques attentions dirigées vers lui. L'entretien a été calme et privé. Madame s'est montrée ouverte à la conversation, à la discussion.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> na</p> <p><b>Description de la participante :</b> Madame est de grande taille. Elle est solide dans ses mouvements. Elle est cependant anxieuse de la solitude. Elle vit seule. Elle a montré des signes de troubles personnels (seule, dépressive (?), anxieuse).</p>
026	<p><b>Date d'entretien :</b> 20 février 2008</p> <p><b>Ville :</b> Trois-Rivières</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé au domicile de madame. L'entretien s'est déroulé dans la cuisine / salle à manger. La maison est très grande et est située dans un quartier très bourgeois (grands arbres, belles maisons, grosses voitures, etc.). Le quartier est très boisé et près d'une rivière. Lorsque je suis arrivée sur les lieux, madame n'y était pas. La porte d'entrée n'était pas déneigée depuis le début de l'hiver, dont impraticable. Il n'y avait pas de sonnette. Madame est arrivée très rapidement, elle m'a fait passer par la porte du garage, où il fallait composer un code. L'entretien s'est déroulé dans la cuisine / salle à manger.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Serrure à la porte d'entrée, mais celle-ci n'est pas accessible par l'extérieur vu la neige. Il y a un système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et madame. Son mari</p>

	<p>est arrivé vers les 2/3 de l'entretien, mais s'est dirigé dans une autre pièce de la maison, je ne l'ai pas entendu. Un chien est arrivé vers la fin de l'entretien, mais n'a pas dérangé. L'entretien a été privé. Madame était très à l'aise de discuter.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> na</p> <p><b>Description de la participante :</b> Madame est de grande taille. Elle a une démarche franche et solide. Elle a un problème à l'œil gauche qui est apparent (l'œil est vitreux). Elle est très ouverte à la discussion, elle est sûre d'elle.</p>
028	<p><b>Date d'entretien :</b> 20 février 2008</p> <p><b>Ville :</b> Trois-Rivières</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé à l'appartement de monsieur (rez-de-chaussée). L'entretien s'est déroulé dans la cuisine. L'appartement est fait sur le long. Il ressemble à l'appartement de mes grands-parents. Ambiance fermée, peu de fenêtres, peu d'air. L'appartement est situé dans un quartier populaire très ressemblant à Montréal. C'est un quartier à logements en rangé avec ruelle à l'arrière.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Porte d'entrée double. Serrure conventionnelle. Il n'y a pas de système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et monsieur. Entretien difficile : 1) Monsieur est peu bavard; 2) son épouse et sa belle sœur écoute la télévision dans la pièce d'à côté. Le son de la télévision était fort. J'ai été préoccupé par le bruit ambiant et la qualité de l'enregistrement. J'ai répété les réponses de monsieur afin de m'assurer de son enregistrement.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> na</p> <p><b>Description du participant :</b> Monsieur est de petite taille. Très solide dans sa démarche. Il exprime ce qu'il a été, un ouvrier. Il n'est pas bavard dans ses opinions, s'exprime en peu de mots. Il compense par un sens de l'humour aigu, il aime à rire.</p>
204	<p><b>Date d'entretien :</b> 11 mars 2008</p> <p><b>Ville :</b> Montréal</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé au domicile de monsieur. L'entretien s'est déroulé dans la cuisine /salle à manger. La maison est très en ordre. Elle est très éclairée. Elle est en rangé avec d'autres maison. Elle se situe en face d'une école primaire.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Serrure conventionnelle à la porte d'entrée. Il y a un système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes initialement lors de l'entretien : moi et monsieur. Son épouse arrive à mi-parcours. Elle cuisine près de nous. Je me suis inquiété un peu de la qualité sonore vu le bruit et la tonalité de la voix de monsieur. Son beau-frère se joint à nous à la fin de l'entretien. Il intervient à quelques reprises. Monsieur semble changer son discours face à son beau-frère : il fait plus de blagues.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> Interventions du beau-frère et conduite de monsieur par la suite.</p> <p><b>Description du participant :</b> Monsieur est de taille moyenne. Il est un peu rond. Il fume beaucoup. Monsieur a bonne mine. Il porte l'accent belge. Il a une personnalité d'entrepreneur, de fonceur.</p>
294	<p><b>Date d'entretien :</b> 11 mars 2008</p> <p><b>Ville :</b> Montréal</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé à l'appartement de monsieur. L'entretien s'est déroulé dans le salon. Appartement sombre, car monsieur n'aime pas la lumière. L'appartement est meublé d'horloges coucou. Il est situé dans un quartier dense de Montréal. La rue est relativement passante. On est dans le cœur de Montréal, de l'urbanité.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Double porte d'entrée avec serrure spéciale (prend absolument une clé pour l'ouvrir). Il y a un système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et monsieur. L'entretien est difficile, car monsieur est très loquace et fait de nombreuses digressions. Je me</p>

	<p>suis senti fatigué de cette verve, car je ne voulais pas partir trop tard de Montréal et éviter le trafic. J'ai bousculé la conclusion de l'entretien. Malgré tout, entretien très calme et privé. Monsieur était très ouvert à la discussion, sauf qu'il changeait le sujet d'entretien comme bon lui semblait.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> na</p> <p><b>Description du participant :</b> Monsieur est de grande taille. Il est complètement chauve. Sa démarche est fragile et hésitante au début des mouvements. Il a une très bonne humeur, il est très loquace sur son passé et ses réussites.</p>
031	<p><b>Date d'entretien :</b> 12 mars 2008</p> <p><b>Ville :</b> Montréal</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé au domicile de madame. L'entretien s'est déroulé dans le salon. Maison très chargée, en meubles et en livres. Très propre. Maison de ville en rangé, dans un quartier qui me semblait tranquille. J'avais l'impression d'une banlieue urbaine.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Triple portes d'entrées avec serrure spécialisée et petite chaînette. Il y a un système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et madame. Très bon entretien. Je me suis senti à l'aise dans la discussion. Madame répondait franchement et avec profondeur aux questions. L'entretien a été privé et calme. Sa sœur jumelle m'a été présentée à la toute fin de l'entretien. Elle n'a pas intervenue.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> na</p> <p><b>Description de la participante :</b> Madame est de petite taille. Elle est menuë. Un de ses yeux a du strabisme. Elle semble fragile par sa grandeur et sa grosseur. Elle est très inquiète pour sa sœur.</p>
060	<p><b>Date d'entretien :</b> 12 mars 2008</p> <p><b>Ville :</b> Montréal</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien se déroule à l'appartement de madame (2<sup>e</sup> étage). L'entretien se déroule dans la cuisine / salle à manger. L'appartement est simple et peu rempli. Il est très grand. Il y a une cour à l'arrière. L'appartement se situe dans un quartier où il y a une école secondaire.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Double portes d'entrées avec serrure conventionnelle. Petite chaînette à la porte. Il n'y a pas de système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et madame. Très bon entretien. Madame a démontré un grand intérêt à répondre aux questions. L'entretien a été privé et calme. Aucun dérangement.</p> <p><b>Événements majeurs :</b> na</p> <p><b>Description de la participante :</b> Madame est de grande taille. Elle porte des lunettes. Elle est franche dans ses mouvements, elle a beaucoup d'énergie.</p>
054	<p><b>Date d'entretien :</b> 17 avril 2008</p> <p><b>Ville :</b> Trois-Rivières</p> <p><b>Description des lieux :</b> L'entretien s'est déroulé au domicile de monsieur. L'entretien s'est déroulé dans la cuisine. Grande maison très propre et rangée. L'extérieur en pierres. Grande cour arrière. Quartier très tranquille, il fait quartier de petite bourgeoisie.</p> <p><b>Mesures de sécurité :</b> Double portes d'entrées en bois massif. Les fenêtres aux rez-de-chaussée sont incassables. Il y a un éclairage d'appoint à l'extérieur. Il y a un système d'alarme.</p> <p><b>Description de l'entretien :</b> Deux personnes lors de l'entretien : moi et monsieur. Très bon entretiens. Monsieur est très invitant, on a partagé le café. Il répond consciencieusement aux questions, avec un effort de réflexion notoire. Il y avait un chat qui a attiré l'attention quelques fois.</p> <p><b>Description du participant :</b> Monsieur est de taille moyenne. Il est solide et carré.</p>
075	<p><b>Date d'entretien :</b> 17 avril 2008</p> <p><b>Ville :</b> Trois-Rivières</p>

**Description des lieux :** L'entretien s'est déroulé à l'appartement de madame. L'entretien s'est déroulé dans le salon / salle à manger. Appartement très sombre, pour ne pas dire dépressif. Grand appartement rangé et propre. L'appartement se situe dans un bloc pour personnes âgées autonome. Près de l'usine de pâte et papier, l'odeur est forte. L'air est lourd dans l'appartement.

**Mesures de sécurité :** Porte d'entrée avec serrure conventionnelle. Il n'y a pas de système d'alarme. La porte d'entrée du bloc est fermée, on doit sonner pour entrer.

**Description de l'entretien :** Trois personnes lors de l'entretien : moi, madame et son mari. Le mari n'intervient pas, il lit dans le salon. L'entretien est peu substantif. Madame ne semblait pas très intéressée à répondre aux questions. Elle était assise sur le bout de ses fesses sur la chaise, prête à se lever. Je n'ai pas tenté de motiver les réponses.

**Événements majeurs :** na

**Description du participant :** Madame est de petite taille. Elle est solide et franche dans sa démarche. Elle a les cheveux tout blancs. Elle est habillée très propre. A des réactions très désintéressée par rapport aux questions.

**Annexe J. Formulaire de consentement**

**Titre du projet**

Comprendre le sentiment d'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés.

**Responsable du projet**

**Marie Beaulieu**, professeure au Département de service social de l'Université de Sherbrooke, est responsable de ce projet dans le cadre de notre mémoire de maîtrise en gérontologie. Vous pouvez joindre, Marie Beaulieu, au numéro de téléphone **(819) 821-8000 poste 65135**, pour toute information supplémentaire ou tout problème relié au projet de recherche. Vous pouvez aussi joindre, **Mario Paris** (étudiant), au numéro de téléphone **(819) 821-1170 poste 2337**.

Le mémoire de recherche se situe dans l'étude interdisciplinaire dirigée par Marie Beaulieu, Ph. D., de l'Université de Sherbrooke, Micheline Dubé, Ph. D., de l'Université du Québec à Trois-Rivières et Marie-Marthe Cousineau, Ph. D., de l'Université de Montréal. Cette équipe mène une étude à devis mixte qui vise à saisir les spécificités de l'insécurité liée à la victimisation criminelle dans la vie des aînés au Québec (CRSH : 410-2004-1935).

**Objectif et but du projet**

Le but de ce mémoire de maîtrise est de mieux comprendre l'insécurité chez les aînés de 60 ans et plus lorsqu'ils ont peur d'être victime d'un acte criminel. Nos objectifs de recherche sont (1) cerner les types d'interactions quotidiennes, c'est-à-dire de chaque jour, dans la présence du sentiment de sécurité ou d'insécurité liée à la victimisation criminelle dans la vie des aînés; et (2) cerner le rôle des interactions sur les stratégies quotidiennes empruntées par les aînés afin de composer avec le sentiment de sécurité ou d'insécurité.

**Raison et nature de ma participation**

Il est entendu que ma participation à ce projet sera requise pour une entrevue d'environ deux heures. Cette entrevue aura lieu à l'endroit qui me convient, selon mes disponibilités. J'aurai à répondre à des questions sur mes inquiétudes liées au crime, et sur mes relations avec mon environnement personnel et social. Cette entrevue sera enregistrée sur bande audio.

Il se peut que nous vous demandions une deuxième entrevue dans le cadre de cette étude. Dans cette éventualité, autorisez-vous le chercheur principal ou l'étudiant de ce projet à vous contacter et à vous demander si vous seriez intéressé(e) à participer à une nouvelle entrevue?

Oui  Non

### **Avantage pouvant découler de la participation**

Ma participation à ce projet de recherche ne m'apportera aucun avantage direct. Ma participation permettra toutefois d'acquérir de nouvelles connaissances au sujet de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés. Cette connaissance pourra aider les chercheurs et les professionnels de la santé de mieux connaître le phénomène de l'insécurité.

### **Inconvénients et risques pouvant découler de la participation**

J'aurai à donner de mon temps pour la durée de la rencontre qui aura lieu. Il se pourrait que pendant la réalisation je ressente de la fatigue. Si c'est le cas, il me sera possible de prendre une pause avant de continuer. Finalement, il se pourrait que le sujet de l'entrevue soulève certaines émotions (p. ex. stress, anxiété, etc.). Si c'est le cas et que je souhaite être accompagné, il me sera possible de consulter un professionnel :

Micheline Dubé (Ph. D.)

Psychologue clinicienne (membre de l'Ordre des psychologues de Québec)

819-376-5011 poste 3534

Le cas échéant, le professionnel pourra me diriger vers des ressources pertinentes à ma situation, dont le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de ma région.

### **Droit de retrait de la participation sans préjudice**

Il est entendu que ma participation au projet de recherche décrit ci-dessus est tout à fait volontaire et que je reste, à tout moment, libre de mettre fin à ma participation sans avoir à motiver ma décision, ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Advenant que je me retire du projet de recherche, je demande que les documents audiovisuels ou écrits qui me concernent soient détruits :

Oui  Non

### **Confidentialité des données**

Les données recueillies sont conservées, sous clé, pour une période n'excédant pas 5 ans après la fin de l'étude. Cette modalité s'inscrit dans le projet de recherche subventionné par le Conseil des sciences humaines du Canada (CRSH : 410-2004-1935). Après cette période, les données seront détruites. Aucun renseignement permettant d'identifier les personnes qui ont participé à l'étude n'apparaîtra dans aucune documentation.

Une fois l'étude terminée, souhaitez-vous recevoir une retranscription de l'entrevue et un résumé du mémoire de recherche?

Oui  Non

---



---



---



---

Si oui, voici mon adresse postale

### **Résultats de la recherche et publication**

Vous serez informé des résultats obtenus et vous devez savoir que l'information recueillie pourra être utilisée pour fins de communication scientifique et professionnelle. Dans ce cas, rien ne permettra d'identifier les personnes ayant participé à la recherche.

### **Identification des répondants des Comités d'éthique de la recherche**

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-07-123-06.06 a été émis le 24 mai 2007. Elle a aussi été approuvée par le comité d'éthique de la recherche de l'Université de Sherbrooke et un certificat port le numéro de référence 2007-31 / Paris a été émis le 1<sup>er</sup> mai 2007.

Pour tout problème éthique concernant les conditions dans lesquelles se déroule ma participation à ce projet, je peux en discuter avec une des chercheuses mentionnées au bas de la page. Pour toute plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, je peux expliquer ma préoccupation en communiquant :

**à Sherbrooke** : avec Mme Dominique Lorrain, présidente du Comité d'éthique de la recherche lettres et sciences humaines, en communiquant par l'intermédiaire de son secrétariat en composant le numéro suivant : 819-821-8000 poste 2644, ou par courriel : [Cer\\_lsh@usherbrooke.ca](mailto:Cer_lsh@usherbrooke.ca)

**à Montréal** : avec M. Jean-Paul Brodeur, Directeur du Centre international de criminologie comparée, en composant le numéro suivant : 514-343-6168, ou par courriel : [jean-paul.brodeur@umontreal.ca](mailto:jean-paul.brodeur@umontreal.ca)

**à Trois-Rivières** : avec Mme Fabiola Gagnon, secrétaire du Comité de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en composant le numéro suivant : 819-376-5011 poste 2136, ou par courriel : [Fabiola.Gagnon@uqtr.ca](mailto:Fabiola.Gagnon@uqtr.ca)

### **Consentement libre et éclairé**

Je, \_\_\_\_\_, déclare avoir lu le présent formulaire. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet.

Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Signature de la participante ou du participant : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2007.

Déclaration du responsable

Je, \_\_\_\_\_, certifie avoir expliqué à la participante ou au participant intéressé les termes du présent formulaire, avoir répondu aux questions qu'ils m'ont posées à cet égard et avoir clairement indiqué à la personne qu'elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus.

Je m'engage à garantir le respect des objectifs de l'étude et à respecter la confidentialité.

Signature du participant \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2007.

Signature de l'étudiant responsable du projet : \_\_\_\_\_

Signature du chercheur responsable du projet : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2007.

Marie Beaulieu, Ph. D.  
Université de Sherbrooke  
Tél. : 819-821-1170 poste 2270  
[marie.beaulieu@usherbrooke.ca](mailto:marie.beaulieu@usherbrooke.ca)

Marie-Marthe Cousineau,  
Ph. D.  
Université de Montréal  
Tél.: 514-343-7322  
[cousinem@cicc.umontreal.ca](mailto:cousinem@cicc.umontreal.ca)

Micheline Dubé, Ph. D.  
Univ. du Québec à Trois-  
Rivières  
Tél.: 819-376-5011 poste 3534  
[Micheline.Dube@uqtr.ca](mailto:Micheline.Dube@uqtr.ca)

**Annexe K.** Lettre approbation du comité d'éthique de l'Université de Sherbrooke



UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

Comité en matière d'éthique de la recherche  
Lettres et sciences humaines  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Le 1<sup>er</sup> mai 2007

Monsieur Mario Paris  
Étudiant  
Département de psychologie  
FLSH

Objet: Évaluation de votre projet de recherche par le Comité d'éthique de la recherche  
N/Réf. : 2007-31 / Paris

Monsieur,

Le Comité d'éthique de la recherche Lettres et sciences humaines a tenu, le 26 avril dernier, sa réunion mensuelle. Votre projet de recherche intitulé « **Une compréhension interactionniste symbolique de l'insécurité liée à la victimisation criminelle chez les aînés** » était à l'ordre du jour.

À la lumière des informations fournies et à la suite de l'examen des documents soumis, un certificat éthique vous est remis. Nous vous demandons toutefois d'apporter certaines corrections au formulaire de consentement et de nous faire parvenir ensuite la version corrigée.

En terminant, je vous rappelle qu'il est de votre responsabilité d'informer le comité de toutes modifications qui pourraient être apportées à votre projet.

Le comité vous remercie d'avoir soumis votre demande d'approbation à son attention et vous souhaite le plus grand succès dans la réalisation de cette recherche et vous prie d'accepter ses salutations distinguées.

Dominique Lorrain  
Présidente du comité d'éthique de la recherche  
Lettres et sciences humaines

p.j. Certificat éthique  
Liste des modifications au formulaire de consentement

c.c. Marie Beaulieu, directrice de recherche  
Thérèse Audet, vice-doyenne  
rneb

**Annexe L. Lettre d'approbation du comité d'éthique de l'UQTR**

Le 24 mai 2007

Madame Micheline Dubé  
Professeure  
Département de psychologie

Madame,

Votre protocole de recherche intitulé **Les impacts des insécurités liées à la victimisation criminelle dans la vie des aînées (volet 2 - qualitatif)** a été soumis au comité d'éthique de la recherche pour approbation lors de la 123<sup>e</sup> réunion tenue le 18 mai 2007.

Comme suite à l'évaluation de votre protocole, le comité a émis un avis d'approbation définitive. Bien que cette approbation vous autorise à entreprendre votre recherche, le comité vous suggère de revoir la formulation de la rubrique *But et objectifs du projet* des formulaires de consentement. En effet, considérant les participants visés par ces deux études, un effort de vulgarisation serait souhaitable, surtout pour le projet de M<sup>me</sup> Marilou Lachance.

Nous portons à votre attention une correction à faire dans les deux formulaires de consentement, à la rubrique *Identification des présidents*, nous devrions lire *Identification des répondants des comités d'éthique de la recherche*.

Nous vous demandons également d'ajouter à ces formulaires de consentement la phrase suivante :  
*Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-07-123-06.06 a été émis le 24 mai 2007.*

Veillez nous faire parvenir le plus rapidement possible la version modifiée des 2 formulaires de consentement.

Une photocopie de votre certificat d'éthique, dont la période de validité est

établie du 24 mai 2007 au 31 mai 2008, vous sera transmise par courrier interne dès que le président du comité y aura apposé sa signature. Je vous rappelle que toute modification à un protocole accepté doit recevoir l'approbation du comité d'éthique avant d'être mise en vigueur.

Comme pour tous les protocoles acceptés, le comité d'éthique de la recherche exige de recevoir un court rapport final au terme de votre recherche. Je joins à la présente une liste non exhaustive des questions qui peuvent être abordées dans votre rapport. Ce dernier doit m'être transmis au plus tard un mois après la date d'expiration de votre certificat. Nous vous souhaitons tout le succès espéré dans la réalisation de cette recherche.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

LA SECRÉTAIRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

FABIOLA GAGNON  
Agente de recherche  
Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche

FG/jff

p. j. Rapport final

**Annexe M.** Lettre d'approbation du comité d'éthique de l'Université de Montréal

Université   
de Montréal

Faculté des arts et des sciences  
Vice-décanat à la recherche

Le 25 juillet 2005

Madame Marie-Marthe Cousineau  
Professeure agrégée  
École de criminologie

**Objet :** *Certificat d'éthique / CRSH – Subvention ordinaire de recherche*  
*Projet : « Les impacts des insécurités liées à la victimisation*  
*criminelle dans la vie des aînés ».*

Madame,

Vous avez présenté au Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences le projet de recherche ci-haut mentionné. Ce dernier, après évaluation, a émis pour ce projet de recherche un certificat d'éthique dont vous trouverez copie ci-jointe. Une copie a été transmise à la Direction générale de la recherche.

Le cas échéant, vous trouverez également, en annexe au certificat d'éthique, les recommandations ou observations du comité, ces dernières n'étant pas transmises à la Direction générale de la recherche.

Nous vous prions d'agréer, madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lilianne Alarie  
Technicienne en coordination  
du travail de bureau

Pièces jointes



COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DE LA  
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, selon les procédures en vigueur, a examiné le projet de recherche intitulé :

*Les impacts des insécurités liées à la victimisation criminelle dans la vie des aînés;*

et soumis par : *Marie-Marthe Cousineau, professeure agrégée, école de criminologie*

Le Comité a conclu que la recherche proposée respecte les règles d'éthique énoncées à la « Politique relative à l'utilisation des êtres humains en recherche » de l'Université de Montréal.

Deirdre Meintel  
Présidente du Comité d'évaluation

Sylvie Normandeau, Présidente  
Comité d'éthique de la recherche de la  
Faculté des arts et des sciences de  
l'Université de Montréal

Date d'émission : 21 JUIL. 2005

## **Annexe N. Synthèse descriptive des participants**

079	<p>Sexe : Homme  Âge : 91  Ville : Sherbrooke  <b>Expériences de victimisation</b> : Vol à domicile  <b>Santé perçue</b> : Très bonne  <b>État matrimonial</b> : Marié  <b>Type d'habitation</b> : Maison unifamiliale (propriétaire, 57 ans)  <b>Situation financière perçue</b> : Bonne</p>
006	<p>Sexe : Homme  Âge : 72  Ville : Sherbrooke  <b>Expériences de victimisation</b> : Vol à domicile; agression physique  <b>Santé perçue</b> : Très bonne  <b>État matrimonial</b> : Marié  <b>Type d'habitation</b> : Maison en rangée (locataire, 39 ans)  <b>Situation financière perçue</b> : Bonne</p>
045	<p>Genre : Homme  Âge : 71  Ville : Sherbrooke  <b>Expériences de victimisation</b> : Aucune  <b>Santé perçue</b> : Bonne  <b>État matrimonial</b> : Marié  <b>Type d'habitation</b> : Maison unifamiliale (propriétaire, 40 ans)  <b>Situation financière perçue</b> : Bonne</p>
011	<p>Sexe : Femme  Âge : 69  Ville : Sherbrooke  <b>Expériences de victimisation</b> : Agressions verbales; menaces contre son fils  <b>Santé perçue</b> : Bonne  <b>État matrimonial</b> : Veuve  <b>Type d'habitation</b> : Édifice à plus de six logements (locataire, 9 ans)  <b>Situation financière perçue</b> : Bonne</p>
064	<p>Sexe : Femme  Âge : 83  Ville : Sherbrooke  <b>Expériences de victimisation</b> : Vol de la carte de crédit  <b>Santé perçue</b> : Bonne  <b>État matrimonial</b> : Mariée  <b>Type d'habitation</b> : Édifice à plus de six logements (propriétaire, 20 ans)  <b>Situation financière perçue</b> : Très bonne</p>
008	<p>Sexe : Femme  Âge : 76  Ville : Sherbrooke  <b>Expériences de victimisation</b> : Vol à domicile; cousine a été enlevée, séquestrée et</p>

	<p>violée</p> <p><b>Santé perçue :</b> Bonne</p> <p><b>État matrimonial :</b> Veuve</p> <p><b>Type d'habitation :</b> Maison en rangée (propriétaire, 2 ans et demi)</p> <p><b>Situation financière perçue :</b> Bonne</p>
091	<p><b>Sexe :</b> Homme</p> <p><b>Âge :</b> 82</p> <p><b>Ville :</b> Trois-Rivières</p> <p><b>Expériences de victimisation :</b> Aucune</p> <p><b>Santé perçue :</b> Très bonne</p> <p><b>État matrimonial :</b> Marié</p> <p><b>Type d'habitation :</b> Dans un logement pour personne autonome (locataire, 5 ans)</p> <p><b>Situation financière perçue :</b> Bonne</p>
007	<p><b>Sexe :</b> Femme</p> <p><b>Âge :</b> 63</p> <p><b>Ville :</b> Trois-Rivières</p> <p><b>Expériences de victimisation :</b> Aucune</p> <p><b>Santé perçue :</b> Très bonne</p> <p><b>État matrimonial :</b> Séparée, seule</p> <p><b>Type d'habitation :</b> Maison en rangée (locataire, 3 ans)</p> <p><b>Situation financière perçue :</b> Plus ou moins bonne</p>
026	<p><b>Sexe :</b> Femme</p> <p><b>Âge :</b> 73</p> <p><b>Ville :</b> Trois-Rivières</p> <p><b>Expériences de victimisation :</b> Aucune</p> <p><b>Santé perçue :</b> Excellente</p> <p><b>État matrimonial :</b> Mariée</p> <p><b>Type d'habitation :</b> Maison unifamiliale (propriétaire, 20 ans)</p> <p><b>Situation financière perçue :</b> Très bonne</p>
028	<p><b>Sexe :</b> Homme</p> <p><b>Âge :</b> 73</p> <p><b>Ville :</b> Trois-Rivières</p> <p><b>Expériences de victimisation :</b> Aucune</p> <p><b>Santé perçue :</b> Très bonne</p> <p><b>État matrimonial :</b> Marié</p> <p><b>Type d'habitation :</b> Édifice à six logements ou moins (propriétaire, 35 ans)</p> <p><b>Situation financière perçue :</b> Bonne</p>
204	<p><b>Sexe :</b> Homme</p> <p><b>Âge :</b> 70</p> <p><b>Ville :</b> Montréal</p> <p><b>Expériences de victimisation :</b> Vol à domicile</p> <p><b>Santé perçue :</b> Bonne</p> <p><b>État matrimonial :</b> Marié</p> <p><b>Type d'habitation :</b> Maison en rangée (propriétaire, 13 ans)</p> <p><b>Situation financière perçue :</b> Bonne</p>
294	<p><b>Sexe :</b> Homme</p>

	<p><b>Âge</b> : 80  <b>Ville</b> : Montréal  <b>Expériences de victimisation</b> : Aucune  <b>Santé perçue</b> : Très bonne  <b>État matrimonial</b> : Marié  <b>Type d'habitation</b> : Édifice à six logements ou moins (locataire, 41 ans)  <b>Situation financière perçue</b> : Bonne</p>
031	<p><b>Sexe</b> : Femme  <b>Âge</b> : 78  <b>Ville</b> : Montréal  <b>Expériences de victimisation</b> : Vol de bijoux  <b>Santé perçue</b> : Bonne  <b>État matrimonial</b> : Célibataire  <b>Type d'habitation</b> : Maison unifamiliale (propriétaire, 33 ans)  <b>Situation financière perçue</b> : Bonne</p>
060	<p><b>Sexe</b> : Femme  <b>Âge</b> : 65  <b>Ville</b> : Montréal  <b>Expériences de victimisation</b> : Agression, vol à domicile (deux reprises), vol de portefeuille (trois reprises)  <b>Santé perçue</b> : Très bonne  <b>État matrimonial</b> : Séparée  <b>Type d'habitation</b> : Édifice à six logements ou moins (locataire, 8 ans)  <b>Situation financière perçue</b> : Bonne</p>
054	<p><b>Sexe</b> : Homme  <b>Âge</b> : 65  <b>Ville</b> : Trois-Rivières  <b>Expériences de victimisation</b> : Vol à domicile  <b>Santé perçue</b> : Excellente  <b>État matrimonial</b> : Marié  <b>Type d'habitation</b> : Maison unifamiliale (propriétaire, 35 ans)  <b>Situation financière perçue</b> : Très bonne</p>
075	<p><b>Sexe</b> : Femme  <b>Âge</b> : 82  <b>Ville</b> : Trois-Rivières  <b>Expériences de victimisation</b> : Aucune  <b>Santé perçue</b> : Moyenne  <b>État matrimonial</b> : Mariée  <b>Type d'habitation</b> : Logement pour personne autonome (locataire, 7 ans)  <b>Situation financière perçue</b> : Plus ou moins bonne</p>